Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16103 – 7 F

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les secrets de François Truffaut, cinéaste entre chien et loup

TOUTE UNE GÉNÉRATION a voué un culte à François Truffaut, cinéaste symbole de la nouvelle vague, mort en 1984 à l'âge de cinquante-deux ans. La première biographie qui lui est consacrée sera en librairie le 5 novembre. Ses auteurs, Antoine de Baecque et Serge Toubiana, y font apparaître la complexité de la personnalité de Truffaut : rassurant et paisible d'un côté, et, de l'autre, asocial, angoissé par ses origines. Par ailleurs, *François Truffaut correspondance* – un spectacle né d'un échange de lettres entre Truffaut et un ami d'enfance – sera présenté au théâtre du Rond-Point, à Paris, du 20 novembre au 20 décembre, avec Robin Renucci. Du livre au théâtre, les secrets d'un cinéaste entre chien et loup.

Lire page 19

La mise en examen de M. Lagardère embarrasse le gouvernement

Le patron de Matra serait notamment poursuivi pour escroquerie

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro* du 2 novembre, Jean-Luc Lagardère, président du groupe Matra-Hachette, *révèle qu'il a été mis en* examen lundi 28 octobre. Selon nos informations, M. Lagardère a été mis en examen pour *« abus de biens sociaux, escroquerie, faux et usage de faux, infraction à l'article 433-2 de la loi de 1966 sur les sociétés »* dans le cadre d'une plainte déposée par un actionnaire minoritaire à propos des modes de rémunération des dirigeants de son groupe.

Ce rebondissement judiciaire embarrasse le gouvernement qui a choisi de céder Thomson au groupe Lagardère. De nombreuses critiques se sont élevées contre cette cession à une entreprise dont la structure apparaissait fragile. Informé dès lundi de cette mise en examen, M. Juppé avait, mardi, indiqué que la privatisation de Thomson serait précédée d'un débat au Parlement.

Lire page 22



Zaïre : l'Afrique du Sud et l'Europe se concertent

Une intervention est envisagée

ALORS QUE les organisations humanitaires sont obligées d'abandonner les camps où se pressent des centaines de milliers de réfugiés, livrés à eux-mêmes dans des conditions humaines et sanitaires dramatiques, la communauté internationale s'interroge : que faire pour éviter que la catastrophe humanitaire en cours dans l'est du Zaïre ne prenne des proportions encore plus gigantesques ?

Vendredi 1er novembre, deux personnalités européennes, Felipe Gonzales, l'ancien président du gouvernement espagnol, et Emma Bonino, chargée de l'aide humanitaire à la commission de Bruxelles, ont franchi le pas et demandé une intervention militaire en l'absence de solutions diplomatiques. Mais parmi les gouvernements européens, notamment à Paris, où l'on se souvient des critiques faites à la France en 1994 à l'occasion de l'opération « Turquoise », personne n'ose, ouvertement, évoquer une telle possibilité. Pour sortir de l'impasse, l'Union européenne semble chercher à convaincre l'Afrique du Sud d'assumer ses responsabilités de puissance régionale.

Des contacts ont ainsi eu lieu entre Européens et Africains du Sud pour tenter de mettre en place des corridors humanitaires, protégés par une force commune. *« Si l'on intervient, pour partir immédiatement, c'est une catastrophe*, a déclaré au *Point* du 2 novembre Ahmedou Ould Abdallah, ancien représentant spécial des Nations unies au Burundi. *Il faut s'installer pour longtemps, et la communauté internationale n'y est pas prête. »* Soulignant que le Kivu est une région surpeuplée, il affirme que *« les Tutsis du Zaïre, installés là depuis longtemps, sont devenus des boucs émissaires tant pour les Zaïrois que pour les réfugiés hutus »*.

Lire page 2

Recul de FO à l'assurance-maladie

Aux élections aux caisses primaires d'assurance-maladie, la CFDT et le patronat quintuplent leurs présidences. p. 6

Télécoms : BT rachète MCI

L'opérateur téléphonique britannique se propose de racheter MCI, deuxième groupe de communication longue distance aux Etats-Unis. p. 12

Les évêques en débat

Au cours de son assemblée plénière à Lourdes, l'épiscopat renouvelle sa présidence et sa ligne. p. 7 et notre éditorial p. 11

Austérité en Espagne

Dans un entretien au *Monde*, José Maria Aznar, président du gouvernement espagnol, se félicite des succès de sa politique d'austérité. p. 4

« Madame l'ambassadeur »

Grande dame et femme fatale, Pamela Harriman se dit *« américaine par choix et démocrate par conviction »*. p. 9

La boxe comme thérapie

Malgré sa séropositivité, le boxeur américain Tommy Morrison a décidé de remonter sur le ring. p. 16

Jacques Toubon au « Grand Jury »

Le ministre de la justice est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 3 novembre.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1103 - 7,00 F

L'assassin était invité au « talk-show »

WASHINGTON
de notre correspondante

Sur le petit écran, où elle anime tous les jours avec brio le « Jenny Jones Show », émission qui porte son nom, Jenny Jones est une jeune femme qui ne recule devant aucune audace, maîtresse d'elle-même et de son public, qu'elle sait faire rire, applaudir ou huer aux moments requis par le script. Mais cette semaine, à la barre du tribunal de Pontiac (Michigan), Jenny Jones, les yeux baissés, avait perdu sa superbe : le procès pour meurtre où elle déposait en qualité de témoin est en passe de devenir celui des talk-shows télévisés, dont le sien figure parmi les plus populaires.

L'émission qui fut à l'origine du drame, le 6 mars 1995, s'était tenue comme prévu, ponctuée de *« ah ! »*, de *« hou ! »* et de grands éclats de rire. Le thème du jour, « Admirateurs secrets », permettait de confronter des invités successifs à des invités surprises, qui leur déclaraient brûler d'amour pour eux à leur insu. C'était, a expliqué Jenny Jones au procès, *« un show léger, pour s'amuser »*.

Jonathan Schmitz, l'un des invités, avait effectivement donné l'impression de trouver ça drôle, même s'il eut l'air un peu gêné lorsqu'il *comprit que son admirateur secret était un* homme. Mal remis d'une rupture de fiançailles, « Jon » Schmitz, serveur dans un restaurant de Detroit, vingt-quatre ans et déjà deux tentatives de suicide, avait sauté de joie lorsque le « Jenny Jones Show » l'avait contacté ; peut-être, avait-il même confié à ses parents, son *« admiratrice secrète »* n'était-elle *autre que la fiancée perdue ?*

Lorsqu'il arriva sur scène, il y trouva l'une de ses voisines, Linda Riley, et un jeune homme qu'il connaissait vaguement de vue ; imaginant que Linda était la fameuse admiratrice, il l'embrassa affectueusement et parut surpris de la chaleur de l'accolade du jeune homme. C'est alors que Jenny Jones lâcha sa bombe : *« Votre admirateur secret, Jon, c'est lui, Scott ! »* Tandis que les spectateurs, mis dans la confidence, hurlaient de rire, Jonathan riait jaune et s'écria : *« Vous m'avez menti ! »* Scott Amedure, homosexuel de trente-deux ans, expliqua avoir rencontré Jon en allant rendre visite à Linda et avoua nourrir depuis à son égard *« des fantasmes de champagne et de crème fouettée »*. Le public exultait. *« Vous êtes libre ? »*, demanda Jenny Jones à Jon Schmitz. *« Non, je suis hétérosexuel »*, répondit-il. *« Tout est possible ! »*, remarqua-t-elle... Le soir, lorsqu'il téléphona à ses parents, très tard, après avoir noyé son humiliation dans l'alcool, Jon Schmitz pleurait. Trois jours plus tard, il se rendit chez Scott Amedure et le tua de deux coups de revolver. Accusé de meurtre avec préméditation, il risque la prison à perpétuité.

Ses avocats veulent prouver aux jurés que ce *jeune homme, psychologiquement fragile*, a été délibérément trompé par les responsables de l'émission et que cette pratique est courante dans les talk-shows, pourvoyeurs de sensations fortes. Jon Schmitz avait précisé aux assistants de Jenny Jones qu'il ne voulait pas participer à l'émission si son admirateur s'avérait être un homme ; l'animatrice affirme n'en avoir jamais été informée. Depuis le meurtre de Scott Amedure, certains talk-shows ont fait leur *mea culpa* et, sous la pression des annonceurs, la « télé-embuscade » est en train de passer de mode.

Jenny Jones, elle, n'est pas au bout de ses peines : la famille de la victime lui réclame 25 millions de dollars en dommages et intérêts.

Sylvie Kauffmann

Télé : la folie des séries cultes

LES SÉRIES sont un genre télévisé qui attire de plus en plus de fanatiques. Les héros récurrents font s'évader le spectateur dans un monde onirique auquel il s'identifie : on parle alors de série culte. Des clubs regroupent les « accros » de *Star Trek, Chapeau melon et bottes de cuir, Aux Frontières du réel*... L'une des plus célèbres séries, *Le Prisonnier*, incarnée par Patrick McGoohan, réapparaît cette semaine sur la chaîne câblée spécialisée, Série-Club.

Notre supplément « Télévision-Radio-Multimédia » passe également au crible la bande FM de la région parisienne, ainsi que les sites Internet consacrés à l'information économique et à ses dérives, dont l'espionnage industriel.

Lire notre cahier « Télévision-Radio-Multimédia »

Au Kivu, les métastases d'un génocide

UN CANCER ethnique ronge l'Afrique des Grands Lacs. L'actuel drame du Kivu n'est que le plus récent symptôme de ce mal, deux ans et demi après le désastre anti-tutsi du Rwanda qui fit au moins cinq cent mille morts. Toute une région est contaminée par ce que notre consœur belge Colette Braeckman appelle, dans son dernier livre (*Terreur africaine*, Fayard), les *« métastases du génocide »*.

Restés impunis, les massacres de 1994 n'en finissent pas de gangréner les mémoires. Les anciens tueurs hutus, chassés du Rwanda, ne songeaient qu'à une revanche sanglante. Le régime tutsi de Kigali jugeait impérieux d'écarter ce danger. Les violences commises au Zaïre contre la communauté tutsie et le vide du pouvoir à Kinshasa lui ont fourni la tentation et l'alibi d'une action préventive.

Entre ces deux pouvoirs, des peuples sont, comme d'habitude, tiraillés, manipulés, pris en otage. La guerre, ou la peur de la guerre, pousse les villages vers l'exode, vide les camps de réfugiés, annonce peut-être une énième catastrophe humanitaire. Rien, heureusement, ne laisse craindre pour l'instant un nouveau génocide. Il suffit, il est vrai, des séquelles de l'ancien.

Politiquement, pourtant, la crise est plus grave qu'en 1994. D'abord parce que les conflits ethniques internes aux trois voisins – Rwanda, Burundi et Zaïre – se mêlent et s'enveniment désormais l'un l'autre. Ensuite, parce qu'ils débouchent sur des affrontements interétatiques. Enfin, parce qu'ils menacent l'intégrité et l'avenir même, en tant que nation, de l'immense et fragile Zaïre.

La guerre du Kivu était prévisible. Sa cause première tient à l'existence, près de la frontière, de camps de réfugiés devenus peu à peu des « chaudrons de la haine ». Un peuple d'émigrés hutus, encadrés, noyautés, recrutés par les anciens massacreurs, soldats et miliciens du régime déchu, devenait le vivier de ces extrémistes, qui rêvent d'une reconquête armée du Rwanda, et empêchent les retours pacifiques au pays, *individuels ou familiaux*. Au point d'avoir rendu épineuse, voire impossible, la tâche des professionnels de l'humanitaire contraints, leur neutralité dût-elle en souffrir, de fermer les yeux sur les détournements de nourriture, source d'enrichissement des « revanchards ».

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 11

Comment le « Che » est mort


FELIX RODRIGUEZ

PROFESSIONNEL du renseignement, Felix Rodriguez appartenait à la CIA. En 1967, elle le détacha auprès des militaires boliviens en train de traquer la guérilla dans l'est du pays. Trente ans plus tard, de passage à Paris, il raconte comment il acquit la conviction que les rebelles étaient dirigés par Ernesto « Che » Guevara, comment ce dernier fut capturé, et comment il reçut l'ordre de le faire assassiner. Récit sans émotion, ni animosité, ni regret.

Lire page 10

International	2	Aujourd'hui	16
France	5	Agenda	18
Société	7	Abonnements	18
Carnet	8	Météorologie	18
Horizons	9	Mots croisés	18
Entreprises	12	Culture	19
Placements/marchés	13	Radio-Télévision	21

AFRIQUE Alors que la situation militaire sur le terrain était toujours aussi confuse et que le drame vécu par des centaines de milliers de réfugiés hutus, livrés à eux-mêmes, s'aggravait, la Communauté internationale tentait, toujours aussi difficilement, de trouver une issue à la crise. Certains responsables de l'Union européenne réfléchissaient notamment sur l'idée d'ouvrir des « couloirs humanitaires » défendus par une force « militaro-humanitaire », permettant, à tout le moins, d'aider les réfugiés. ● L'AFRIQUE DU SUD, la France et la Belgique, pourraient être au centre de ce dispositif. ● LA SITUATION POLITIQUE au Zaïre reste incertaine, compte tenu de l'aggravation de l'état de santé du président Mobutu Sese Seko. Un opposant de longue date au président zaïrois, Laurent Kabila, ancien compagnon de Patrice Lumumba, a ainsi participé à un meeting dans l'est du pays.

L'Europe et l'Afrique du Sud envisagent une intervention au Zaïre

Les réfugiés sont désormais totalement abandonnés. Les combats se poursuivent sans relâche au Kivu, dans l'est du pays, et à la frontière avec le Rwanda. L'Union européenne cherche à mettre sur pied, avec l'Afrique du Sud, une opération « militaro-humanitaire »

BRUXELLES
(Union européenne)
De notre correspondant

Préoccupée par la dégradation de la situation humanitaire et politique au Kivu, dans l'est du Zaïre, l'Europe commence à s'interroger sur l'opportunité d'une intervention dans la région. Celle-ci, que vient d'appeller de ses vœux Felipe Gonzalez, l'ancien président du gouvernement espagnol, ne pourrait être envisagée que souhaitée et appuyée par les Etats africains eux mêmes.

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les efforts actuellement déployés par Aldo Ajello, l'envoyé spécial de l'Union européenne (UE) dans la région des Grands Lacs, pour réactiver le « mécanisme d'Arusha », autrement dit pour organiser, au plus vite, comme cela fut fait lors du récent putsch militaire au Burundi, une conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de la zone. Le président kenyan, arap Moï, a proposé d'accueillir cette rencontre à Nairobi.

NÉCESSAIRE FEU VERT DE L'OUA

Par ailleurs, les ministres des Quinze chargés du développement tiendront une réunion extraordinaire mardi à Bruxelles. La précédente conférence d'Arusha avait rassemblé les dirigeants de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda, du Zaïre, du Cameroun (en tant que pays exerçant la présidence de l'Organisation de l'unité africaine – OUA), de l'Ethiopie. L'OUA et l'UE étaient également représentées.

Sont-ils tous prêts à s'asseoir ensemble autour d'une table ? C'est la première difficulté à laquelle se heurte M. Ajello, actuellement à Kinshasa, ou, comme si l'après-Mobutu avait déjà commencé, la surenchère nationaliste se déchaîne.

Le premier ministre zaïrois, Kengo Wa Dongo, a déclaré qu'il refuserait toute négociation tant que les armées étrangères n'auront pas quitté le territoire zaïrois. Au reste, le Parlement zaïrois vient de rompre les relations diplomatiques avec le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Le Rwanda ferait, dans une telle conférence, figure d'accusé. Même s'il peut faire valoir que la présence au Kivu de l'ex-armée nationale rwandaise (celle du précédent régime hutu, responsable du génocide de 1994, qui avait fui au Zaïre après avoir été défaite par le Front patriotique rwandais – FPR, tutsi – de Paul Kagamé) représentait une menace constante pour sa stabilité. Complication supplémentaire, le Burundi, mis au ban de la région, après que les militaires tutsis y ont repris le pouvoir par la force, pourra-t-il être invité ?

L'initiative de M. Ajello a pris davantage de consistance depuis que l'Afrique du Sud a commencé à manifester sa volonté d'assumer ses responsabilités régionales. Si Nelson Mandela a rejeté, vendredi à Pretoria, les critiques soulevées par le projet de vente d'armes défensives sud-africaines au Rwanda, son vice-ministre des affaires étrangères, Aziz Pahad, annonçait que le gouvernement pourrait *« reconsidérer »* ce contrat *« si la situation l'exigeait »*. M. Mandela a justifié celui-ci, d'un montant de 17 millions de dollars, affirmant que Kigali *« devait pouvoir se défendre. »*

« Il y a une armée, juste de l'autre côté de la frontière (au Zaïre, parmi les réfugiés hutus rwandais), *qui a tué pas moins d'un million de personnes au Rwanda »*, a déclaré le président sud-africain. Elle est *« actuellement armée par certains pays et se prépare à retourner au Rwanda pour commettre de nouveaux massacres* (...) *Je ne permettrai pas que cette armée revienne* (...) *dans ce pays où les gens n'ont pas d'armes pour se défendre »*, a-t-il ajouté.

Emma Bonino, le commissaire européen responsable de l'action humanitaire, a pris contact, vendredi, avec les autorités d'Afrique du Sud afin de voir comment celle-ci pourrait contribuer à une opération de sauvetage des réfugiés. Ils sont, désormais, entre 500 000 et 700 000 Hutus, dont un grand nombre d'enfants, à avoir fui les camps attaqués par les éléments tutsis et à s'être dispersés dans la nature.

L'idée serait d'ouvrir des « couloirs humanitaires », qui, bien sûr, devraient être défendus, afin de parvenir à les approvisionner.

Une telle intervention impliquerait la création d'une force militaro-humanitaire, laquelle, dans l'esprit de ceux la jugeant nécessaire, pourrait avoir comme armature des unités sud-africaines et, côté européen, des Français et des Belges. Pour l'Europe comme pour l'Afrique du Sud, l'opération ne serait pensable qu'après avoir obtenu une « couverture » internationale, par exemple un feu vert de l'OUA lors de la rencontre programmée à Nairobi.

Les moyens à mettre en œuvre pour démêler l'écheveau zaïrois, mais aussi assurer la sécurité des personnels humanitaires et des quelques journalistes encore sur place dans la région de Goma, mobilisaient ce week-end les efforts de la diplomatie française, en liaison avec ses partenaires. Il n'est pas question pour Paris de renouveller l'opération « Turquoise », lancée en juin 1994, sous sa seule responsabilité, pour arrêter les massacres au Rwanda, qui avait suscité de nombreuses critiques.

« NOUS DEVONS ÊTRE EN DEUIL »

Bien que l'envoi de troupes françaises ait fait l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, la France avait été aussitôt soupçonnée, par les Tutsis, mais également parmi certains de ses partenaires en Europe, d'agir en tant qu'ancienne puissance coloniale en Afrique et, donc, de suivre ses propres intérêts dans la région. Faute de soutien politique, le président Mitterrand avait retiré le contingent français en août sans que rien ait été réglé.

Les efforts, par la suite, pour tenter de convaincre les pays africains de mettre sur pied, avec le soutien logistique des Occidentaux, une force d'interposition panafricaine, se sont heurtés à la rivalité entre Paris et Washington, ainsi qu'à l'indifférence des Européens.

Pour sa part, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est contenté, vendredi – rapporte notre correspondante à New York, Afsané Bassir Pour –, de demander un cessez-le-feu immédiat dans l'est du Zaïre et l'arrêt des *« incursions transfrontières »*, la situation faisant désormais peser *« une menace grave sur la stabilité dans la région des Grands Lacs »*. Dans une déclaration lue en séance officielle à New York, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont demandé *« à tous les Etats de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats voisins »*.

Outré par l'impuissance de la Communauté internationale, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, le Malaisien Razali Ismail, a publié, vendredi, une déclaration au ton inhabituellement sévère : *« Aujourd'hui, nous, individuellement ou collectivement (...) devons être en deuil*, écrit-il notamment, *non seulement à cause de l'énorme catastrophe humaine en cours dans la région des Grands Lacs, mais aussi pour l'apparente évaporation des capacités de la communauté internationale a répondre à de tels drames. »*

Philippe Lemaître

Kinshasa décide le renvoi « forcé » des réfugiés

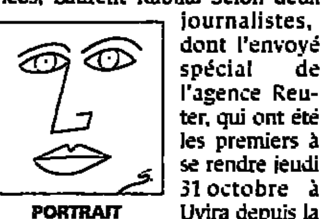
Le gouvernement zaïrois a annoncé, vendredi 1er novembre, le *« renvoi forcé et progressif de tous les réfugiés rwandais et burundais campés sur* (son) *territoire »*. On estime à plus d'un million le nombre de réfugiés dans l'est du Zaïre, totalement abandonnés à leur sort depuis l'évacuation du personnel des principales organisations humanitaires. Dans le Sud-Kivu, personne ne sait ainsi ce qu'il est advenu des centaines de milliers de réfugiés et déplacés dans cette région. Au Nord-Kivu, dans Goma et sa région, des centaines de milliers d'autres réfugiés et déplacés seront laissés sans aucune assistance. Dans le seul camp de Mugunga, devenu le plus grand camp de réfugiés au monde, plus de 400 000 personnes sont entassées et n'ont rien pour se construire un abri ou pour se chauffer, alors que la saison des pluies vient de commencer. La question de la nourriture va se poser rapidement, de manière dramatique, et pourrait déboucher sur de nouvelles violences et sur l'apparition d'épidémies. – *(AFP.)*

Confusion sur l'état des combats

Samedi 2 novembre, en fin de matinée, la confusion la plus totale régnait quant à l'issue des combats qui se poursuivent dans l'est du Zaïre, entre les rebelles banyamulenges, soutenus par les forces rwandaises, et l'armée zaïroise. A Goma, à la frontière zaïro-rwandaise, de très nombreux tirs à l'arme automatique étaient entendus dans le centre de la ville selon l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse (AFP), qui a constaté l'abandon par les forces zaïroises du poste-frontière de Giseniy. Des habitants zaïrois de Goma, joints par téléphone, assuraient que les soldats rwandais se trouvaient dans certains quartiers de la ville. Pourtant, Kigali démentait fermement toute implication dans les combats à Goma. Les autorités zaïroises continuent, pour leur part, à démentir la prise de Bukavu par les rebelles tutsis. Un photographe de l'AFP qui se trouve à Bukavu indiquait, vendredi, que les rebelles tutsis contrôlent la ville depuis mercredi et que l'armée zaïroise a pris la fuite, ainsi que des milliers de civils. – *(AFP.)*

Le retour de Laurent Kabila, le vétéran marxiste de la lutte anti-Mobutu

LA GUERRE du Kivu attire l'attention sur un vétéran de la vie politique zaïroise qui n'avait plus fait parler de lui depuis de longues années, Laurent Kabila. Selon deux journalistes, dont l'envoyé spécial de l'agence Reuter, qui ont été les premiers à se rendre jeudi 31 octobre à Uvira depuis la chute, annoncée puis démentie, de cette ville du Sud-Kivu entre les mains des rebelles banyamulenges, Laurent Kabila participait ce jour-là a un rassemblement organisé par ces derniers.



PORTRAIT

Présenté comme le coordinateur d'un tout nouveau mouvement, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, il a, s'exprimant en swahili, appelé *« le reste de la population zaïroise à se soulever contre le système répressif qui a plongé le peuple de ce pays dans la misère »*, ajoutant : *« Ceci est votre mouvement. C'est un mouvement contre la tyrannie et la corruption. C'est un mouvement pour la liberté et la vie. Nous devons renverser Mobutu et le jeter dans la poubelle de l'Histoire. »*

La réapparition de ce personnage remet en mémoire le Zaïre d'une autre époque, celle de la guerre civile des années 60. Laurent Kabila est alors un jeune disciple de Pierre Mulele, apôtre de la subversion révolutionnaire, qui, après avoir dirigé un maquis dans la région du Kwilu, au centre-ouest du pays, sera torturé à mort à Kinshasa en octobre 1968, a peine rentré d'exil, par les officiers du général Mobutu. Ce dernier affirmait pourtant lui avoir accordé son pardon. Comme Mulele, et comme Antoine Gizenga, autre chef « marxiste », Kabila se réclame de Patrice Lumumba, l'ancien premier ministre assassiné en janvier 1961.

Après la prise du pouvoir par Mobutu en novembre 1965, l'ordre est rétabli à peu près partout dans le pays. Les chefs de l'opposition s'exilent ou se rallient. Seul le Parti révolutionnaire du peuple (PRP) de Laurent Kabila se replie dans les montagnes qui dominent le lac Tanganyika, où il crée un maquis.

D'avril à décembre 1965, il reçoit la visite et le soutien d'un prestigieux guérillero, « Che » Guevara, qui combattra quelque temps à ses côtés avec deux cents soldats cubains.

MAQUISARDS PAYSANS

La légende veut que le « Che » partit vers l'Afrique, avec, pour bagage à main, un attaché-case bourré de livres et d'inhalateurs. Il souffrait d'un asthme tenace. Pendant le vol de retour vers Cuba, il dut dissimuler son visage pendant des heures derrière un traité d'échecs pour ne pas être reconnu par son voisin, un vieil admirateur.

Au Kivu, la guérilla de Laurent Kabila s'étiolera rapidement, les maquisards devenus paysans étant contraints de survivre en autarcie. Laurent Kabila réapparait de temps à autre, notamment en septembre 1982 lorsqu'il participe, avec Antoine Gizenga, à une session du « tribunal permanent des peuples » réuni à Rotterdam. Mais il brille par son absence lors des travaux de la conférence nationale issue en 1991 de l'abolition du parti unique.

Reste à savoir pourquoi resurgit ainsi ce personnage d'une autre époque. A-t-il repris du service, à l'approche de la soixantaine – lui qui n'est pas un Banyamulenge – à l'instigation d'un régime rwandais soucieux de donner une coloration politique et une assise plus large à une rébellion purement ethnique ? Une chose est sûre : Laurent Kabila voue une haine farouche au président zaïrois, qu'il a toujours tenu pour un imposteur.

Jean-Pierre Langellier

Pendant ce temps-là, à l'hôtel Beau-Rivage

BERNE
de notre correspondant

Discrétion suisse oblige, un calme imperturbable règne autour de l'hôtel Beau-Rivage à Lausanne où séjourne le président zaïrois Mobutu Sese Seko depuis son opération de la prostate, le 22 ao0t. Alors que les derniers rayons du soleil flamboient tranquillement sur le lac Léman et qu'en face s'allument, une à une, les lumières d'Evian en cette fin d'après-midi de la Toussaint, rien n'indique la présence du chef d'Etat africain et de sa suite en ces lieux. Pas le moindre contrôle, pas le moindre agent de la maréchaussée en faction, les abords du luxueux palace plus que centenaire sont quasiment déserts. Près de la porte d'entrée, une limousine noire à plaque diplomatique attend, d'autres véhicules sont garés dans l'arrière-cour.

A l'intérieur, sous les lambris et les hauts plafonds, même impression de calme feutré dans les enfilades cossues, hantées par les fantômes de fastes révolus. Parmi les hôtes célèbres qui l'ont fréquenté, la grande-duchesse de Bade, l'empereur du Japon Hirohito, le duc et la duchesse de Windsor, le roi Hussein de Jordanie, mais aussi Mary Pickford, Gary Cooper, Sacha Guitry, Coco Chanel, sans oublier Somerset Maugham, Paul Bowles, Albert Cohen, Camille Saint-Saëns ou encore Georges Simenon, qui vint y finir ses jours.

Le Beau-Rivage a aussi apporté sa contribution à l'Histoire en servant de cadre à d'importantes rencontres internationales : c'est en ses murs que fut signé, en octobre 1912, l'accord qui mit fin à la guerre italo-turque, puis en 1924 le traité de Lausanne entre les alliés et le gouvernement turc et où devait se jouer en partie le sort des Arméniens et des Kurdes.

Aujourd'hui, à en juger par les apparences, on est plutôt loin de la crise qui secoue le Zaïre. Peu loquace, le directeur de l'hôtel précise, toutefois, que le président Mobutu et la vingtaine de personnes qui l'accompagnent occupent une quinzaine de chambres. A 400 francs suisses la nuit et 1 900 francs suisses pour la suite, ils dépensent environ une dizaine de milliers de francs suisses (environ 40 000 FF) par jour. Une somme qui n'est pas à négliger en cette période de vaches maigres pour l'hôtellerie helvétique.

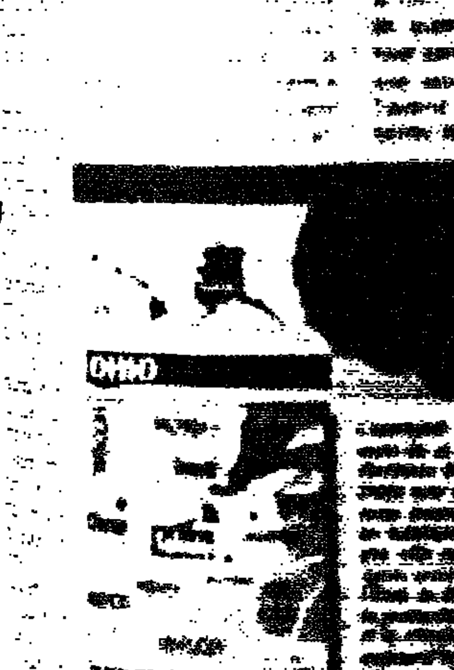
« Nous ne portons pas de jugement sur les opinions de nos clients, ajoute le directeur. *Parmi eux, il peut y en avoir de plus ou moins honnêtes. Nous accueillons les chefs d'Etat que la Suisse reconnaît comme tels. Les médecins ne viennent pas à l'hôtel, le président Mobutu suivant un traitement ambulatoire au centre hospitalier universitaire de Lausanne. »*

MALAISE

Pas plus disert sur les faits et gestes de son hôte, le directeur du Beau-Rivage concède qu'il l'a encore vu il y a deux ou trois jours. Il indique également qu'il n'y a pas plus de va-et-vient autour de M. Mobutu qu'il n'y en a eu en début de semaine quand son établissement a accueilli Charles Pasqua venu donner une conférence sur l'Europe à Lausanne.

En réponse aux critiques de plus en plus vives que lui vaut la présence en Suisse du président zaïrois, le gouvernement helvétique a réaffirmé, vendredi soir, que *« toute personne, quel que soit son passé, a droit à un traitement médical »*. Les raisons humanitaires invoquées par Berne n'ont, cependant, pas suffi à dissiper le malaise. Après les protestations d'un membre communiste du gouvernement du canton de Vaud, le maire socialiste de Lausanne, Yvette Jaggi, est intervenu auprès du conseil fédéral pour regretter que l'autorisation de séjour du président zaïrois ait été prolongée jusqu'au 27 novembre.

Jean-Claude Buhrer



هكذا من الأصل

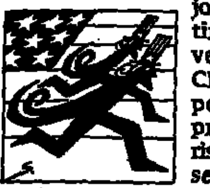
Le financement du Parti démocrate embarrasse Bill Clinton

Le président américain propose d'interdire l'« argent de l'étranger »

Soumis à un feu roulant de critiques sur les dons de l'étranger pour la campagne démocrate, Bill Clinton, à quatre jours du scrutin présidentiel, a tenté une manœuvre d'esquive en proposant d'interdire toute contribution financière non-américaine dans la vie politique nationale.

WASHINGTON
de notre correspondant

La controverse sur les fonds d'origine douteuse ayant servi à financer le Parti démocrate, ainsi que sa propre campagne électorale, prenait trop d'ampleur : à quelques jours du scrutin du 5 novembre, Bill Clinton ne pouvait prendre le risque de laisser une telle polémique


ÉLECTIONS

éroder la confortable avance dont il bénéficie dans les sondages. Il s'est donc résolu, vendredi 1er novembre, à prendre le problème à bras-le-corps, du moins en apparence.

M. Clinton, qui avait jusqu'ici choisi d'ignorer les mises en cause virulentes de Bob Dole et de Ross Perot, lesquels l'accusent d'avoir *« vendu l'accès à la Maison Blanche »*, s'est prononcé en faveur d'une réforme du financement des partis politiques, passant par une interdiction totale des dons émanant de filiales de sociétés étrangères, ou de ressortissants étrangers résidant aux Etats-Unis. *« Seuls les citoyens »*, a dit M. Clinton, devraient être autorisés à contribuer à une campagne électorale.

Sans évoquer les révélations de la presse à propos des fonds d'origine asiatique (Indonésie, Corée du Sud et Taïwan) dont a bénéficié son parti, M. Clinton – dont la proposition a immédiatement été qualifiée par les républicains de *« comble de l'hypocrisie »* – s'est borné à indiquer : *« Nous avons respecté les règles, mais il est temps de* [les] *changer. »* Reconnaissant que les démocrates – comme les républicains –, ont reçu de l'argent par ce biais, il a affirmé que M. Dole a bloqué à cinq reprises l'examen par le Congrès d'une réforme du financement électoral.

MENACE POLITIQUE

Or, s'il est vrai que l'ancien chef de la majorité sénatoriale n'a rien fait pour promouvoir les tentatives de moralisation du financement de la vie politique, les amis de M. Clinton ont adopté la même attitude. Les candidats à la Maison Blanche suggèrent rituellement une telle réforme, mais un large consensus prévaut ensuite au Congrès pour que celle-ci soit soigneusement enterrée. Le « scandale » de l'« argent de l'étranger » a cependant pris de l'ampleur en cette fin de campagne électorale.

A la demande d'élus républicains, Janet Reno, le ministre de la justice, a engagé jeudi les premières démarches pouvant aboutir à la nomination d'un procureur indépendant qui serait chargé d'enquêter sur l'origine des fonds reçus par le Parti démocrate. Une décision formelle ne sera pas prise avant plusieurs semaines, mais c'est une procédure identique qui avait abouti à la nomination de Kenneth Starr, le procureur (républicain) chargé de l'affaire Whitewater. Une telle étape représenterait une menace politique pour M. Clinton, surtout si les républicains conservent la majorité de l'une ou des deux chambres du Congrès.

Dans ce cas, les responsables du Grand Old Party ne font pas mystère de leur intention de créer une commission d'enquête parlementaire sur les agissements du fameux John Huang et de quelques autres collecteurs de fonds du Parti démocrate. *« Tout le monde sait quel est le problème à propos de l'argent dans les campagnes*, a ajouté M. Clinton : *il y en a trop, il faut trop de temps pour le collecter et il suscite trop de questions. »*

La commission électorale fédérale estime pour sa part que les deux partis ont récolté trois fois plus d'argent en *soft money* (l'« argent souple », c'est-à-dire les fonds privés, dont le montant est illimité) qu'il y a quatre ans. Telle était la tâche de M. Huang, un personnage mystérieux dont la présidence a tenté de minimiser le rôle, jusqu'au moment où la presse a révélé que l'intéressé s'était rendu soixante-cinq fois à la Maison Blanche depuis le début de l'année...

Laurent Zecchini

Ion Iliescu brigue un nouveau mandat présidentiel en Roumanie

L'issue des élections législatives est incertaine et le vote des campagnes sera déterminant. L'opposition ne désespère pas d'obtenir la majorité des sièges au Parlement

BUCAREST
correspondance

D'un côté et de l'autre de l'étal coloré, deux mondes s'opposent. Comme chaque jour que Dieu fait, Gheorghe, le visage ridé par une vie de travail à la campagne, s'est installé dans l'une des allées du marché Boucour-Obor de Bucarest, sinistre halle ouverte à tous les vents, entourée d'immeubles invariablement gris. Il propose poivrons et tomates, maigre production saisonnière de sa petite exploitation, quelques hectares de cultures vivrières que *« le président Ion Iliescu lui a donnés il y a quatre ans »*, dit-il, dans le cadre de la réforme agricole.

Un de ses clients tente vainement de lui expliquer que le président est *« un bolchevik »* et que l'opposition *« démocratique »* ne veut pas lui reprendre sa terre pour recréer les grands domaines d'avant-guerre. Rien n'y fait. Le poids de l'histoire et la propagande du parti au pouvoir ont fait leur œuvre. Dimanche 3 novembre, comme la majorité des agriculteurs, Gheorghe votera pour le président sortant. Son interlocuteur, à l'instar de la plupart des habitants des grandes villes roumaines, soutiendra Emil Constantinescu, le candidat de la Convention démocratique (CDR). Dans ce pays où plus d'un habitant sur trois travaille dans l'agriculture, le vote des campagnes déterminera l'issue des élections législatives et présidentielle.

Les candidats de l'opposition l'ont compris. Ils ont sillonné la Roumanie dans l'espoir de voler des voix au président Iliescu et à sa formation, le Parti de la démocratie sociale (PDSR). La CDR et l'Union sociale-démocrate de l'ancien premier ministre Petre Roman ont multiplié les déplacements dans les fiefs du chef de l'Etat. Ils ont plongé au cœur de cette Roumanie profonde de 23 millions d'habitants, mosaïque de petits villages où l'on tire encore l'eau des puits et de cités ouvrières bétonnées pendant l'industrialisation forcenée sous le communisme et aujourd'hui recroquevillées autour d'entreprises d'Etat tournant au ralenti.

PRONOSTICS INCERTAINS

Les sondages semblent donner raison à la stratégie adoptée par l'opposition, qui dispose de réelles chances d'obtenir la majorité au Parlement. Selon une étude réalisée le 20 octobre, trois partis se détachent. Le PDSR et la CDR obtiendraient l'un et l'autre aux alentours de 25 % des voix, suivis par l'USD (18 %), puis par sept formations (libéraux, nationalistes, ex-communistes...) qui peuvent passer la barre des 3 % des suffrages exprimés nécessaires pour obtenir des sièges. *« Ce sont les petites formations qui feront la différence »*, affirme Mihnea Berindei, chercheur au CNRS d'origine roumaine. Tous les scénarios sont donc possibles.

Les pronostics sont tout aussi incertains pour la présidentielle. Selon la même enquête, Emil Constantinescu recueillerait environ 25 % des voix, talonné par Petre Roman (21 %). Avec environ un tiers des intentions de vote, le président sortant apparaît encore comme le grand favori, malgré l'usure de sept années de pouvoir. Paré de son slogan *« Force et équilibre »*, Ion Iliescu donne tous les signes d'un homme prêt à affronter une éventuelle cohabitation avec un gouvernement d'opposition. Il est favorable à une accélération des réformes tout en se posant comme le garant de la stabilité sociale.

Pour cela, le président Iliescu tente, non sans ambiguïté ni habileté, de se démarquer du parti qui le soutient. *« Bon père du peuple »* à la réputation d'honnêteté, il a pourtant assisté, inerte, à la montée de la corruption qui, peu ou prou, gangrène tous les niveaux de l'administration. Il n'est pas un jour, quasiment, sans que la presse n'apporte son lot de révélations sur une personnalité au pouvoir ou proche de lui accusée de corruption. Mais la totale liberté d'expression exercée par des médias indépendants se heurte aux limites de l'indépendance d'une justice prompte à enterrer les dossiers compromettants.

L'évolution économique et sociale du pays donne aussi quelques signes d'inquiétude. Or, la marge de manœuvre du futur gouvernement sera étroite. Il héritera notamment de l'épineux problème de la privatisation et de la restructuration d'un immense secteur public qui assure encore 90 % de la production industrielle avec des équipements souvent obsolètes. L'industrie lourde n'est pas compétitive, mais elle fait vivre des millions de foyers et permet d'afficher un taux de chômage très bas (6,3 %).

Quant au pouvoir d'achat des ménages, il ne donne pas de signe évident d'amélioration : les Roumains doivent se contenter d'un salaire mensuel moyen d'environ 400 francs.

Christophe Chatelot

Les minorités, sujet majeur, à Toledo comme ailleurs

TOLEDO (Ohio)
de notre envoyée spéciale

Le mois dernier, 96 joueurs de golf se sont retrouvés sur le green du Brandywine Country Club, près de Toledo, pour participer à un tournoi organisé par la chambre de commerce locale. L'originalité de cet événement ne tenait pas à la catégorie socio-professionnelle des participants, tous issus des milieux d'affaires, mais à leur couleur : le *« tournoi de la diversité »* avait pour but de mettre en contact, dans un cadre informel où se nouent traditionnellement de précieuses relations d'affaires, des gens de races différentes qui ont peu de chances de se croiser.

Tiger Woods, jeune star montante du golf professionnel américain, né d'un père noir et d'une mère thaïlandaise, le sait mieux que tout autre : trop de clubs de golf restent officieusement réservés aux Blancs – et aux hommes, ajouteront les femmes d'affaires, les premières à avoir attaqué ce bastion de la masculinité blanche. Mais l'initiative de la chambre de commerce de Toledo est révélatrice d'une certaine évolution des relations raciales aux Etats-Unis, marquée par la montée des classes moyennes noires et hispaniques. C'est un des résultats de trois décennies d'*affirmative action*, sorte de « discrimination positive » consistant à favoriser l'accès des minorités ethniques à l'université, à l'emploi, aux marchés et aux postes d'encadrement. A Toledo comme ailleurs, la progression du niveau d'instruction de la communauté noire a permis l'émergence d'une classe moyenne mieux armée pour revendiquer l'égalité raciale.

OHIO
HAWAÏ
OHIO
Toledo
Columbus
300 km

Comment les Américains vont-ils se déterminer pour les élections du 5 novembre ? Dans une série de six articles, nous avons choisi d'interroger les habitants de Toledo (350 000 hab.), une ville moyenne de l'Ohio. Après avoir évoqué la place de l'Etat, la situation économique, la protection sociale, l'éducation et la criminalité, nous abordons aujourd'hui la question des minorités.

RÉFÉRENDUM

Pour autant, *« on est loin du compte »*, reconnaît Emerson Ross, chargé des relations communautaires chez Owens Corning, firme de matériaux de construction qui emploie 1 200 personnes à Toledo et 18 000 dans le monde. Owens Corning a mis en place, ces trois dernières années, une *« politique de diversité »* après que son nouveau PDG, Glenn Heiner, prenant les commandes de l'entreprise en 1992, eut rendu son verdict : *« Trop masculine et trop blanche. »* Moins agressive, plus vague, moins contraignante que l'*affirmative action*, la *« diversité »* est le maître mot dans le monde de l'entreprise.

Des *« conseils de diversité »*, constitués de volontaires, ont été formés dans chaque division ; un *« directeur de la diversité » a été recruté. Résultat : « Nous employons davantage de membres des minorités ethniques »*, dit Emerson Ross. Dans une ville dont plus du quart de la population relève de ces minorités (17 % des habitants sont noirs, 7 % hispaniques et 3 % appartiennent à d'autres minorités), les entreprises ont réalisé que la diversification de leur main-d'œuvre servait leurs propres intérêts, relève Chiquitha Lloyd, qui a créé, à la chambre de commerce, des programmes visant à améliorer l'accès des PME « noires » ou « hispaniques » aux marchés offerts par les grandes entreprises.

Leur bilan, au bout de quelques années, tend à rejoindre le verdict de Bill Clinton sur l'*affirmative action* : *« Modifiez-la, ne l'abolissez pas. »* La notion de quotas est très impopulaire, mais faire table rase paraît irréaliste. Il y a dix-huit mois, l'*affirmative action* était au cœur des grands débats sur l'avenir de la société américaine. Deux universitaires de Berkeley forçaient sa remise en cause en collectant le nombre de signatures nécessaires pour l'organisation d'un référendum sur la question ; le vote aura lieu le 5 novembre et permettra aux électeurs de Californie de dire s'ils souhaitent que leur Etat poursuive le traitement préférentiel accordé à un individu en vertu de sa race ou de son sexe lors de l'attribution d'un emploi ou de l'admission à l'université. Mais le thème de l'*affirmative action* s'est révélé si épineux que les deux grands partis, démocrate et républicain, ont préféré l'éviter dans la campagne électorale nationale. Seule la Californie a poursuivi le combat.

*« Le débat sur l'*affirmative action *a été délibérément évité pour ne pas aliéner l'électorat noir »*, admet une responsable hispanique du Parti démocrate à Toledo. Signe des hésitations que suscite la question, le candidat républicain Bob Dole a commencé par dénoncer les programmes de traitement préférentiel pour les minorités ; puis il a choisi comme colistier Jack Kemp, dont les sympathies pour cette politique sont connues ; enfin, et jusqu'au dernier moment, M. Dole a espéré que l'homme politique noir le plus populaire d'Amérique, le général Colin Powell, fasse campagne avec lui. Or Colin Powell n'a, lui, aucun scrupule à claironner que tant que la discrimination raciale n'aura pas disparu l'*affirmative action* sera nécessaire.

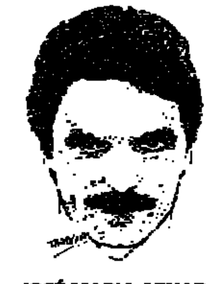
Cette gêne au sommet reflète les sentiments mitigés des Américains, qui, après s'être enflammés un moment, réalisent que tout n'est pas si simple. L'élite noire est elle-même divisée. Amer, C. Allen McConnell, avocat et conseiller municipal noir de Toledo, constate qu'au niveau de la municipalité *« les programmes d'*affirmative action *n'ont pas été appliqués »* et que *« le pouvoir est toujours détenu par l'homme blanc »*. Dans l'hebdomadaire américain *The New Republic*, l'écrivain noir Shelby Steele note, pour sa part, qu'un débat prometteur a finalement buté sur ce qu'il appelle *« la vulnérabilité raciale »* de ses compatriotes : *« Après des décennies de réforme, les Noirs et les Blancs de ce pays restent remarquablement fragilisés par leur réputation historique et les stéréotypes, à savoir que les Blancs sont racistes et les Noirs inférieurs. »*

Sylvie Kauffmann

José Maria Aznar, président du gouvernement espagnol

« La monnaie unique, c'est comme les JO : il faut être sélectionné, mais après il faut courir »

Jacques Chirac et José Maria Aznar présideront les 4 et 5 novembre à Marseille une rencontre bilatérale à laquelle participeront de nombreux ministres. Dans un entretien avec *Le Monde*, le chef du gouvernement espagnol souligne l'excellence des relations bilatérales. Il se félicite d'avoir engagé, sans trouble social majeur, une politique d'austérité dont l'objectif est la monnaie unique dès le 1er janvier 1999.



JOSÉ MARIA AZNAR

« Pourquoi accordez-vous une telle importance au sommet hispano-français de Marseille ?

– Ce n'est pas un hasard si, avec la participation de neuf ministres de chaque côté, nous avons voulu, d'un commun accord, Jacques Chirac et moi, donner un relief particulier à cette rencontre. C'est une décision politique, celle d'afficher les rapports forts et constructifs qui existent entre nos deux pays.

» Les relations bilatérales sont en ce moment excellentes. Elles ont connu par le passé des nuances de qualité, à cause du problème du terrorisme. Mais dans ce domaine aussi maintenant les choses vont bien. Notre coopération est particulièrement efficace sur le plan judiciaire, policier, en matière d'échange d'informations et d'extradition.

» D'autre part, un important accord sur l'extradition a été conclu entre les Quinze, que la France et l'Espagne ont soutenu ensemble. Mais il faut aller plus loin encore dans le cadre de l'Union européenne, développer Europol, lutter ensemble contre le terrorisme, les narco-trafiquants et la criminalité organisée. L'Espagne fera tout pour donner de nouvelles impulsions en matière de sécurité européenne, car je suis convaincu qu'il nous faut définir un espace judiciaire commun.

> « Je ne suis pas disposé à ce que l'Espagne laisse passer cette occasion. Elle est trop souvent, par le passé, restée en marge de l'Histoire »

– Que suggérez-vous sur le problème de l'immigration clandestine ?

– Nous venons d'en parler avec mon homologue portugais, on en parlera à Marseille : il est évident que nous devons nous coordonner au niveau européen ; cela marche d'ailleurs assez bien entre la France et l'Espagne. Ce sont des problèmes dont le traitement est parfois mal ressenti dans l'opinion publique, mais je suis de l'avis qu'il faut en parler ouvertement et adopter une position très claire.

– L'un de vos objectifs majeurs est de faire en sorte que l'Espagne soit dans le premier groupe des pays qui adopteront la monnaie unique, le 1er janvier 1999. Comment prétendez-vous convaincre les Espagnols que c'est possible et que le jeu en vaut la chandelle (c'est-à-dire l'austérité) ?

– Je crois en la stabilité, pas seulement parce que c'est une exigence du traité de Maastricht, mais parce que c'est la meilleure politique. Je ne crois pas aux politiques de déficit et d'endettement. Alors, comment convaincre les gens ? En leur disant que ce n'est pas facile, mais que c'est nécessaire. Aucun gouvernant n'aime arriver au pouvoir en ayant à fermer tous les robinets ; mais si on explique à l'opinion publique que c'est une politique raisonnable, elle suit.

» Notre engagement électoral a été de faire tous les efforts nécessaires pour mener l'Espagne vers la monnaie unique, et c'est ce que je fais, avec le soutien de la majorité du pays, des marchés financiers, des partenaires sociaux. Je ne suis pas disposé à ce que l'Espagne laisse passer cette occasion. Elle est trop souvent, par le passé, restée en marge de l'histoire.

– Pensez-vous pouvoir tenir longtemps cette politique d'austérité ; ne la concevez-vous pas plutôt comme un examen de passage ?

– C'est un peu comme si on se préparait pour les Jeux Olympiques : d'abord il faut être sélectionné, mais après il faut courir...

– Les Espagnols sont-ils prêts pour une course de fond ?

– Je crois que oui. Il y a cent ans, nous sommes entrés dans le vingtième siècle faibles, pessimistes, venant de perdre nos presque derniers territoires ; au bout de trente ans, nous avons eu la guerre civile et ses suites, qui ont duré quarante années. Quand s'est créée la Communauté européenne, dans les années 50, nous n'avons pas pu en faire partie, pour des raisons politiques et économiques. Nous ne l'avons pu qu'en 1986. Depuis, la construction européenne s'est accélérée et je dis aux Espagnols : profitons de cette chance qui nous est donnée d'aborder le vingt et unième siècle comme un pays jeune, optimiste, et qui fait partie de l'histoire. Je crois que c'est un idéal commun à beaucoup d'Espagnols, qui sont disposés, pour lui, à faire beaucoup d'efforts.

– Les grèves qui s'annoncent en novembre (après la décision de geler les salaires des fonctionnaires), vous les considérez comme un épiphénomène ?

– Vous savez, quand je suis arrivé au gouvernement, on disait que je ne parviendrais pas à conclure des accords avec les partis nationalistes. J'y suis parvenu. Après, on a dit que je ne parviendrais pas à faire approuver le budget. Nous l'avons. Puis, on a prédit des mouvements sociaux, des conflits avec les syndicats, comme en France. Or nous sommes arrivés à des accords sur une réforme du système des retraites qui est la plus importante de toute l'histoire de la démocratie espagnole... Il y a un petit secret dans la vie politique espagnole – je ne vous dirai pas lequel, car c'est *mon* secret: nous adoptons actuellement les budgets les plus austères depuis vingt ans et les accords les plus importants sur les retraites, tout cela dans la paix sociale.

– Mais vous chutez dans les sondages...

– Parlez-moi de cela avant les élections, pas après. Ce qui m'importe, ce sont les besoins du pays, pas les sondages. Je ne demande pas qu'on m'applaudisse, je demande qu'on me comprenne.

– En Europe, on annonce une catastrophe tous les quinze jours. Mais tout ne va pas aussi mal qu'on le dit.

– En arrivant au pouvoir, dans le souci de calmer le climat politique, vous avez refusé de déclassifier certains documents du Cesid (les services secrets) qui pourraient mettre en cause le précédent gouvernement de Felipe Gonzalez, notamment dans les assassinats d'opposants basques, il y a quelques années. N'est-ce pas une décision lourde à porter et qui bloque la vie politique ?

– Il aurait été beaucoup plus facile pour moi de déclassifier ces documents. Seulement, j'ai le sens de l'Etat et des responsabilités que cela entraîne. Ma justification est entièrement politique : dans l'intérêt de l'Espagne il ne fallait pas les déclassifier. C'est tout. Les épisodes concernés par ces documents ont tous trait à une époque antérieure, c'est aux tribunaux de se prononcer là-dessus, pas à moi. Je ne suis pas là pour rendre la justice, mais pour gouverner avec justice. Et j'essaie de le faire : regardez les journaux d'il y a huit, dix, vingt mois, et regardez ceux d'aujourd'hui : on ne parle plus de corruption, de fonds *« réservés »*, de *« guerre sale »*, mais de taux d'intérêt les plus bas de notre histoire, d'accords sociaux, etc. C'est un nouveau climat, une nouvelle dynamique qui s'installe dans ce pays, et j'ai la faiblesse de croire que le gouvernement y est un peu pour quelque chose.

– Avez-vous le sentiment que pour la société française ce passage est plus difficile ?

– La France a ses difficultés, comme les autres. Mais elle est un pays moteur en Europe. Son succès est très important pour toute l'Europe, on ne peut pas souhaiter autre chose.

– Croyez-vous qu'une majorité de pays européens parviendront à remplir les conditions de passage à la monnaie unique à la date prévue ?

– Je crois qu'il est important qu'on y arrive, pour écarter le risque d'une nouvelle division de l'Europe. Cela exige des décisions politiques importantes, un fort engagement en faveur des règles fixées à Maastricht. Je ne suis pas partisan d'un assouplissement des critères ni d'une remise en cause du calendrier.

– Beaucoup prédisent qu'on n'y arrivera pas.

– Plusieurs évêques et d'autres personnalités parlent d'ouvrir un dialogue avec l'ETA. Le moment est-il venu ?

– Non, je n'y crois pas une seconde. Je crois au contraire que la politique de lutte frontale contre le terrorisme que nous menons donne de bons résultats, et qu'il n'y en a pas d'autre. Ma responsabilité, c'est de frapper l'ETA le plus durement possible et je vais m'y employer. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps et Claire Tréan

Sommets franco-espagnol et franco-britannique

Le développement d'une politique européenne en matière de sécurité, les négociations en cours au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme de l'Union, ainsi que la monnaie unique, seront au centre des traditionnelles consultations franco-espagnoles et franco-britanniques qui ont lieu la semaine prochaine en France.

Jacques Chirac et Alain Juppé, accompagnés de plusieurs de leurs ministres, reçoivent lundi 4 et mardi 5 novembre à Marseille le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et les 7 et 8 octobre à Bordeaux le premier ministre britannique, John Major, à la tête d'une délégation de leurs gouvernements respectifs. Les discussions permettront de préparer le prochain Conseil européen de Dublin, qui se réunira en décembre.

La question basque divise la coalition au pouvoir à Madrid

MADRID
de notre correspondante

La confirmation, il y a quelques jours, d'un pacte entre le Parti populaire (PP), au pouvoir, et le Parti nationaliste basque (PNV), qui permettra à l'avenir au Pays basque de collecter directement les impôts dits « spéciaux » qui touchent la consommation de tabac, alcool et combustibles, vient de créer, en cette fin octobre, de sérieux tiraillements au sein de la coalition gouvernementale.

En d'autres termes, en voulant tenir sa parole, et payer le prix promis aux nationalistes basques pour leur appui, lors de son investiture au printemps dernier, José Maria Aznar, vient peut-être de se mettre à dos ses autres alliés nationalistes, les Catalans de Convergencia i Unio (CiU), principal soutien du gouvernement, qui se sentent lésés par un accord dont ils aimeraient bien profiter eux aussi. Certains d'entre eux laissant même entendre – ce que dément le gouvernement – que la même promesse leur avait été faite.

Les impôts spéciaux représentent, après l'IRPP (impôt sur le revenu) et la TVA, la troisième source fiscale de financement par son importance et devraient rapporter au Pays basque environ 140 milliards de pesetas (5,6 milliards de francs).

UNE BRÈCHE

Avantage qui explique, outre la levée de boucliers des autres régions autonomes, Généralité catalane en tête, également la grogne des régions voisines, comme La Rioja ou Castille-et-Leon. Ces dernières estiment que les Basques bénéficiaient déjà de suffisamment d'avantages, notamment de facilités fiscales pour les entreprises, et que la compétition avec ce puissant voisin était bien assez difficile, sans ce « coup de pouce » supplémentaire.

En quelques jours, le ton est monté. La polémique est devenue quasi générale, car, dans l'opposition socialiste, mais également au sein de régions gouvernées par le parti de M. Aznar, les critiques n'ont pas manqué, devant un accord qui, estiment certains, *« ouvre une brèche dans le fragile équilibre de l'Espagne des autonomies »*.

C'est aussi le sens de l'étonnante intervention de l'ancien chef de gouvernement, le socialiste Felipe Gonzalez, qui devant ce qu'il considère comme une *« dérive inquiétante »* dans la situation actuelle, a proposé, lundi 28 octobre, à M. Aznar *« un pacte pour garantir la cohésion nationale »*. Proposition peu payée de succès pour l'instant et accueillie avec méfiance, tant par le gouvernement que par les nationalistes basques et catalans, qui voient d'un mauvais œil tout rapprochement potentiel entre le Parti populaire et le Parti socialiste, dont ils pourraient immanquablement faire les frais.

De son côté, le maître d'œuvre de l'accord incriminé avec le PNV, le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a dû intervenir plusieurs fois pour le défendre, non sans dénoncer, au passage, *« la démagogie qui consiste à n'y voir qu'un marchandage électoral, là où il s'agit d'une étape très importante du processus de normalisation du Pays basque »*. Jusqu'où ira la mauvaise humeur des nationalistes catalans, qui menacent le gouvernement d'une action au Parlement et, surtout, se proposent, dans un proche avenir, de faire campagne pour obtenir les mêmes avantages que les Basques ? Il ne semble pas, pour l'instant, que le malaise puisse mettre à mal la solidité de la coalition.

M.-C. D.

■ **ATTENTAT : Alain Lamassoure, président (UDF-PR) du district Bayonne-Anglet-Biarritz,** a demandé, vendredi 1er novembre, au préfet des Pyrénées-Atlantiques de *« tenir d'urgence une réunion sur les problèmes de sécurité des agents de l'Etat et des bâtiments administratifs au Pays basque »*. M. Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, réagissait à l'attentat qui a détruit, dans la nuit de jeudi à vendredi, une partie du centre administratif d'Ustaritz, selon une méthode généralement employée par l'organisation autonomiste basque Iparretarrak.

Sévères condamnations d'étudiants sud-coréens

SÉOUL. Quarante et un étudiants qui ont participé aux violentes manifestations du mois d'août à Séoul ont été condamnés, vendredi 1er novembre, à des peines de huit mois à deux ans et demi de prison, dont vingt-six avec sursis. Mardi, cent dix autres avaient déjà été condamnés. Au total, quatre cent quarante étudiants sont poursuivis en vertu des dispositions de la loi sur la sécurité nationale. Ils sont considérés par les autorités comme manipulés par la Corée du Nord.

Dans un rapport, Amnesty International a accusé la police de sévices à l'encontre des étudiants arrêtés et dénoncé *« la montée d'un climat d'intolérance à l'égard de ceux qui se réclament d'une idéologie de gauche »*, ce qui s'est traduit par une alarmante augmentation du nombre des prisonniers politiques. Cette répression s'inscrit dans le cadre d'un durcissement de l'attitude de Séoul vis-à-vis de Pyongyang, qui a été renforcé depuis septembre par l'affaire du sous-marin nord-coréen échoué sur les côtes du Sud, au cours d'une mission d'espionnage. Le souci du président Kim Young de se rallier la droite du camp conservateur, afin de préparer sa succession en 1998, n'est sans doute pas étrangère à ce raidissement.

Election présidentielle à Madagascar

TANANARIVE. Quinze candidats, dont deux anciens chefs de l'Etat, seront en lice, dimanche 3 novembre, pour le premier tour de l'élection présidentielle anticipée, provoquée par la destitution, en septembre, du président Albert Zafy (élu pour cinq ans en 1993), par un vote du Parlement. M. Zafy n'a pas été empêché de se représenter et a de bonnes chances d'être présent au second tour. L'ancien président Didier Ratsiraka, au pouvoir de 1975 à 1992, se présente contre lui, assisté par une solide machine électorale.

Deux autres candidats risquent de créer la surprise. Il s'agit d'un homme d'affaires de quarante et un ans, Herizo Razafimahaleo, et de l'actuel président par intérim et ancien premier ministre de M. Zafy, Norbert Ratsirahonana, qui aurait la confiance du Fonds monétaire international (FMI). Tous les candidats s'engagent à libéraliser l'économie malgache afin d'obtenir l'assistance promise par le FMI, ce qui débloquerait aussi celle des donateurs. Ancienne colonie française, la Grande Ile est indépendante depuis 1960 et compte aujourd'hui 15 millions d'habitants, dont 6 millions d'électeurs.

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le directeur de la CIA, John Deutch, a ordonné** une enquête interne sur une dissimulation possible d'informations concernant une exposition de soldats américains à des agents chimiques pendant la guerre de libération du Koweït, a annoncé vendredi 1er novembre la CIA. Depuis leur retour du Golfe, quelque 88 000 anciens combattants américains se sont plaints de douleurs et de désordres pathologiques divers, groupés sous l'appellation *« syndrome de la guerre du Golfe »*. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : le Front sandiniste de libération nationale** (FSLN) a demandé au Conseil suprême électoral (CSE) l'annulation des élections générales du 20 octobre dans la capitale, Managua. Selon le FSLN, cette demande est justifiée par diverses irrégularités ayant marqué le déroulement des élections dans la capitale. L'électorat de Managua représente 30 % environ de l'électorat du pays. Selon des résultats non encore définitifs, le candidat de la droite, Arnoldo Aleman, l'emporte avec 49,34 % des voix, Daniel Ortega en obtenant pour sa part 39,08 %.

EUROPE

■ **BOSNIE : la controverse entre Washington et Sarajevo** à propos du vice-ministre de la défense de la Fédération croato-musulmane, Hasan Cengic, *« devrait pouvoir être résolue dans les prochains jours »*, a estimé l'ambassadeur de Bosnie à l'ONU, Mohammed Sacirbey. Les Etats-Unis refusent de livrer une cargaison d'armes lourdes destinée à la Fédération croato-musulmane tant que M. Cengic, un Musulman considéré par les Américains comme trop lié à l'Iran, n'aura pas abandonné ses fonctions.– *(AFP.)*

■ **VATICAN : le pape Jean Paul II** a évoqué avec émotion, vendredi 1er novembre, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, le souvenir de son ordination, dans la clandestinité, il y a cinquante ans à Cracovie, en Pologne. Il avait été ordonné prêtre, le 1er novembre 1946, dans la chapelle privée du cardinal Stefan Sapieha, archevêque de Cracovie. Ce sont des *« souvenirs inoubliables que je revis avec une gratitude indicible envers le Seigneur »*, a dit Jean Paul II.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

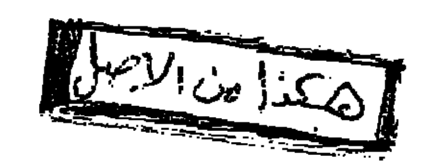
■ **ARABIE SAOUDITE : le secrétaire général** de l'Organisation de la conférence islamique, le Nigérien Hamid Algabid, a déclaré, vendredi 1er novembre, qu'il serait candidat au poste de secrétaire général de l'ONU uniquement si la reconduction de Boutros Boutros-Ghali à ce poste était bloquée par un veto, ou si l'intéressé retirait sa candidature.– *(AFP.)*

■ **YÉMEN : un diplomate français,** Serge Lefèvre, enlevé le 20 octobre à Sanaa par une tribu, a été libéré vendredi 1er novembre. Arrivé il y a une quarantaine de jours à Sanaa, M. Lefevre avait été enlevé par trois membres de la tribu des Jihms, qui l'ont conduit dans leur fief de Marib, puis libéré le 26 octobre, avant de le reprendre en otage quelques heures plus tard. Son enlèvement visait à faire pression sur le gouvernement yéménite pour le règlement de problèmes administratifs.– *(AFP.)*

Le numéro deux de l'ex-FIS algérien, Ali Belhadj, serait « gravement malade »

LONDRES. L'imam Ali Belhadj, vice-président de l'ex-Front islamique du salut (FIS), incarcéré au secret depuis juin 1991, et condamné à douze ans d'emprisonnement en juillet 1992, est *« gravement malade depuis quelques jours »*, a affirmé, vendredi 1er novembre, Youcef Mouammar, directeur de la Fondation internationale musulmane du Canada, dans un communiqué publié à Londres. M. Mouammar affirme avoir rencontré des responsables d'Amnesty International pour leur demander de dépêcher auprès du détenu une *« équipe médicale neutre »*. Amnesty ne confirme ni ne dément cette information, mais indique avoir *« lancé une enquête sur la santé d'Ali Belhadj »*.

Dans une lettre ouverte, la représentation parlementaire de l'ex-FIS à l'étranger, basée à Washington, souligne que les détenus islamistes de la prison d'El Harrach (banlieue est d'Alger) sont soumis à des *« mauvais traitements »* par les autorités pénitentiaires qui *« sont en train de fomenter une atmosphère identique à celle qui a précédé le massacre de la prison de Serkadji, en février 1995 »*.



SOCIAL **Les confédérations syndicales** ***s'interrogent sur les initiatives*** **d'action qu'elles pourraient** ***prendre*** **en novembre, alors qu'approche le premier anniversaire, le 15 novembre, du plan d'Alain Juppé** ***sur la réforme de la Sécurité sociale.*** **Si elles s'accordent sur le constat – la dégradation du climat social –, elles divergent sur l'organisation d'une riposte commune. ● LA CGT envisage** ***une journée*** **nationale d'action interprofessionnelle qui pourrait avoir lieu le 28 novembre. ● FORCE OUVRIÈRE, qui réunit sa commission exécutive le 5 novembre, répugne à une action commune avec la CFDT. ● NICOLE NOTAT est confrontée à une pression de sa base qui souhaite une attitude plus revendicative. ● LES ÉLECTIONS professionnelles dans la fonction publique hospitalière, selon des résultats quasi définitifs, se traduisent par un coude à coude entre la CGT et la CFDT.**

Les syndicats préparent de nouvelles actions pour le mois de novembre

La CGT souhaite une riposte commune au gouvernement, incluant la CFDT, et l'envisage pour le 28 novembre. Force ouvrière est en revanche réticente à l'idée de manifester avec la confédération dirigée par Nicole Notat

LES TROIS grandes confédérations syndicales *sont aujourd'hui* au moins d'accord sur un point, mais un seul. La CGT, la CFDT et Force ouvrière convergent en effet dans leur analyse d'un climat social très dégradé et qui, à court terme, n'a aucune raison de s'améliorer, étant donnée la progression régulière du chômage. Mais leurs chemins divergent dès lors qu'il s'agit de trouver une riposte commune pour être à l'écoute ou *pour accompagner ce mécontentement* social. L'incident de la manifestation du 17 octobre, où Nicole Notat a été conspuée et isolée, a beau avoir été mis entre parenthèses, *il est révélateur* des nombreux sujets de crispation qui existent entre les syndicats. Depuis le 17 octobre, la CGT et la CFDT se sont rencontrées le 25 octobre, *FO et la CFDT se sont écrit*.

Réunie les 28 et 29 octobre en comité confédéral national, la CGT a réfléchi à l'organisation d'une *« puissante initiative interprofessionnelle et nationale »*. Louis Viannet poursuit une stratégie qui consiste à avoir deux fers au feu. Sa centrale va lancer une semaine d'action du 11 au 15 novembre, qu'elle achèvera par des manifestations décentralisées dans les ré*gions le 16 novembre. Plusieurs* journées d'action étaient déjà prévues, un rassemblement de la CGT Ile-de-France, sur l'emploi, le 14, une journée nationale dans les banques, le 15.

Mais, alors qu'il avait pris des contacts avec l'ensemble de ses partenaires syndicaux pour organiser une grande journée le 16 novembre, le secrétaire général de la CGT s'est ravisé au dernier moment et a fait volte-face. Il a décidé de reporter cette initiative à la fin novembre, le 27 ou le 28, afin de s'assurer de la présence de la CFDT, pour qui une manifestation *« autour du 15 novembre »* serait une provocation.

Pour Force ouvrière, cette configuration est la moins confortable. Plus que toute autre, la centrale de *Marc Blondel souhaitait marquer* le 15 novembre, premier anniversaire de l'annonce de la *« contre-réforme Juppé »* sur l'assurance-maladie. Une commission exécutive de FO doit examiner, mardi 5 novembre, les suites à donner aux différentes journées d'action, celle du 21 septembre à l'initiative de FO et celle des fonctionnaires du 17 octobre. Pour FO, la voie est étroite. Une action solitaire serait un échec. *Une démarche conjointe* avec la CGT aviverait les tensions internes et risquerait de brouiller son image.

MARC BLONDEL SANCTIONNE

Très remonté contre la CFDT, M. Blondel multiplie vers l'extérieur les discours revendicatifs, et en interne les signes de raidissement. Il a mis fin aux fonctions de son délégué permanent à Bruxelles, Jean-Pierre Yonnet, qui était présent au congrès de l'union départementale de Paris, oppositionnelle. Les secrétaires d'union départementale qui ont contesté *M. Blondel, en mars,* lors du congrès confédéral se voient systématiquement opposer un candidat lorsque leur réélection est en cause. Après Paris, c'est le cas pour *les unions départementales de la* Somme et de la Meurthe-et-Moselle.

La CFDT n'aborde pas non plus la période à venir dans la meilleure posture. *Détentrice des présidences* de l'Unedic et de la CNAM, elle est en attente de résultats. Or, sur les sujets qui lui sont chers, comme la réduction du temps de travail ou la réforme de la protection sociale, l'attente promet d'être un peu plus longue que prévu. Le rapport d'actualité revendicative rendu public à la mi-octobre a mis en évidence une demande de la base pour affirmer des exi*gences plus fortes vis-à-vis du pa*tronat et du gouvernement.

Sur le temps de travail, les négociations dans les branches issues de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 piétinent. Et, sans la « loi Robien » qu'elle appuie, la CFDT n'aurait guère de résultat à afficher sur ce sujet. Les négociations sur l'assurance-chômage qui s'ouvriront le 19 novembre vont constituer le second sujet d'affrontement avec le patronat, qui désormais ne cède rien. Dans ces conditions, pour que sa stratégie d'alliance avec le pouvoir ne lui soit pas reprochée, Nicole Notat *doit donner des gages de fermeté.*

Alain Beuve-Méry

La CGT et la CFDT sont au coude à coude dans la fonction publique hospitalière

LA CGT est arrivée en tête, suivie par la *CFDT, et par Force ouvrière, lors des élec*tions dans les Hôpitaux de Paris pour les représentants du personnel aux commissions paritaires. Sur un peu moins de 38 000 suffrages exprimés, la CGT occupe la première *place avec 38 % des voix, en hausse de deux* points par rapport aux élections de 1992, suivie par la CFDT qui, avec 17,3 %, progresse également de deux points et de FO (14,2 %), en recul de trois points. Au niveau *national, les résultats définitifs du scrutin* du 24 octobre dans la fonction publique hospitalière ne seront connus qu'à la mi-novembre, mais les résultats parisiens anticipent bien des tendances nationales.

Les élections *professionnelles* du 24 octobre concernaient les 650 000 agents titulaires inscrits dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les établissements sociaux publics. Il s'agit d'élire les représentants syndicaux aux commissions administratives, qui *s'occupent notamment du déroulement des* carrières des personnels. Le taux de participation aux élections a été de l'ordre de 60 %, en baisse de deux points par rapport à 1992. D'après deux décomptes, l'un effectué *par la CFDT sur près de 600 000 voix, l'autre* par la CGT sur 617 000 voix, les grandes confédérations recueillent, à elles trois, plus de 80 % des suffrages. Cependant, FO apparaît comme nettement distancée par la CGT et la CFDT.

FRANÇOIS CHÉRÈQUE SATISFAIT

Naguère première organisation syndicale dans les hôpitaux, où elle atteignait même 40 % des voix, FO s'est vu ravir la première place, lors des élections de 1989, par la CGT, qui trois ans plus tard avait dû, elle-même, céder la première place à la CFDT. Avec le scrutin du 24 octobre, la CGT et la CFDT sont désormais au coude à coude pour bri*guer la première place dans la fonction pu*blique hospitalière. Selon le décompte effectué par la CGT, cette dernière arrive en tête avec 31,5 % des voix, en hausse de 4,5 points, devant la CFDT, avec 29,5 % des *voix qui progresse de 0,5 % point et FO, qui* avec 24,5 % perd 2,5 points. D'après les chiffres de la CFDT, celle-ci maintient son avance avec 31,1 % des voix, à égalité avec la CGT (30,1 %) et FO avec 22,1 % des voix, *chute de plus de quatre points.*

Jean-Luc Gibelin, secrétaire général de la fédération CGT de la santé, attend les résultats définitifs, qui seront publiés par le ministère de la santé, pour manifester sa satisfaction devant le gain engrangé par la CGT. De son côté, François Chérèque, secrétaire *général de la fédération santé-sociaux, qui* est la première en nombre d'adhérents au sein de la CFDT, estime que le scrutin, qui se traduit au pire par un tassement, au mieux *par une légère progression, est très satisfai*sant compte tenu des responsabilités prises par la confédération dans la gestion du système de protection sociale et notamment de l'appui apporté par la CFDT au plan Jup*pé sur l'assurance-maladie.*

Parmi les petites listes syndicales, la CFTC se maintient avec 4,3 % des suffrages. De même, le CRC Santé, né en 1989 d'une scission de la CFDT, progresse et devrait dépas*ser la barre des 3 % des voix alors qu'il n'a* présenté des candidats que dans ving-trois départements. A l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), il arrive même en quatrième position avec 13,96 %, contre 10,88 % il y a trois ans. En revanche, la Coordination nationale des infirmières, qui ne se *présentait que dans un collège, est laminée.*

A. B.-M.

FO subit un net recul aux élections dans les caisses primaires d'assurance-maladie

La CFDT obtient trente-trois présidences, Force ouvrière vingt-quatre et les employeurs vingt-neuf

Selon les résultats de la Caisse nationale d'assurance-maladie qui portent sur 119 caisses primaires, pour un total de 129, Force ouvrière, qui détenait les deux tiers des présidences depuis 1983, est en fort recul avec 24 présidences. La CFDT et les organisations patronales (CNPF et CGPME), favorables au plan Juppé de redressement de la Sécurité sociale, sont les grandes gagnantes de ces élections locales.

ARRIVÉES QUASIMENT à leur terme, les élections dans les caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM) consacrent un très fort recul de Force ouvrière, qui perd les deux tiers des présidences de caisses primaires qu'elle détenait, au profit, essentiellement, de la CFDT et des employeurs. Historiquement attachée à la « Sécu », et particulièrement à l'assurance-maladie, FO y avait tissé sa toile, au fil des ans. Avec 7 présidences de caisses régionales sur 16 et 79 présidences de caisses locales sur 129, la gestion de l'assurance-maladie garantissait à la centrale une grande partie de son assise sociale sur l'ensemble du territoire. L'influence de FO s'étendait aussi peu ou prou aux 85 000 agents de l'assurance-maladie, où elle était arrivée en tête aux élections aux comités d'entreprise en 1994, juste devant la CGT, mais loin devant la CFDT.

A partir des résultats communiqués par la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui comptabilisent les scrutins dans 119 des 129 caisses primaires, FO ne détient plus que 24 présidences. Les principaux gagnants du renouvellement des conseils d'administration, en application de la réforme de la Sécurité sociale, sont la CFDT et le CNPF, qui voient quintupler leur nombre de présidences de caisses. La CFDT et les employeurs (CNPF, CGPME), qui ne présidaient chacun que 6 caisses locales, ont désormais respectivement 33 et 29 présidences. De même, la CFE-CGC tire bien son épingle du jeu avec 25 caisses, tandis que la CFTC régresse (6 présidences contre 11) et que la Mutualité française, qui escomptait la gestion d'une dizaine de caisses, voit ses espérances réduites à la portion congrue, en ne conservant la présidence que de deux des trois caisses qu'elle assurait.

La nouvelle répartition des présidences

FO — CFDT — Employeurs — Autres caisses

STABILITÉ DANS LES CAF

Dans les 14 caisses régionales d'assurance-maladie attribuées, alors que les CRAM de Bordeaux et de Dijon restent à pourvoir, on note une plus grande stabilité. FO conserve cinq présidences, dont celles de Paris, avec François Jolicierc, proche de Jacques Mairé, patron de l'union départementale, et de Nantes, détenue par Patrick Hébert, un des chefs de file de l'extrême gauche au sein de FO, et un proche de Marc Blondel. En revanche, c'est un représentant du CNPF qui a été élu, en lieu et place de FO, en Bretagne. La CFDT, quant à elle, succède à FO à Montpellier, et à la CFE-CGC à Toulouse.

Ces résultats sont la conséquence logique de la nouvelle composition des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Les collèges patronal et syndical sont désormais à parité, avec chacun huit sièges, et la répartition syndicale donne deux sièges à la CGT, à la CFDT et à FO et un siège à la CFE-CGC et à la CFTC. Ils consacrent, dans la plupart des cas, des majorités acquises à la réforme de l'assurance-maladie et proches des thèses défendues par le Comité de vigilance pour la réforme de la Sécurité sociale qui regroupe la CFDT, la CFE-CGC, la Mutualité française, l'Uniopps et l'UNSA. Des contrats d'objectifs concernant les caisses d'assurance-maladie ont ainsi été conclus.

A travers ces résultats se lisent les lignes de fracture entre les syndicats, mais aussi à l'intérieur des syndicats, au sujet de la réforme de la Sécurité sociale. La CGT a perdu l'unique caisse locale qu'elle détenait, à Annonay (Ardèche), au profit du patronat. A plusieurs endroits, en Auvergne et en Provence, la direction de la CFDT s'est désolidarisée de ses unions régionales. Ainsi l'élection à la caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône est exemplaire. Détenue par FO depuis 1983, cette caisse – la deuxième de France par ses effectifs (2 850 agents) et la première par son volume d'activité (nombre de dossiers liquidés) – a finalement échu à la CFTC.

Renouvelés également, les conseils d'administration des 125 caisses d'allocations familiales ont donné lieu à beaucoup moins de bouleversements. La CFTC, qui préside la Caisse nationale des allocations familiales depuis 1967, maintient son influence, en conservant 32 présidences de caisses. Mais elle n'est pas, paradoxalement, la centrale qui en détient le plus. Avec 36 présidences de caisses d'allocations familiales, FO est en effet le premier syndicat, loin devant la CFE-CGC (22) et la CFDT (6). Leur attribution est d'ailleurs plus morcelée, puisque l'Union nationale des associations familiales (UNAF) préside quatre caisses, l'UNAPL (professions libérales) et la FNSEA, chacune une.

A. B.-M.

La CFDT joue contre son camp en Haute-Loire

Dans la Haute-Loire, département d'élection de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, lors du renouvellement du conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance-maladie, des Ursaff et de la caisse d'allocations familiales, le CNPF a recueilli la présidence des deux premières institutions et FO celle de la troisième. La CFDT, première organisation syndicale du département avec 38 % des voix aux élections prud'homales de 1992, n'a pas obtenu de présidence. En dissidence avec la ligne confédérale, l'union départementale CFDT de Haute-Loire fait partie des opposants à Nicole Notat réunis au sein du groupe Tous ensemble. Récusée par la confédération, la liste de candidats qui avait été présentée aux conseils d'administration des caisses locales de Sécurité sociale n'a pas été transmise à l'administration. En guise de protestation, dix militants de la CFDT se sont symboliquement bâillonnés, mercredi 30 octobre, au Puy-en-Velay.

Des officiers doutent de la capacité d'attraction de l'armée de terre

Le nombre d'engagés doit doubler avant 2002

L'ARMÉE DE TERRE réussira-t-elle à attirer assez d'engagés pour créer des unités professionnelles ? Réunis dans un club de réflexion, le groupe de liaison G2S, qui a son siège à l'Ecole militaire, à Paris, aux côtés de nombreux instituts ou centres d'enseignement du ministère de la défense, des généraux (du cadre de réserve) et des officiers supérieurs en doutent. Très influent auprès de la haute hiérarchie militaire, dont une grande partie de ses membres sont issus, le groupe G2S demande, dans son dernier bulletin d'information, *« un véritable statut social de l'engagé »* de façon à *« valoriser sa place dans la société »*.

Pour accompagner sa professionnalisation progressive, qui entraîne la disparition des appelés, l'armée de terre doit pratiquement doubler ses effectifs d'hommes du rang engagés. De quelque 30 000(y compris 7 000 légionnaires et 1 000 élèves sous-officiers en formation) aujourd'hui, le corps des engagés devrait atteindre les 60 000 hommes ou femmes en 2002. Le recrutement de ces personnels est assuré, à parts égales, par des engagés dits « ultérieurs », qui sont des appelés prêts à « rempiler », et des engagés dits « initiaux », qui n'ont pas eu à faire de service.

Or, du seul fait de la décision gouvernementale de mettre en extinction la conscription, la première source des engagés « ultérieurs » va se tarir à partir de janvier 1999, et, constate le G2S, *« il faudra alors que la ressource des engagés « initiaux » fournisse la totalité des besoins, soit quatre fois plus que ce qu'elle rapporte aujourd'hui »*.

« OFFRIR UNE SOLDE CORRECTE »

Rien n'est moins évident, en dépit de la crise de l'emploi, qui devrait normalement favoriser le flux des engagements, selon le groupe G2S. A l'heure actuelle, le taux de sélection (hormis la Légion étrangère, qui peut avoir jusqu'à quatre candidats par poste) n'est pas satisfaisant : il est, dans l'ensemble de l'armée de terre, de 1,2 ou 1,3 candidat pour un poste. *« Cette faiblesse*, remarque le club de réflexion animé par le général d'armée (CR) Daniel Valéry, qui a commandé la région militaire Ile-de-France, *explique certainement les raisons pour lesquelles un engagé sur quatre résilie son contrat pour convenances personnelles à l'issue du temps qui correspond aux obligations du service national. »*

Doubler, dans ces conditions, le nombre des hommes du rang engagés, c'est-à-dire passer le flux de leur recrutement de 5 000 à 10 000 par an, c'est *« un défi quantitatif et qualitatif »*, estime le G2S. *« Si l'on ajoute le caractère peu attractif des postes qui vont s'ouvrir et dont un bon nombre alimenteront désormais des régiments « lourds », stationnés dans des garnisons jugées austères et offrant peu de perspectives de séjours extérieurs, on mesure la difficulté de l'entreprise et on en conclut à la nécessité de prendre rapidement d'importantes mesures pour que le défi puisse être relevé »*, considèrent les auteurs du bulletin.

Au nombre de ces dispositions à prévoir, outre la mensualité de la solde de l'engagé déjà portée au niveau du SMIC à partir de juin 1997, figure la nécessité de définir *« un véritable statut social de l'engagé »*. Le groupe G2S suggère que ce statut ne se préoccupe pas des seules conditions fixant le recrutement, mais qu'il développe aussi une politique de reconversion et de reclassement dans la fonction publique.

L'état-major de l'armée de terre reconnaît devoir, pour arriver à recruter assez de personnels compétents, *« mieux aménager la carrière des engagés, offrir une solde correcte et des conditions de vie décentes, les motiver dans leurs activités et envisager des modalités pratiques pour les préparer à un second métier une fois rendus au civil »*. Les engagés, dit-on, ne sont plus *« une simple force d'appoint »*. Face à la rude concurrence de la marine, de l'armée de l'air et de la gendarmerie, l'armée de terre va devoir se battre pour *« gagner ou, même, conserver ses parts de marché »*.

Jacques Isnard

Le statut d'objecteur de conscience sera maintenu

Charles Millon, ministre de la défense, annonce, dans un entretien à l'hebdomadaire protestant *Réforme* (daté 31 octobre), qu'en dépit de la suppression du service militaire obligatoire en 2002 les *« dispositions des lois sur l'objection de conscience seront maintenues, puisque la conscription n'est pas supprimée, mais suspendue »*. M. Millon souligne que les objecteurs de conscience auront le droit de ne pas servir sous les drapeaux et la possibilité de servir dans le cadre d'un service civil au cas où un service militaire obligatoire serait rétabli.

En 1995, selon les derniers chiffres disponibles, 10 218 jeunes gens ont été incorporés avec le statut d'objecteur pour un service civil de vingt mois, dont une permission libérable de trois mois. Dans le même temps, 225 000 appelés ont été incorporés dans une unité militaire pour dix mois.

DÉPÊCHES

■ **PRIVATISATION.** Pierre Mauroy a adressé, jeudi 31 octobre, une lettre à Alain Juppé lui demandant de *« reconsidérer la procédure »* de privatisation de la banque CIC. Soulignant le caractère régional du CIC, le maire de Lille, sénateur PS du Nord, voit dans le rachat du CIC par d'autres groupes bancaires, telles la BNP ou la Société générale, *« la mort annoncée du CIC en raison de l'organisation très centralisée de ces banques »*. *« Une privatisation mal conduite pourrait être désastreuse pour l'emploi »*, estime l'ancien premier ministre.

■ **CARNET DE SANTÉ.** Bernard Murat, député de la Corrèze, ancien secrétaire national RPR à la santé, s'est déclaré, vendredi 1er novembre, *« absolument contre le carnet de santé obligatoire dans son état actuel »*, en raison de son *« manque de confidentialité »*. Tout en estimant que *« le carnet de santé est un des meilleurs outils pour un meilleur suivi thérapeutique et pour éviter le nomadisme médical »*, M. Murat plaide pour l'accélération de la création de la carte à puce, *« seule garantie »* de confidentialité.

Bagarre autour de la formation continue à l'ENA

Dominique Perben conteste le choix effectué par le directeur de l'école

LES ÉNARQUES doivent se former tout au long de leur carrière, comme les autres fonctionnaires : ce principe faisant aujourd'hui l'objet d'un consensus, il reste à trouver le responsable qui va le mettre en œuvre. Cette question vient de faire l'objet d'un bras de fer entre le directeur de l'Ecole nationale d'administration, Raymond-François Le Bris, et le ministre de la fonction publique, Dominique Perben.

Libéral à poigne, le directeur de l'ENA ne s'entendait guère avec son directeur adjoint chargé de la recherche et de la formation permanente, Jean-François Kessler, nommé le 19 décembre 1982 par François Mitterrand. Jean-François Kessler n'a, il est vrai, disposé que de moyens limités pour développer la formation continue, et son enseignement s'adressait donc seulement aux administrateurs civils, nommés par la voie du tour extérieur. Trois ans avant sa retraite, M. Kessler s'est résigné à quitter l'Ecole nationale d'administration pour aller enseigner à l'université Paris-I.

Raymond-François Le Bris a envisagé de le remplacer par Philippe Mahrer, directeur du Collège des ingénieurs, école de formation au management financée par des entreprises privées et créée avec l'appui académique d'établissements comme l'Ecole nationale des ponts et chaussées. La nomination de Philippe Mahrer permettait d'ouvrir l'ENA à un public d'ingénieurs et de scientifiques.

ÉMOI SYNDICAL

Il est en outre, comme M. Le Bris, un proche de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, puisqu'il lui a succédé au poste de président du Conseil pour l'avenir de la France (CAF), club de réflexion créé par l'ancien chef de l'Etat au lendemain de sa défaite du 10 mai 1981.

Or, les textes prévoient que le directeur de la formation continue de l'Ecole nationale d'administration doit être professeur d'université ou membre d'un corps recruté par la voie de l'ENA. Ancien normalien, Philippe Mahrer n'est ni l'un ni l'autre.

Les organisations syndicales se sont émues en apprenant que Raymond-François Le Bris voulait confier le poste à un contractuel. Force ouvrière s'est demandé si le gouvernement respectait une conception gaullienne du service public ou s'il cédait aux sirènes du libéralisme.

L'Association des anciens élèves de l'ENA a reconnu que la nomination de Philippe Mahrer *« pose problème »*. Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, s'y est opposé. Raymond-François Le Bris vient de contourner l'obstacle en choisissant de nommer M. Mahrer chargé de mission à temps partiel sur la formation permanente.

Rafaële Rivais

هكذا من الأصل

RELIGION L'assemblée plénière de l'épiscopat français s'ouvre lundi 4 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Elle doit procéder au renouvellement de la présidence de la conférence des évêques. Après Mgr Lustiger (Paris) et Mgr Defois (Lyon), récemment interrogés dans *Le Monde*, nous présentons un autre élu possible, Mgr Balland, archevêque de Lyon, primat des Gaules. ● SUR LA BASE d'un texte de Mgr Albert Rouet, président de la commission sociale, les évêques vont rouvrir le chantier des exclusions et faire des propositions sur le partage du travail et des revenus. De même, se prononceront-ils sur la réforme des rythmes scolaires. ● LE RAPPORT DAGENS, destiné à être diffusé sous la forme d'une « lettre » d'une cinquantaine de pages aux catholiques de France, devrait être adopté par les évêques. *(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

L'épiscopat français renouvelle sa présidence et son orientation

Au cours de leur assemblée plénière à Lourdes (Hautes-Pyrénées), du 4 au 9 novembre, les évêques éliront le successeur de Mgr Duval et adopteront le rapport Dagens consacré à la « proposition de la foi » dans la société moderne

QUELLE nouvelle présidence et pour faire quoi ? Telle est la double question que vont se poser les cent douze évêques réunis en assemblée plénière, du lundi 4 au samedi 9 novembre à Lourdes, appelés à se prononcer sur quelques dossiers touchant à la place de l'Eglise catholique dans la société française. Régulièrement accusée de verrouiller ses débats internes (affaire Gaillot), de vouloir restaurer un *« ordre moral »* ou *« reconquérir »* des positions de pouvoir (affaire Clovis), la hiérarchie catholique entend dire qu'il y a maldonne. Elle n'a d'autre prétention, assure-t-elle, que de *« proposer la foi »* dans les conditions de la société moderne et d'un Etat laïque. C'est le sens d'un rapport – qui porte le nom de Mgr Dagens, évêque d'Angoulême – appelé à devenir la charte de l'épiscopat français.

Celui-ci aborde l'assemblée de Lourdes avec un moral ragaillardi par le succès de la visite du pape et un effectif renouvelé. Un nouveau président et un nouveau vice-président de la conférence épiscopale succéderont à Mgr Duval et à Mgr Marcus, arrivés en fin de mandat. Cette élection – pour laquelle circulent les noms de Mgr Lustiger (Paris), Mgr Balland (Lyon), Mgr Defois (Reims), Mgr Billé (Aix-en-Provence) – sera non seulement indécise (*Le Monde* du 29 octobre), mais symbolique de la mutation d'un épiscopat en plein rajeunissement. Sur les quatre-vingt-quinze diocèses que compte la France métropolitaine, pas moins de quinze, en un an, ont été renouvelés. Plus d'une vingtaine doivent l'être encore d'ici à l'an 2000.

Les nominations récentes de jeunes évêques (Jean-Pierre Ricard à Montpellier, Olivier de Berranger à Saint-Denis, Hippolyte Simon à Clermont-Ferrand, Bernard Housset à Montauban, Eric Aumônier à Paris) s'ajoutent au transfert, à des sièges importants, de personnalités réputées ouvertes (Jacques David à Evreux, Emile Marcus à Toulouse, Georges Soubrier à Nantes, Georges Gilson à Sens-Auxerre et à la Mission de France, Georges Pontier à La Rochelle). Toutes ces nominations marquent une rupture par rapport à celles des années 80, où Rome privilégiait un recrutement d'évêques d'abord soucieux d'orthodoxie, d'identité catholique et d'absolue conformité avec le pape.

> « S'accepter mutuellement en renonçant à légiférer pour la totalité des citoyens »

A cette nouvelle génération s'impose une double exigence pour les années à venir. La première est dictée par l'affaiblissement des ressources du clergé. L'Eglise de France perd 750 prêtres chaque année. Elle n'en compte plus que 22 860, contre 31 480 en 1980. Une situation qui n'est pas près de se redresser : l'Eglise n'a ordonné que 96 prêtres en 1995, contre 121 l'année précédente. Elle ordonne déjà plus de diacres permanents, souvent mariés, que de prêtres. Le diacre peut baptiser, distribuer l'Eucharistie, prononcer des homélies, mais non dire la messe. Plus de mille diacres sont en activité. Leur nombre devrait doubler d'ici à l'an 2000. C'est toute la physionomie du clergé qui est en train de changer.

Loin de solutions inaccessibles à court terme (comme l'ordination sacerdotale d'hommes mariés ou de femmes), les évêques à Lourdes vont donc tenter, une fois de plus, de redonner « du muscle » à leur Eglise : comment rendre leurs séminaires (peu fournis) plus attractifs par rapport à des instances de formation concurrentes, dans des communautés nouvelles (charismatiques), où la théologie du prêtre n'est guère progressiste ? Comment mieux situer le rôle du diacre, qui ne veut pas être un *« sous-prêtre »*, ou celui des laïcs responsables (homme ou femme), pour qu'ils ne soient plus considérés ni comme un palliatif, c'est-à-dire comme un mal nécessaire, ni comme la panacée, c'est-à-dire la solution de toutes les difficultés ?

L'objectif principal de cette assemblée de Lourdes sera moins d'arbitrer des tensions internes que de relancer l'effort d'évangélisation. Elle va adopter et publier une *Lettre aux catholiques de France*, d'une cinquantaine de pages, reprenant les grandes lignes du rapport Dagens, en débat depuis deux ans, sur *« la proposition de la foi dans la société actuelle »*. A cet égard, si les perspectives ne sont guère réjouissantes, la situation est plus *« contrastée »* qu'il n'y paraît, dit ce document qui souligne le nombre croissant des adultes candidats au baptême (catéchumènes), des *« recommençants »* (ceux qui renouent avec la pratique religieuse après une maladie, un deuil ou une rencontre), des jeunes *« confirmés »* qui cherchent dans la foi des raisons de vivre ou des responsables politiques ou associatifs qui la perçoivent comme une ressource fondant des engagements durables.

Dans cette ligne, la *Lettre aux catholiques de France* s'emploiera à souligner les chances de l'évangélisation aujourd'hui. Elle passe d'abord, dira-t-elle, par la fidélité de l'Eglise à ses engagements de *« servir la société »*, c'est-à-dire les plus pauvres, exclus ou malades. Elle suppose aussi l'acceptation *« sereine »* des contraintes imposées par l'Etat laïque et de la concurrence des autres traditions religieuses, éthiques et philosophiques : *« Il s'agit de s'accepter mutuellement en renonçant à légiférer pour la totalité des citoyens. »*

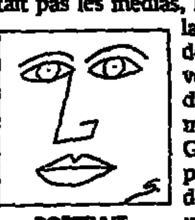
Dès sa publication, le rapport Dagens avait surpris par son approche sociologique et par les « compromis » proposés avec la modernité, loin du ton vindicatif adopté par certains courants inspirés par le Vatican et relayés en France, critiques de la société actuelle. Il y a longtemps qu'en France un document épiscopal n'avait traité, d'une manière aussi modeste et ouverte, de la place de l'Eglise. Son adoption aujourd'hui confirme que des glissements de génération mais aussi d'orientation sont en cours à la tête de l'Eglise. Après l'assemblée de Lourdes, cette réflexion sur les rapports entre la foi religieuse et la modernité mérite d'être étendue à d'autres cercles intellectuels, en dehors de la seule sphère du catholicisme.

Henri Tincq

Les petits pas de Mgr Jean Balland, nouvel archevêque de Lyon

LYON
de notre envoyé spécial

« Question de tempérament », se plaît-il à répéter. Successeur du cardinal Decourtray, décédé le 16 septembre 1994 et qui ne détestait pas les médias, Mgr Jean Balland, soixante-deux ans, nouvel archevêque de Lyon et primat des Gaules, n'aime pas les coups d'éclat. *« Si on vient à Lyon, ce n'est pas pour s'y faire voir »*, dit-il avec un humour distant et froid. *« Lyon est une ville pudique »*, répond-il quand on l'interroge sur ses contacts politiques. S'il se rend à l'invitation du maire, Raymond Barre, il n'a pas revu Michel Noir depuis son installation à Fourvière, le 2 juillet 1995.


PORTRAIT

Bien qu'il se défende d'avoir un *« destin national »*, Mgr Balland a la faveur de quelques pronostics pour la présidence de la Conférence des évêques de France. Car, s'il avance discrètement, il le fait efficacement. Par exemple, lors de la réunion du G 7 à Lyon, fin juin, c'est lui qui réunit les sept Eglises chrétiennes présentes dans la ville pour une réflexion commune sur l'avenir de l'économie. C'est à Vaux-en-Velin qu'il passe la vigile pascale, le 6 avril, dans la plus grande salle publique de la ville, entouré par les associations musulmanes. Il arpente les banlieues difficiles du sud et de l'est de l'agglomération lyonnaise : *« Il faut cesser de mettre les immigrés dans des situations inextricables et nouer des liens partout où il y a des risques de rupture »*, affirme-t-il.

Mgr Balland avait publiquement désavoué, en 1995, l'action d'un commando anti-avortement dans deux hôpitaux lyonnais qui, depuis, a été condamné par la justice : *« Ces actions spectaculaires n'ont jamais empêché le moindre avortement*, explique-t-il. *L'objection de conscience reconnue par la loi et par le pape ne doit pas être confondue avec un appel à la désobéissance civique. »* Il admet toutefois qu'il s'agit d'un point de *« très grande sensibilité »* et récuse toute *« conscience agressive »*, comme tout *« irénisme »* sur un tel sujet : *« La vie est un don de Dieu dont on ne dispose pas. On oublie que la loi Veil n'est pas une loi de légitimation, mais de dépénalisation de l'avortement dans des situations précises et qu'elle est allée au-delà de ses intentions. »*

Depuis sa prise de fonctions, l'archevêque de Lyon a visité la quasi-totalité d'un diocèse de plus d'un million et demi d'habitants, qui compte à la fois de grandes agglomérations, des banlieues, des villes moyennes, des communes rurales et des pays de montagne. Il a pu mesurer *« la riche tradition d'engagement social et œcuménique, d'ouverture missionnaire, de recherche théologique des catholiques lyonnais »*. Du clergé de la région, réputé pour être exigeant et parfois contestataire, Mgr Balland souligne la *« grande qualité »*, mais exprime aussi une certaine inquiétude quant à sa capacité de renouvellement.

LA FORMATION DES PRÊTRES

En un an et demi, Mgr Balland n'a ordonné qu'une quinzaine de diacres et de prêtres : *« Ce n'est pas beaucoup, mais c'est la moyenne qui nous attend pour les années à venir. »* Il s'interroge sur l'*« enchaînement »* des générations, les plus jeunes ayant une expérience du monde et de l'Eglise bien différente de celle de leurs aînés. Mais *« il faut éviter de tirer à hue et à dia »* sur la question de la formation des prêtres, une *« cause sacrée »* qui passe, pour lui, par la fidélité au séminaire : *« Le séminaire n'assure pas, à lui seul, toute la formation, mais il a une fonction irremplaçable »*, souligne l'archevêque de Lyon.

Est-il pessimiste sur l'avenir des ressources de l'Eglise ? En partie oui, dans la mesure où, admet-il, *« on n'a pas de vision très claire des évolutions à venir »*. En réalité non, car *« avec un peu d'imagination et en sollicitant toutes les ressources du peuple chrétien, on peut vivre »*. Mgr Balland est membre de la congrégation des évêques à Rome. Il y rencontre des confrères africains ou latino-américains qui ont moins de prêtres mais sont *« beaucoup moins pessimistes que nous »*.

Faut-il donner davantage de responsabilité aux laïcs ? Avec plusieurs centaines d'animateurs pastoraux, l'Eglise de Lyon joue déjà un rôle pilote, mais leur évêque admet que ce n'est pas suffisant : *« Il y a d'autres réponses qui ne sont pas possibles aujourd'hui. Mais l'Eglise ne doit jamais essayer de régler cette question des vocations par l'ajustement entre les besoins des communautés et l'offre de prêtres. Il y a toujours un mystère de la vocation qui est une richesse propre. »*

H. T.

Les associations d'aide aux étrangers s'inquiètent de voir leur activité entravée

Le ministère de l'intérieur entend contrôler les conditions d'assistance dans les « zones d'attente »

Le monde des associations de défense des droits des étrangers s'émeut d'une lettre envoyée à cinq d'entre elles, le 25 juin, par le ministère de l'intérieur. Celle-ci, destinée à préciser les modalités d'aide aux immigrés non admis et aux demandeurs d'asile lors de leur arrivée en France, est interprétée comme une *« violation inacceptable des engagements de l'Etat »*. Le tribunal administratif de Paris devra trancher.

C'EST UNE LETTRE d'à peine une page. Deux petits paragraphes, suivis d'une formule de politesse et de la signature de Jean-Paul Faugère, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur. Envoyée le 25 juin à cinq associations de défense des droits des étrangers – Amnesty international, Association nationale d'assitance aux frontières pour les étrangers (Anafé), Cimade, France-Terre d'asile, Croix-Rouge, – elle n'était destinée qu'à préciser quelques détails techniques dans l'aide à apporter aux étrangers non admis et aux demandeurs d'asile lors de leur arrivée en France... Aujourd'hui, pourtant, elle provoque la colère du monde associatif. France-Terre d'asile parle de *« violation inacceptable des engagements de l'Etat »*. L'Anafé estime que l'*« on dénature complètement la loi »*. Et c'est devant le tribunal administratif de Paris que devrait se trancher l'affaire, les cinq organisations venant de déposer un recours afin d'annuler les dispositions contenues dans ce document.

QUATRE ANS DE BATAILLE

Derrière ces quelques lignes toutes administratives se cachent plus de quatre ans de bataille : celle des « zones d'attente ». C'est en 1992 que le gouvernement socialiste de l'époque décide de fournir un cadre juridique à une pratique en vigueur depuis des années : lorsqu'un étranger débarque dans un port ou un aéroport français sans titre de séjour ou avec l'intention de réclamer l'asile, il est consigné en zone internationale. Ce dispositif permet de réduire les recours auxquels les étrangers ont droit dès lors qu'ils foulent le territoire français. Plusieurs fois condamné pour *« atteinte à la liberté individuelle »*, le ministère de l'intérieur dépose, en mars, un premier projet sur les « zones de transit ». Censuré par le Conseil constitutionnel, un texte sur les « zones d'attente » est finalement adopté, le 6 juillet 1992.

Hostiles à cette loi, les associations n'ont pas tout perdu dans la bagarre. Le texte leur donne, pour la première fois, un *« accès »* à cet espace jusqu'alors réservé à l'administration. Reste à en déterminer les modalités. Pour elles, il s'agit évidemment de pouvoir offrir une *« assistance »* à des personnes ignorant leurs droits. Le gouvernement fait mine d'y souscrire. Au sénateur communiste Robert Pagès, qui réclame le remplacement du mot *« accès »* par le mot *« présence »*, le rapporteur de la loi réplique : *« Vous avez accès à l'hémicycle, par conséquent vous êtes présent dans la mesure où vous voulez l'être. »* A l'Assemblée nationale, Eric Raoult, alors député de l'opposition, précisera même que *« les associations humanitaires ne sont plus indésirables, elles sont souhaitées »*.

L'ensemble reste cependant suspendu au décret d'application. Non seulement il faut attendre le 2 mai 1995 pour voir celui-ci publié, mais son contenu indique clairement la philosophie du dispositif. D'assistance, il n'est plus question : les associations ne seront là que pour *« contrôler »* le bon fonctionnement des opérations. En effet, seules cinq personnes seront habilitées par association ; elles ne pourront se rendre dans un même lieu qu'une fois par trimestre, entre 8 heures et 20 heures exclusivement – et jamais à plus de deux simultanément. Pis, les visites ne seont possibles qu'accompagnées d'un policier. Le 7 décembre, enfin, un arrêté publie la liste des associations habilitées. Sur les quatorze candidates, cinq seulement se voient retenues. La Ligue des droits de l'homme (LDH), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ou encore le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti) sont éconduits.

Les associations protestent, attaquent le décret en Conseil d'Etat (procédure en cours), pensant alors avoir *« touché le fond »*. La dernière lettre du ministère de l'intérieur montre qu'il n'en est rien. Avec les badges plastifiés, le directeur des libertés publiques indique la marche à suivre : *« Je vous saurais gré de bien vouloir déposer avant chaque visite une demande d'accès auprès de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques* (...). *La DLPAJ s'assurera ainsi auprès de la direction du contrôle aux frontières que la date envisagée est compatible avec les nécessités d'ordre public et la sécurité des transports dans la zone d'attente choisie. »*

Pour François-Julien Lafférière, président de l'Anafé, le gouvernement, après avoir refusé l'assistance, empêche cette fois tout contrôle : *« Vingt-cinq personnes, à raison d'une fois par trimestre, pour couvrir les quelque cent zones d'attente en France, c'était déjà ridicule,* explique-t-il. *Mais si en plus il faut avertir le ministère à l'avance et attendre une autorisation, on peut très bien imaginer qu'il nous refuse l'accès à une zone dès lors qu'il y a quelqu'un dedans. »*

« EXCÈS DE POUVOIR »

Les associations ne manquent pas d'arguments pour attaquer cette lettre. Comme en témoignent les débats de 1992, elles jugent la dernière décision *« contraire à la volonté du législateur »*. Plus formellement, cette simple lettre contiendrait *« une condition qui ne figure ni dans la loi du 6 juillet 1992 ni dans le décret du 2 mai 1995 »*, susceptible d'un recours pour *« excès de pouvoir »*. Enfin, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a récemment condamné la France pour avoir maintenu, avant 1992, un homme dans ce qui s'appelait alors la « zone internationale ». Les magistrats européens signalaient toutefois que la réglementation actuelle n'était plus contraire à l'article 5 de la convention européenne des droits de l'homme, puisqu'elle accordait *« au délégué du HCR ou à ses représentants, ainsi qu'aux associations humanitaires, un accès permanent à cette zone »*. Permanent... en avertissant la DLPAJ, qui préviendra la direction du contrôle aux frontières, qui consultera le chef du poste sous la responsabilité duquel se trouve la zone d'attente concernée, l'information cheminant ensuite en sens inverse avant qu'une décision puisse être prise... On est bien évidemment loin de l'esprit du texte initial.

Or, la présence des associations n'a rien de superflu. Lors de leur première visite dans la « zone d'attente » de Roissy, le 24 juillet, le directeur général et la vice-présidente de France-Terre d'asile ont eu quelques surprises. Aucune information sur les recours possibles n'était par exemple disponible autrement qu'en français. Mieux : entre 11 heures et 17 heures, le fonctionnaire censé vendre les cartes téléphoniques permettant notamment d'appeler un avocat ne s'est jamais montré. Il était apparemment absent ce jour-là. Enfin il y avait ce jeune Libérien porteur de faux documents qui réclamait l'asile politique.

L'homme assurait avoir fait sa demande après avoir, en vain, demandé à disposer d'un interprète anglophone. En consultant son dossier, les deux responsables de France-Terre d'asile ont trouvé un document : établi par un interprète, il précisait que l'homme renonçait à demander l'asile. Les policiers assuraient qu'il n'avait pas voulu le signer, lui affirmait n'en avoir jamais eu connaissance. *« Si nous étions là constamment, un tel flou serait impossible »*, affirme Jean-Jacques Massard, directeur général de l'association. Le tribunal administratif devra déterminer s'il convient ou non de lever ce brouillard.

Nathaniel Herzberg

★ *Guide de l'accès des étrangers au territoire français*, Anafé, 112 pages, 95 F.

Un enfant de cinq ans martyrisé pendant des mois par sa famille

LES PARENTS d'un petit garçon de cinq ans, ainsi que trois de ses oncles et tantes, ont été arrêtés et incarcérés entre le 22 et le 31 octobre à la maison d'arrêt d'Epinal (Vosges) pour *« tortures, actes de barbarie de manière habituelle sur mineur de moins de 15 ans, défaut de soins et d'aliments »*. L'enfant a subi des mois de calvaire imposé par sa propre famille jusqu'à ce qu'un plombier l'aperçoive, terré dans l'encoignure d'une pièce, le visage tuméfié, dans une ferme du petit village vosgien de Ménil-en-Xaintois, et prévienne les gendarmes, le 21 octobre. Ceux-ci ont découvert un garçonnet prostré, en état de malnutrition avancée, qui souffre de multiples traumatismes. Le père, bûcheron, et la mère, ont avoué aux enquêteurs que leur fils n'a jamais été scolarisé. Il dormait depuis près d'un an sur une couche jetée à même le sol ou au milieu des porcs. Il était réveillé, parfois plusieurs fois par nuit, pour recevoir des coups. L'enfant, hospitalisé, devrait être prochainement placé dans une famille d'accueil.

DÉPÊCHES

■ **CHARLES HERNU : l'épouse de Mihail Caraman a affirmé,** vendredi 1er novembre à l'AFP, que l'ancien diplomate roumain à Paris *« n'est pas allé en France en 1992 »*, année durant laquelle il aurait remis à la DST un dossier concernant la collaboration de Charles Hernu à la Securitate (*Le Monde* du 1er novembre). Maria Caraman a indiqué que son mari *« n'avait pas quitté la Roumanie depuis la révolution de 1989 »*. Par ailleurs, le quotidien roumain *Ziua* affirme, dans son édition de jeudi, que Charles Hernu était *« un pion empoisonné, en fait un agent de la DST délibérément poussé dans les bras d'un service secret ennemi »*.

■ ***EXPLOSION : une violente déflagration due à une fuite de gaz a* soufflé un pavillon d'habitation**, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 novembre, à Sarreguemines (Moselle). Sur les huit personnes ensevelies, appartenant à la même famille, sept ont pu être dégagées par les sauveteurs, dont une femme qui a été amputée des deux jambes. Les pompiers ont dégagé, samedi en début de matinée, le corps sans vie de son époux, un homme de soixante-dix ans.

■ **MEURTRE : un jeune homme de dix-huit ans a été tué**, vendredi 1er novembre, dans une fête foraine à Montpellier, par un coup de feu tiré par une arme de chasse. Selon des témoins, le garçon, d'origine maghrébine, a été atteint d'une balle dans le cou au cours d'une altercation avec trois autres jeunes gens âgés de quinze à vingt ans, dans le quartier des Arceaux, au centre-ville.

■ **CHAMPIGNON MORTEL : une interversion de photos dans le numéro de novembre du *Chasseur français* a fait passer pour** comestible un champignon, le *Cortinarius orellanus*, en réalité très dangereux et susceptible d'entrainer des lésions rénales graves. Les personnes qui auraient par erreur consommé ce champignon toxique doivent consulter le médecin, même si le repas n'a été suivi d'aucun trouble, l'atteinte rénale pouvant n'apparaître que trois à vingt jours après l'ingestion.

Le Hard Rock Café est menacé de fermeture

LA PRÉFECTURE de police de Paris a décidé, vendredi 1er novembre, d'engager une procédure de fermeture administrative du Hard Rock Café (Paris 9e), après la saisie de 300 kilogrammes de viande bovine congelée en provenance de Grande-Bretagne. Le stock de viande hachée avait été découvert, lundi 28 octobre, lors d'un contrôle de routine des services vétérinaires de la préfecture de police. Après l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) touchant le cheptel britannique, la France a interdit, depuis le 21 mars, l'importation et la vente de viande bovine originaire de Grande-Bretagne.

La direction du Hard Rock Café a jusqu'au mardi 5 novembre pour apporter les preuves de l'origine de la viande. Pierluigi Capello, directeur général du Hard Rock Café, a affirmé au *Monde*, samedi 2 novembre, qu'il venait de transmettre une partie des documents démontrant l'origine irlandaise de la viande incriminée : *« Nous avons des pièces fournies par les services vétérinaires des ministères de l'agriculture irlandais et anglais, prouvant que cette viande provient bien de bœufs nés, élevés et abattus en Irlande. »*. Le stock aurait ensuite été envoyé en Grande-Bretagne pour être congelé par la société Acacia Meat Company, installée dans le comté de Suffolk, *« qui travaille uniquement avec de la viande irlandaise »*, selon M. Capello. *« Nous ne recevions plus de viande d'origine irlandaise depuis huit mois,* poursuit-il. *Ce stock de 300 kilos est arrivé vendredi 25 octobre, de notre maison-mère, alors que nous n'avions pas passé de commande. J'ai cru à une erreur et je devais m'en entretenir avec ma direction londonienne lundi, jour où les services vétérinaires sont venus au restaurant. »*

C'est la deuxième fois que le Hard Rock Café est mis en cause. En 1995, avant l'arrêté interdisant la commercialisation, 500 kilogrammes de viande bovine *« non estampillée »* avaient déjà été saisis dans le restaurant et *« leurs dirigeants mis en garde »*.

Acacio Pereira

CARNET

DISPARITIONS

■ **MAÂTI BOUABID**, ancien premier ministre marocain et président de l'Union constitutionnelle (UC-droite), est décédé d'une crise cardiaque, vendredi 1er novembre, à Casablanca, sa ville natale. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Sous le règne du roi Mohamed V, il a été nommé ministre du travail en 1958. Le roi Hassan II lui accordera le département de la justice en 1977, poste qu'il occupera jusqu'en 1979, date à laquelle il fut nommé premier ministre. Hassan II le nommera de nouveau premier ministre en 1981, lors d'un remaniement ministériel.

Inscrit au barreau de Casablanca dans les dernières années du protectorat après des études de droit à Bordeaux, il se vit offrir un poste officiel au début de l'indépendance, comme les jeunes licenciés en droit, peu nombreux alors. Il accepta le poste de procureur du roi à Tanger avant de l'abandonner pour le département du travail. Jamais, par la suite, il ne rejoignit la magistrature, mais sa silhouette demeurait inséparable des prétoires de Rabat, de Marrakech, de Kénitra, où furent jugés, de 1963 à 1972, des complots contre la sécurité de l'Etat.

Cinq fois bâtonnier du barreau de Casablanca, il fut aussi président de l'Associaion des barreaux du Maroc et secrétaire général de l'Amicale des avocats maghrébins. Il était également un dirigeant sportif et, parmi trois cent cinquante mille volontaires, participa à la « marche verte » organisée en octobre-novembre 1975 par le roi Hassan II pour réclamer la décolonisation du Sahara occidental, sur lequel l'Espagne exerçait sa souveraineté.

Ancien de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), créée en 1959 après une scission au sein de l'Istiqlal (nationaliste), Maâti Bouabid créa, en 1983, le parti de l'Union constitutionnelle, dont il fut le président jusqu'à sa mort.

■ **LYCETTE DARSONVAL**, ancienne étoile du ballet de l'Opéra de Paris, est décédée, vendredi 1er novembre, à l'hôpital de Saint-Lo (Manche), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Née le 12 février 1912 à Coutances (Manche), elle était devenue première danseuse de l'Opéra de Paris en 1936, puis première danseuse étoile en 1940. Avec Serge Lifar, Lycette Darsonval avait créé notamment *David triomphant*, en 1937, *Oriane et le Prince d'amour*, en 1938, *Adélaïde*, en 1938, et *Sylvia*, en 1941. Après plusieurs années de tournées mondiales, elle avait dirigé, entre 1957 et 1959, l'école de danse de l'Opéra de Paris. Elle avait également enseigné au conservatoire de Nice.

Dans les années 80, Lycette Darsonval avait monté *Sylvia* avec une équipe de l'Opéra de Paris, pour le ballet central de Pékin et participé en Bulgarie au jury du concours international de ballet de Varna. Figure représentative de la danse française et étoile de classe internationale, elle avait raconté sa passion de la danse, en 1988, dans un livre intitulé *Ma vie sur les pointes*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Chloé LALLEMAND
et
Philippe MASSIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

le 30 octobre 1996.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Jean.

Christiane, Jean-Louis, Florence, Franck, Emmanuel, qui t'aiment.

Décès

– Ses neveux Berton, Bernard, Robert,
Et leurs familles,
ont la tristesse d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

Suzanne BERNARD,
ancienne secrétaire générale
de l'Ecole pratique de service social.

– Mme Olga Charpentier,
son épouse,
Jean-Marie, Anne-Marie, Martine,
ses enfants et leurs conjoints,
Lucile, François, Antoine et Louise,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

René CHARPENTIER,
ingénieur en chef des travaux
au Service des essences
des armées (e.r.),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 octobre 1996, a l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 novembre, à 14 h 30, à Livry-Louvercy (Marne).

3, allée des Peupliers,
95400 Villiers-le-Bel.

– Jacqueline, Clara et Marion,
Janine, Maurice et Naïma,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger-Pierre LAGRANGE,

le 24 octobre 1996, à trente-cinq ans.

Les obsèques auront lieu lundi 4 novembre, à 16 h 15, au cimetière parisien du Père-Lachaise, entrée principale.

(*Le Monde* du 26 octobre.)

– Mary-Louise et Jean Besset,
sa fille et son beau-fils,
Jean-Marie Besset et Hal J. Witt,
Philippe et Stéphanie Besset,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette MARTY,
née BONNET,
(6 octobre 1912-31 octobre 1996).

Les obsèques ont lieu à l'église Saint-Martin de Limoux, samedi 2 novembre, à 14 h 30.

La Badoque,
11300 Limoux.

– Mme Josette Ramus,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès à l'âge de soixante-quinze ans, survenu le 1er novembre 1996, de

André RAMUS,
ingénieur général du génie rural
des eaux et forêts,
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques auront lieu à l'église de Villard-de-Lans, le 2 novembre.

Villeneuve-de-Coux,
07000 Privas.

Anniversaires de décès

Christian CHOMIENNE

nous quittait voilà trois ans.

Ceux qui l'aiment ne l'oublient pas.

– Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu, le 3 novembre 1985, de

Pierre DUC

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

– Il y a dix ans, le 3 novembre 1986,

Théophile KAHN

nous quittait.

Il reste vivant dans la pensée de ceux qui l'ont aimé.

– *In memoriam.*

Spiru MITTELMANN,
17 mars 1912-2 novembre 1992.

Sa femme,
Ses enfants,
Son petit-fils. L'EUROPE
ET LA MÉDITERRANÉE :

Communications diverses

**La Ligue des droits de l'homme
organise sa deuxième
université d'automne**
les 9 et 10 novembre 1996
à la Cité internationale universitaire de Paris, sur le thème de

L'EGALITÉ

Pour y participer, appeler la LDH - Service communication.

Tél. 01-44-08-87-23 ou 24
Fax : 01-45-35-23-20

L'APRÈS-BARCELONE

L'Institut européen de l'université de Genève organise les 22 et 23 novembre 1996, à Genève, un colloque international **« L'Europe et la Méditerranée : l'après-Barcelone ».** Trente spécialistes venant des deux rives de la Méditerranée interviendront sur les thèmes suivants : La politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne en Méditerranée, les dimensions humaine, culturelle et économique des relations euro-méditerranéennes et les enjeux politiques et stratégiques en Méditerranée. **Renseignements et inscriptions :** Institut européen de l'université de Genève. Colloque Euro-Med, 2, rue Jean-Daniel-Colladon, 1204 Genève.
Tél. : 41-022-705-78-50/51.
Fax : 41-022-705-78-52.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : **01-42-17-21-36**
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



Pamela Harriman, grande dame et femme fatale

LES invités qui, depuis mai 1993, pénètrent dans les vastes salons du 41, rue du Faubourg Saint-Honoré, ne manquent pas d'éprouver un petit frisson intérieur. Ils vont enfin connaître « Madame l'ambassadeur des Etats-Unis », une rousse flamboyante à la fois grande dame, femme d'influence et femme fatale, que tout distingue, sauf la fortune, de ses deux prédécesseurs immédiats en ces lieux, un banquier et un entrepreneur de travaux publics, assurément plus ternes.

Fille d'un lord anglais, mariée très jeune au fils unique de Winston Churchill, Pamela Digby, qui a vécu une partie de la guerre à Londres au 10, Downing Street, dans l'entourage immédiat de son illustre beau-père, a eu pour second mari le producteur de comédies musicales américaines Leland Hayward et pour troisième le milliardaire Averell Harriman, ancien gouverneur de l'Etat de New York et deux fois candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, mort en 1986. Ses liaisons passées avec le playboy Ali Khan (fils de l'Aga Khan), Gianni Agnelli, quand ce dernier était l'héritier de la firme Fiat, ou encore le banquier français Elie de Rothschild font partie de sa legende. « Madame l'ambassadeur », qui a gardé son teint laiteux d'anglaise et ne paraît nullement ses soixante-seize ans, a fière allure lorsqu'elle reçoit ses hôtes, impeccablement habillée, maquillée et coiffée, entourée du Van Gogh, des deux Cézanne, du Matisse, du Renoir et du Picasso de sa collection d'art personnelle...

> **Henry Kissinger :**
> **« Si vous n'aviez pas épousé Averell, vous seriez devenue républicaine. »**
> **Et elle de répéter :**
> **« Je suis américaine par choix, et démocrate par conviction. »**

« *Madame Harriman*, lui demande à brûle-pourpoint le 4 mai 1993 le redoutable sénateur ultraconservateur Jesse Helms, lorsque sa nomination comme ambassadeur à Paris est examinée par le Sénat américain, *partagez-vous les idées* » en faveur de l'intégration européenne de la Société Jean-Monnet, *« à laquelle, je crois, vous appartenez ? »* Stupéfaction de l'intéressée. Le sénateur a sans doute mal lu ses fiches et confondu Jean Monnet, le père de l'Europe, et Claude Monet, l'impressionniste. Pamela Harriman a en effet contribué financièrement à la restauration de la maison du peintre à Giverny, près de Paris. Les membres de la commission sénatoriale et l'assistance éclatent de rire. La confirmation de « Madame l'ambassadeur » est votée à l'unanimité.

Cette consécration est le fruit d'un long travail au sein du Parti démocrate américain, entrepris sur le tard, de façon assez surprenante, par cette héritière d'une vieille famille aristocratique anglaise, mariée un temps, de surcroît, au fils d'un premier ministre britannique conservateur. Pamela Digby, ex-Churchill, ex-Hayward, a acquis la nationalité américaine en 1971 deux mois après son mariage avec Averell Harriman, veuf depuis peu, et mentor vieillissant du Parti démocrate. Il a soixante-dix-neuf ans, elle en a cinquante et un, et n'a jamais manifesté jusque-là d'intérêt particulier pour la cause démocrate alors qu'elle vit déjà aux Etats-Unis depuis des années. *« Si vous n'aviez pas épousé Averell, vous seriez devenue républicaine »*, lui a dit un jour Henry Kissinger. Le chemin est long, en effet, qui mène d'un manoir anglais à la victoire de Bill Clinton en novembre 1992, à laquelle Mme Harriman a ardemment contribué, recevant en récompense le poste d'ambassadeur à Paris.

Minterne Magna, le château ancestral des Digby, dans le Dorset, aurait pu servir de cadre au film de James Ivory *Les Vestiges du jour* sur la vie d'une demeure aristocratique britannique avant la seconde guerre mondiale. Lord Digby, grand, maigre et peu expansif, est un passionné d'équitation et d'horticulture. Lord et lady Digby s'habillent invariablement pour le dîner, qu'ils prennent séparément de leurs enfants. Ils sont servis par une vingtaine de domestiques, dont une cuisinière qui se consacre uniquement à la confection des desserts. Au XVIIe siècle, Minterne Magna a appartenu à sir Winston Churchill, ancêtre homonyme du premier ministre aux gros cigares et aux noeuds papillon à pois. Les Digby l'ont acquis en 1768. En épousant Randolph, fils de Winston, en octobre 1939, la jeune Pamela se marie assurément dans son milieu...

Malgré leur raideur, les Digby ont une tradition ancienne d'aventures et d'extravagances qui a excité l'imagination de Pamela dans son enfance. L'un de ses ancêtres, Kenelm, expédié précipitamment en France par sa mère pour couper court à un amour jugé hors de propos envers une femme plus âgée, suscite une telle passion de la part de Marie de Médicis, la reine de France, qu'il doit se faire passer pour mort et s'enfuir à nouveau, en Italie cette fois. Cela ne l'empêche pas de revenir en Angleterre épouser, au grand dépit de sa mère, son amour de jeunesse. *« Tous les Digby ont eu le don de devenir célèbres en se mettant à dos la bonne société »*, écrit R.T. Petersson, le biographe de Kenelm.

Un autre ancêtre, sir Henry Digby, est le capitaine de navire britannique qui a à son actif le plus grand nombre de prises de galions espagnols chargés d'or et d'argent à la fin du XVIIIe siècle. Il se distingue en 1805 à la bataille de Trafalgar. Sa fille Jane fait également parler d'elle, mais pour des raisons bien différentes. Elle doit s'exiler en France à la suite de la passion qu'elle éprouve, alors qu'elle est elle-même mariée, envers un prince autrichien, dont elle aura deux enfants. A Paris, elle fréquente les artistes et les écrivains, parmi lesquels Balzac, qui a une brève liaison avec elle et en fait un personnage de *La Comédie humaine*. Elle abandonne sa progéniture, devient la maîtresse du roi de Bavière, puis de son fils, le roi de Grèce. Elle continue son voyage sentimental encore plus à l'est avec un amant grec, puis un autre syrien, et finit sa vie à Damas, aux côtés de ce dernier. En Angleterre, la famille Digby horrifiée tourne à l'envers son portrait à l'huile, exposé dans le hall de Minterne Magna. Pamela Harriman a relu cent fois le récit de la vie de cette aïeule délurée.

« Comme ceux de Pamela, les maris et les amants de Jane ont été riches, célèbres, exotiques et venus de tous les points du globe », écrit Christopher Ogden, un reporter du magazine américain *Time*, dans sa biographie de l'ambassadeur américain en France, parue en Grande-Bretagne en 1994. Mme Harriman avait initialement choisi le journaliste pour la rédaction d'une biographie « autorisée » mais a rompu les ponts lorsqu'elle a vu que l'auteur s'intéressait, beaucoup trop à ses yeux, à sa vie sentimentale. *« Tous ces ragots »*, résume-t-elle à ce propos.



« Madame l'ambassadeur » des Etats-Unis à Paris est née anglaise et aristocrate. Son entrée en politique, dans le camp démocrate, date de son troisième mariage. Bill Clinton, en la nommant en France en 1992, a prouvé qu'il n'avait pas oublié son rôle dans la course à la présidence

CHRISTOPHER OGDEN cite en particulier une anecdote sur la première période parisienne de l'intéressée, dans les années d'après-guerre qui ont suivi son divorce d'avec Randolph Churchill, prononcé en 1945, aux torts du mari, pour abandon du domicile conjugal. Le duc de Windsor demande étourdiment dans une soirée à Liliane de Rothschild de lui révéler *« avec quel Rothschild »* Pamela a une liaison. *« Avec mon mari »*, répond sobrement l'épouse trompée.

Son mariage en 1971 avec Averell Harriman, qu'elle avait déjà connu à Londres pendant la guerre, alors qu'il négociait avec les Britanniques l'aide décidée par Roosevelt au titre de la loi prêt-bail, et qu'elle-même animait le Club Churchill, où se retrouvaient officiers anglais et américains, est le grand tournant de sa vie. *« Je suis américaine par choix, et démocrate par conviction »*, ne cesse-t-elle dès lors de répéter, comme un démenti à la remarque d'Henry Kissinger. La nouvelle Madame Harriman prend très au sérieux son rôle d'épouse d'un homme politique célèbre, ancien ambassadeur de Roosevelt à Moscou pendant la guerre, ancien administrateur du Plan Marshall dans l'Europe de l'immédiat après-guerre, et conseiller officieux presque obligé de tous les présidents démocrates successifs, à l'exception de Jimmy Carter, le *« péquenot »* venu du Sud profond, qui n'a jamais vraiment accepté de jouer le jeu de l'*establishment* démocrate washingtonien dont Averell Harriman était le représentant par excellence. En 1976, pendant la campagne de Carter, Averell Harriman a ce mot magnifique : *« Comment cet homme peut-il devenir président ? Je ne le connais pas. »*

Après l'intermède Carter, l'élection de Ronald Reagan est une catastrophe pour les démocrates. Averell et Pamela Harriman, qui reçoivent énormément de monde dans leur maison de Georgetown, le quartier chic de Washington, s'efforcent de reconstruire le parti et de le « recentrer », c'est-à-dire de l'adapter au nouveau climat résultant du triomphe de l'idéologie conservatrice, moralisatrice et hostile à l'intervention de l'État. Le nom de Harriman et son argent font merveille. Pamela crée son propre *political action committee*, surnommé PamPAC, chargé de recueillir des fonds auprès de riches donateurs privés pour financer les campagnes électorales des sénateurs et des gouverneurs démocrates. Le rituel est parfaitement huilé. Ces donateurs, souvent totalement inconnus à Washington mais aux comptes en banque bien approvisionnés, sont invités à dîner en grande pompe dans la maison de Georgetown aux côtés des candidats, des grands noms du parti et de célébrités diverses. Il leur en coûte 1 000 dollars par tête. Dès 1980, Pamela Harriman a reçu chez elle le jeune gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton et l'a fait entrer au conseil d'administration du PamPAC. Devenue veuve, elle poursuit plus que jamais cette activité de collectrice de fonds. Elle sait admirablement mettre à l'aise ses invités, leur donner l'occasion de briller, les écouter passionnément. Sa spécialité est le « dîner à thème », qui permet aux candidats de roder leur rhétorique sur des sujets tels que la politique fiscale ou l'aide sociale avant de se lancer dans une campagne électorale. La présence des tableaux de maîtres, l'excellence de la table, la profusion de fleurs ajoutent une touche bienvenue à l'exercice. Elle-même parle peu, mais se montre attentive. Au total, 12 millions de dollars sont ainsi obtenus en dix ans. En 1992, Pamela Harriman se lance à fond dans la campagne présidentielle de Bill Clinton. En une seule journée, elle recueille ainsi 3,2 millions de dollars, à raison de 10 000 dollars par tête...

La victoire de Bill Clinton le 3 novembre 1992 est donc un peu la sienne. Mme Harriman est désormais beaucoup plus qu'une simple « hôtesse » de Washington, dont le rôle mondain correspond à une vieille tradition de la capitale américaine. Elle est devenue, selon l'expression de Bill Clinton, *« la première dame du Parti démocrate »*. Son apothéose est le dîner qu'elle donne le 20 novembre 1992 dans sa maison de Georgetown pour le couple présidentiel et quatre-vingt-dix invités. Tout le gratin démocrate est là, en particulier ceux qui vont être prochainement nommés par le nouveau président aux plus hauts postes de l'administration. Arborant ses diamants et ses perles, Mme Harriman se déplace de groupe en groupe en tenant le président par la main.

A Paris, le charme de Mme Harriman fait merveille. Les responsables français savent qu'elle a l'oreille du président américain, qu'elle peut appeler directement en cas de besoin. C'est elle qui favorise les conversations téléphoniques entre Jacques Chirac et Bill Clinton. Le fait que le président français s'exprime aisément en anglais facilite évidemment ces conversations. Les Américains attendaient le pire d'un président gaulliste mais ils sont agréablement surpris, au moins en ce qui concerne les rapports personnels.

« Elle a fait du bon travail ici », résume Craig Whitney, correspondant du *New York Times* à Paris. Lorsque Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, revient d'une tournée au Proche-Orient, Jacques Chirac reçoit Mme Harriman pendant trois quarts d'heure pour la mettre au courant de ce que les Français ont appris à cette occasion. Même l'affaire des espions de la CIA, qui éclate au grand jour en février 1995, se passe en douceur. Cinq ressortissants américains, dont quatre diplomates, sont fermement invités à quitter le territoire français.

Ils sont accusés par la DST d'avoir cherché à obtenir, contre de l'argent, des renseignements auprès de hauts fonctionnaires français sur des dossiers tels que l'audiovisuel ou les télécommunications. Comme les Etats-Unis tardent à les rapatrier, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, convoque Mme Harriman à deux reprises place Beauvau. Edouard Balladur, alors premier ministre, calme le jeu en la recevant à son tour et en invitant ses ministres à ne plus s'exprimer en public sur cette affaire. Mme Harriman elle-même s'en tient à un très diplomatique « *no comment* ».

Comme tous les ambassadeurs américains dans le monde entier, Mme Harriman va donner sa démission au président sortant, dans les jours qui viennent, en tout cas avant l'élection du 5 novembre. Elle avait laissé entendre pendant l'été 1996 qu'elle ne souhaitait pas demeurer à son poste, puis elle avait démenti ces propos. Coquetterie ou manœuvre ? A-t-elle une autre affectation en tête dès lors que la victoire de Bill Clinton paraît très probable ? A moins qu'elle n'ait tout simplement envie, après toutes ces années, de se reposer.

Dominique Dhombres
Dessin : Laurent Blachier

Vie et mort du Che en Bolivie

Il y a trente ans, Ernesto Che Guevara implantait en Amérique du Sud un maquis destiné à embraser de proche en proche le sous-continent. Celui qui – à l'époque agent de la CIA – assistait les Boliviens dans leur traque et qui transmit, le 9 octobre 1967, l'ordre de l'exécuter, raconte

LE 18 octobre 1967, face à un million de Cubains réunis place de la Révolution à La Havane, Fidel Castro dut confirmer l'inconcevable, la mort du commandant Ernesto Che Guevara, son compagnon de la Sierra Maestra, argentin d'origine, médecin de formation, devenu presque par accident gouverneur de la banque centrale et ministre de l'industrie à Cuba.

Depuis 1965, le Che s'était littéralement volatilisé. Infatigable ludion révolutionnaire, il s'était dépensé sans compter sur tous les fronts du tiers-monde, de l'Amérique latine au Congo. On le croyait insaisissable. Mais cette fois, la nouvelle ne faisait plus de doute. Le Che, donc, était mort le 9 octobre 1967, tombé au combat dans un maquis, en Bolivie.

Onze mois plus tôt, au terme d'un voyage qui l'avait fait transiter par Prague, Francfort, Zurich, Dakar, Sao Paulo et La Paz, Guevara avait atteint en Jeep la base de départ de la guérilla, une ferme située à Nancahuazu, dans le sud-est de la Bolivie, en bordure de la frontière avec le Paraguay. A La Havane, des spécialistes lui avaient donné l'allure et l'identité d'un haut fonctionnaire uruguayen bedonnant et chauve. Le déguisement était si parfait que sa fille elle-même s'était étonnée de devoir embrasser ce monsieur qu'elle ne connaissait pas.

Cette nouvelle aventure était pour le Che l'expression de son irrépressible besoin de combattre. Mais elle témoignait aussi des évolutions, et donc des divergences, qui traversaient les cercles dirigeants du pouvoir cubain. La crise des fusées, suivie du renforcement de l'embargo américain, la querelle sino-soviétique et la guerre du Vietnam, les difficultés du développement enfin, ne laissaient plus de place à l'improvisation enthousiaste.

Vieille de près de neuf ans, la révolution cubaine devait désormais choisir et tout indiquait qu'elle s'engagerait dans la voie du « réalisme ». Verbalement, Fidel continuerait à dénoncer l'« *impérialisme yankee* », mais en échange de l'appui économique de l'Union soviétique dont Cuba avait un vital besoin, il respecterait désormais les grands équilibres définis, à Moscou, par les théoriciens de la coexistence pacifique. Jusqu'à approuver, en août 1968, l'intervention des armées du pacte de Varsovie contre le « printemps de Prague ».

En revanche, les maitres du Kremlin – et ils ne se privaient pas de le dire – ne pouvaient que se méfier du Che, ce « trublion gauchiste » qui avait osé émettre de sérieuses réserves sur la façon dont Moscou s'accommodait de l'état du monde. Cela fut-il suffisant pour que Castro envoie son second se faire tuer ailleurs, comme certains, aujourd'hui encore, l'affirment ? Ce serait sans doute faire trop peu cas du libre arbitre du Che comme des convictions de l'époque. Fouettées par la victoire de la révolution cubaine, les guérillas essaimaient alors au Pérou, en Colombie, en Bolivie, au Brésil, suscitant l'intervention de Washington et la radicalisation des affrontements. Tous les révolutionnaires du continent ne doutaient pas qu'ils allaient vivre des changements majeurs. Une impulsion au bon endroit et, pensaient-ils, l'onde de choc se propagerait à toute l'Amérique latine. Ce schéma explique le choix de la Bolivie, pays limitrophe à cinq autres, pour y implanter la guérilla. Mais lorsque le Che arrive à pied d'œuvre avec pour mission d'embraser le sous-continent, il ne dispose pas des outils adaptés à son ambition. Vieilles armes, moyens de communication obsolètes, troupe peu ou mal aguerrie opérant dans une région hostile : dès le début, tout va de travers.

Au noyau initial, formé de combattants cubains, sont venus s'agréger des Boliviens et une poignée de Péruviens. En tout une cinquantaine d'hommes. Les renforts promis par le Parti communiste bolivien, aligné sur Moscou, n'arriveront pas. Une « *trahison* », commentera sèchemment le Che dans son *Journal de Bolivie* retrouvé après sa mort (La Découverte, 1995).

« *Le recrutement a été épouvantable,* raconte aujourd'hui l'un des rares survivants, Dariel Alarcon Ramirez, dit Benigno, ancien combattant de la Sierra Maestra, réfugié à Paris après avoir rompu avec le régime castriste. *Il y avait des gens inaptes au combat et même un dément qui, après plusieurs mois de guérilla ponctuée de déplacements et de combats réels, me demandait encore quand on en aurait terminé avec l'instruction...* »

Rapidement, la radio tombe en panne. Le Che reçoit bien les messages de « Manila », nom de code de La Havane, mais il ne peut émettre. Surtout, les paysans indiens qu'il tente de soulever oscillent entre l'indifférence et l'hostilité, renseignant, de gré ou de force, les rangers boliviens qui, rapidement, prennent la petite troupe en chasse.

Dans son *Journal*, Guevara décrit sobrement le tragique rétrécissement de sa marge de manœuvre. Après de longs mois à reconnaître le terrain et à préparer, dans des conditions climatiques harassantes, les campements et des caches, la colonne est accrochée en mars 1967 par l'armée. Deux déserteurs sont capturés et parlent. La découverte d'une photo du Che sans barbe, dans l'un des campements, confirme sa présence à la tête des rebelles, de même que la capture de Régis Debray, qui a rejoint le maquis pour faire la liaison avec Cuba. « *La seule présence sur place de Debray suffisait à établir un lien avec Cuba* », explique aujourd'hui, de passage à Paris, le capitaine Felix Rodriguez, un Américain d'origine cubaine, ancien agent de la CIA au sein des forces boliviennes contre-insurrectionnelles.

Vieilles armes, moyens de communication obsolètes, troupe peu ou mal aguerrie opérant dans une région hostile : tout va de travers

Aussitôt, l'armée bolivienne « met le paquet », mobilisant avions, troupes d'élites et conseillers américains. Les hommes du Che tendront des embuscades et infligeront des pertes non négligeables à leurs adversaires, mais jamais ils n'auront l'initiative militaire ni ne parviendront à sortir de leur isolement. « *Les maladies ont miné la santé de certains camarades* [...], *la base paysanne ne se développe toujours pas* », écrit le Che dans son *Journal* en avril 1967. Les mêmes constatations reviennent, tel un leitmotiv, les mois suivants.

En août, l'armée investit un campement de repli, mettant la main sur des documents et une réserve de médicaments. Le Che, qui souffre d'asthme et est en proie à de pénibles crises, note : « *Le plus mauvais mois que nous ayons eu.* » Peu de temps après, c'est le commencement de la fin. Le 31, alors qu'elle traverse le Rio Grande, l'arrière-garde de la colonne tombe dans une embuscade tendue par l'armée. Un homme en réchappe mais, fait prisonnier, il parle. Convenablement exploités, ses renseignements entraînent, le 26 septembre, la capture d'un autre groupe près du hameau de La Higuera. Ne reste plus que le gros de la troupe, commandé par Guevara, qui ne peut être loin. « *La tâche la plus importante est de s'enfuir et de chercher des zones plus propices* », écrit ce dernier à la fin du mois de septembre.

Mais il ne parviendra pas à rompre l'encerclement : le 8 octobre, les rangers boliviens qui ont été déployés dans la zone après le dernier combat interceptent les dix-sept rescapés de la guérilla du Che. Avec deux compagnons, ce dernier est fait prisonnier et emmené, légèrement blessé, à La Higuera, où arrive aussitôt l'agent de la CIA Felix Rodriguez.

« *Le Che était détenu sur le sol de terre battue d'une petite école,* raconte-t-il aujourd'hui. *J'ai commencé à aller et venir entre l'école et l'extérieur, où j'avais sorti une table pour photographier au soleil tous les papiers du Che et son journal. On est venu me chercher pour prendre le téléphone. C'était un message des forces boliviennes qui demandaient que l'on mette en œuvre « l'opération 500 et 600 ». « 500 » désignait le Che ; « 600 » voulait dire « mort ». J'ai demandé la confirmation. C'était bien ça.* »

La radio avait déjà annoncé la mort de Guevara, prétendument décédé des suites de ses blessures. « *Les autorités boliviennes n'ont pris aucun risque,* poursuit Felix Rodriguez. *Je suis allé voir le Che :* "Commandant, j'ai fait tout mon possible, mais j'ai reçu les ordres du commandement supérieur bolivien." *Il a tout de suite compris. Pas un muscle n'a bougé sur son visage, mais il est devenu terriblement pâle. Il a dit :* "C'est mieux ainsi, on n'aurait pas dû me capturer vivant." *Je lui ai demandé s'il avait un message à transmettre. Il en avait deux :* "Dis à Fidel qu'il verra bientôt une révolution triomphante en Amérique latine ; et dis à ma femme qu'elle se remarie et qu'elle tente d'être heureuse." »

L'homme de la CIA a ensuite donné ordre au sergent Mario Teran d'exécuter le prisonnier, comme l'avaient été, avant lui, ses deux compagnons. Le 9 octobre 1967, à 13 h 10, une courte rafale de M-2 mettait fin à la vie d'Ernesto Che Guevara. Il avait trente-neuf ans. Après avoir tenté de brûler son cadavre, les militaires boliviens le transportèrent vers un endroit inconnu. Aujourd'hui, non loin de Vallegrande où des témoins assurent qu'il fut enterré, des équipes fouillent toujours la terre pour le retrouver.

Georges Marion

Chronologie

- **1er janvier 1959.** *Les guérilleros castristes, menés par Guevara, entrent à La Havane.* Fidel Castro arrivera huit jours plus tard.
- **13 avril 1960.** Premier accord commercial cubano-soviétique.
- **26 juillet 1960.** Fidel Castro promet d'étendre la révolution tout au long des Andes
- **2 septembre 1960.** Fidel Castro lit la « déclaration de La Havane », qui condamne capitalisme et impérialisme.
- **4 février 1962.** Une « deuxième déclaration de La Havane » appelle à l'insurrection des masses paysannes. Cuba préfère la guérilla à la « coexistence pacifique » promue par l'Union soviétique.
- **Septembre 1965.** Mise en vente à La Havane de *L'Homme et le socialisme à Cuba*, du Che.
- **4 octobre 1965.** Fidel Castro, au cours d'une même réunion, présente le comité central du Parti communiste cubain et annonce le départ du Che de Cuba.
- **3 janvier 1966.** Une conférence tricontinentale crée à La Havane l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.
- **Avril 67.** Au cours d'une réunion de l'Organisation de solidarité est lu le message du Che invitant à « *créer un, deux, trois Vietnam* ».
- ***26 juillet 1967.*** *Fidel Castro* promet de soutenir toute guérilla qui requiert l'aide de Cuba.
- **9 octobre 1967.** Le Che est exécuté en Bolivie.
- **Du 15 au 18 octobre 1967.** Deuil national à Cuba à l'annonce de la mort du Che.
- **28 janvier 1968.** Une « micro-faction » de dogmatiques du Parti communiste cubain est traduite en justice. Les diplomates soviétiques en contact avec eux sont expulsés.
- **23 août 1968.** Fidel Castro approuve l'intervention militaire en Tchécoslovaquie des forces du Pacte de Varsovie.
- **22 décembre 1972.** Nouvel accord commercial et financier cubano-soviétique allant jusqu'au XXIe siècle.
- **28 janvier 1974.** Première visite d'un leader soviétique en Amérique latine : Leonid Brejnev est à Cuba.


RICHARD DINDO


RICHARD DINDO


DR

Le Che a été capturé et tué en octobre 1967 par les troupes boliviennes (en haut à droite), lorsqu'il combattait en compagnie, notamment, de Dariel Alarcon Ramirez, dit Benigno, aujourd'hui l'un des rares survivants de cette guérilla (à droite sur la photo ci-contre). Ce dernier a récemment, à l'initiative d'une télévision, « retrouvé » Felix Rodriguez (en veste de cuir), l'ancien agent de la CIA qui a transmis l'ordre d'abattre le Che.

Plus de deux ans dans l'ombre, avant la nuit

RAREMENT l'histoire n'aura été aussi loquace : en regard des onze mois de campagne militaire d'Ernesto Che Guevara en Bolivie, on ne compte plus les témoignages, essais et biographies qui prétendent établir de manière définitive le dernier chapitre dans la saga de celui qui reste l'icône de la gauche armée en Amérique latine.

La mort du « *guérillero héroïque* », selon la terminologie officielle cubaine, ne pose pourtant aucun problème aux historiens. Elle est le produit d'une défaite militaire détaillée sans contradictions dans les livres rédigés par les protagonistes de l'épisode : le Che lui-même, qui tint son journal jusqu'à la fin, « Benigno » et « Pombo », deux des trois guérilleros cubains qui survécurent à la défaite et ont publié leurs mémoires, et enfin Félix Rodriguez, l'officier cubain exilé aux Etats-Unis, que la CIA dépêcha afin d'assister les forces boliviennes dans leur traque.

En revanche, plus en amont dans le cours du temps, les historiens restent incapables de retracer l'aventure guévarienne. Avant que le Che n'entre dans la nuit des héros disparus les armes à la main, il vit en effet dans l'ombre, durant plus de deux années, une existence qui reste mal connue sur des points essentiels.

La dernière apparition publique remonte au 15 mars 1965. Le Che est filmé sur l'aéroport de Rancho Boyeros quand il revient à Cuba, après un voyage de plus de trois mois autour du monde. L'attendent Aleida, son épouse, Hildita, sa fille, Osvaldo Dorticos, président de la République cubaine, et Fidel Castro, commandant en chef de la révolution. Il semble acquis que ce dernier et Guevara passent près d'une demi-semaine ensemble, jour et nuit, afin de débattre d'un différend. Que se disent-ils ? Qu'arrêtent-ils en commun sur l'activité future du guérillero ? Fidel Castro, qui a souvent évoqué le Che, ne s'est jamais expliqué en détail sur cet épisode.

PLUIE DE SPÉCULATIONS

On peut supposer que l'idée selon laquelle « *les pays socialistes sont dans une certaine mesure complices de l'exploitation impérialiste* », lancée par le Che lors d'un discours public à Alger, en février, posait problème à Cuba, qui avait besoin de l'aide soviétique. Seule certitude : après l'entretien entre les deux hommes, le Che n'est plus qu'une présence spirituelle dans la vie politique cubaine. Il n'est plus qu'un nom, des photos, des textes qui circulent largement, et en premier lieu une lettre d'adieu à Cuba, lue par Fidel Castro, le 4 octobre 1965, lors de la présentation du comité central du Parti communiste cubain.

On mesure mal ce que cette disparition provoqua en son temps de spéculations dans la presse du monde entier : exécution, refuge dans une ambassade, mort au cours d'une mission secrète, désamour révolutionnaire, etc. « *La seule chose que je puisse dire est qu'il est toujours là où il est le plus utile à la révolution, et que les relations entre lui et moi sont excellentes* », avait déclaré Fidel Castro dès avril 1965.

Le Che a-t-il jugé « *utile* » d'aller d'abord au Congo et ensuite en Bolivie, et précisément dans les lieux retenus pour les combats ? Il s'agit là d'une deuxième interrogation pour les chercheurs : dans le choix malheureux des lieux pour implanter une guérilla, dans l'inefficacité, l'évidente improvisation, on ne sait pas faire la part entre ce qui fut décidé par le Che et ce que les autorités de La Havane imposèrent à celui qui avait désormais pour règle (ou pour obligation ?) de ne plus se manifester en personne.

J.-F. F.

★ ***Journal de Bolivie,*** **d'Ernesto Che Guevara, La Découverte, 1995.**
★ ***Vie et mort de la Révolution cubaine,*** **de Dariel Alarcon Ramirez (dit Benigno), Fayard, 1996.**
★ ***Un hombre de la guerilla del Che,*** **de Harry Villegas (dit Pombo), Editora Politica, La Havane, 1996.**
★ ***Shadow Warrior,*** **de Felix Rodriguez et John Weisman, Simon and Schuster, New York, 1989.**

Le Monde

ÉDITORIAL

Les défis de l'Eglise de France

Il est des assemblées épiscopales de routine. Celle qui s'ouvre lundi 4 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées) engage l'avenir de l'Eglise catholique en France. A double titre : la Conférence nationale des évêques va se choisir un président pour un mandat d'une durée maximale de six ans ; elle va adopter un rapport sur les chances de la foi chrétienne dans une société moderne où elle paraît de plus en plus étrangère.

Des polémiques tonitruantes ont mis en cause l'épiscopat : en 1995 après la révocation autoritaire de Mgr Jacques Gaillot ; en 1996 avec la commémoration du baptême de Clovis, dans laquelle certains ont vu une tentative d'annexion de l'identité nationale par l'Eglise et de reconquête d'un pouvoir moral. Ces affaires ont révélé l'ampleur des défis qui se posent au catholicisme : comment concilier un fonctionnement hypercentralisé avec les demandes de délibération et de cogestion qui traversent toute société démocratique ? Comment répondre aux besoins religieux de l'homme d'aujourd'hui avec un clergé certes courageux, mais qui, faute d'indispensables réformes, risque de s'effondrer et, avec lui, tout un tissu chrétien ? Comment réunir toutes les énergies, des croyants et des non-croyants, pour lutter contre la montée des discours extrémistes et racistes ?

Face à de tels enjeux, la présidence de la conférence épiscopale, désormais trentenaire, ne peut plus se contenter d'être un simple organe de coordination entre des évêques qui, selon une sourcilleuse théologie romaine, sont autonomes et n'ont de comptes à rendre qu'au pape. Elle doit retrouver une ligne plus ferme, une cohérence nationale, un poids politique et médiatique qu'elle a perdu au profit d'un repli suicidaire sur des tâches de gestion d'un appareil. Si l'épiscopat français fabrique souvent de bons documents (récemment sur l'emploi, l'immigration, le logement), il est resté muet pendant les grandes grèves de décembre 1995, pourtant révélatrices des mutations de la société française, et n'a guère protesté contre la brutale expulsion des « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard.

Le principal défi reste l'annonce de la foi chrétienne dans les conditions de la société moderne et d'un Etat laïque. Comment ignorer, en effet, la baisse des pratiques traditionnelles, la montée de l'individualisme, de l'indifférence religieuse, du sectarisme, et cet émiettement des croyances qui ouvrent la porte à toutes les formes d'irrationnel ? Chez les catholiques aussi, la transmission de la foi n'obéit plus aux mêmes automatismes qu'hier. Les fidèles prennent leurs distances à l'égard du magistère de l'Eglise et trient de plus en plus dans les vérités qui leur sont enseignées.

Mais ce débat sur les rapports entre la foi et la modernité dépasse la seule sphère du catholicisme. Celui-ci aura d'autant plus de chances d'être entendu qu'il sera plus en phase avec les attentes d'une société à la recherche de raisons de vivre. Il lui faudra être capable de rompre avec ses crispations et de prouver, d'une manière plus audacieuse et plus convaincante, son aptitude à participer aux combats où se joue une certaine conception de l'homme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Au Kivu, les métastases d'un génocide

Suite de la première page

Sur ce chapitre, les responsabilités sont multiples. Laissant les réfugiés caresser l'espoir d'un « Hutuland », base arrière d'une future reconquête, le régime zaïrois a tenté à la fois de mettre au pas les petites ethnies locales traditionnellement indociles et de déstabiliser ses deux voisins. Indécise et impuissante, la communauté internationale n'a ni imposé l'éloignement des camps de la frontière, ni cherché à isoler les criminels, ni tari les livraisons d'armes. Elle a laissé Kinshasa nouer alliance avec les Hutus, ce qui ne pouvait que braquer un peu plus un régime rwandais déjà ethnocentriste et peu pressé, en outre, de juger les soixante-dix mille suspects qui croupissent dans ses prisons.

Dans le décor volcanique et lacustre de cette région fertile, mais surpeuplée, aux équilibres rompus par le récent afflux de réfugiés, travaillée par la fringale de terres et les démons de l'ethnisme, deux répressions ont hâté la crise, l'une à partir de novembre 1995 contre les Banyarwanda tutsis du Nord-Kivu, dans la région de Masisi, l'autre à compter d'août 1996 contre les Tutsis du Sud-Kivu, dans la région d'Uvira. Pasteurs vivant sur ces hautes terres depuis deux siècles, ces derniers se sont auto-baptisés Banyamulenges, il y a une trentaine d'années. Le seul tort de ces deux groupes est de parler le kinyarwanda ou le kirundi, les langues des deux petits pays voisins.

DÉSTABILISER LE RÉGIME ZAÏROIS

Les autorités locales ont ainsi déclenché une chasse aux Tutsis, une épuration ethnique contre une minorité devenue indésirable. Plus de quarante mille Banyarwandas tutsis furent contraints à l'exil au Rwanda où, faute de terres disponibles, ils devinrent des réfugiés. Six mois plus tard, à leur tour mis à l'index, menacés d'être dépouillés de leurs droits fonciers et de leur citoyenneté par le gouverneur du Sud-Kivu – « On ne nous aime plus », résumait simplement un paysan –, les Banyamulenges ont choisi, eux, l'autodéfense, tenant tête à l'armée zaïroise avant de lancer une contre-offensive éclair qui se poursuit avec l'appui ouvert de l'armée rwandaise.

Ces nouveaux « rebelles » affichent un triple objectif : provoquer l'exode des réfugiés, le démantèlement puis l'éloignement des camps ; instaurer et maintenir une zone-tampon interdite aux extrémistes hutus ; déstabiliser, voire renverser le régime zaïrois, en nouant une alliance, au passage, avec certains de ses opposants traditionnels. Ce n'est pas un hasard si ces objectifs sont partagés par les dirigeants rwandais et burundais.

Car – et c'est le troisième aspect de la crise – les régimes tutsis de Kigali et de Bujumbura, dont les intérêts convergent, entendent tirer un bénéfice durable de cette guerre, dans laquelle l'armée du premier est désormais clairement engagée. Sachant le Zaïre affaibli par le cancer de son président, ils ont osé défier ce puissant voisin qui joua si longtemps envers eux au « grand frère » protecteur. Au nom de la solidarité ethnique, le Rwanda a recruté, entraîné, armé et réinfiltré au Zaïre des combattants banyamulenges – dont certains avaient d'ailleurs servi dans les rangs de sa guérilla – au service d'un plan à l'évidence mûrement réfléchi et mis en œuvre.

Kigali et Bujumbura poursuivent plusieurs buts : éloigner pour longtemps de leurs frontières les anciens massacreurs, empêcher une jonction sur le sol zaïrois entre les deux rébellions qui les combattent et, en contrôlant l'axe routier Uvira-Bukavu, soulager l'économie burundaise asphyxiée depuis juillet par un blocus régional imposé pour contraindre le régime à négocier un partage du pouvoir avec la majorité hutue.

TENTATIONS IRRÉDENTISTES

Tablant sur le complexe de culpabilité de la communauté internationale depuis le génocide, le Rwanda récuse son éventuelle intervention et fustige de préférence la France, à laquelle il n'a pas pardonné d'avoir mené en juillet 1994 l'opération militaro-humanitaire « Turquoise ». Pourra-t-il encore longtemps prétendre, contre l'évidence, que la crise du Kivu est une « affaire interne » au Zaïre ? Kigali laisse en outre percer une nouvelle revendication. « Si le Zaïre veut renvoyer les Banyamulenges, qu'il nous rende aussi leurs terres ! », a lancé le président rwandais, faisant clairement allusion à l'époque où certaines régions du Kivu appartenaient à l'aire naturelle du Rwanda et où leurs populations faisaient allégeance et payaient tribut à son souverain, le *mwami*. Voilà de quoi justifier les craintes du Zaïre, lorsqu'il dénonce « ceux de nos frères africains qui veulent redessiner la carte » du continent.

Comment le Zaïre sortira-t-il de cette crise, dont il est le plus gros enjeu ? Depuis les années 60, depuis l'indépendance et la terrible guerre civile qui suivit, le spectre de l'éclatement hante les dirigeants du « ventre mou » de l'Afrique. De longue date, les provinces de ce pays aux deux cent cinquante ethnies, où l'Etat semble avoir déclaré forfait – sauf peut-être la province de l'Equateur, où naquit le président Mobutu –, ont le net sentiment d'être abandonnées à elles-mêmes. Certaines des plus riches, comme le Shaba ou le Kasaï, se sont fait une raison et vivent leur vie sans se soucier de Kinshasa.

Tout – l'histoire, la langue, la culture – rattache le Kivu, frondeur, dynamique et plutôt bien loti, aux grands ensembles humains d'Afrique de l'Est. Sera-t-il tenté, l'occasion aidant, par la sécession ? Depuis trente et un ans, le sentiment national et son corollaire, l'intégrité territoriale, fondent l'« idéologie mobutiste », avec ses thèmes majeurs : culte du chef, exaltation de l'autorité, rappel lancinant des souffrances qui accompagnèrent la naissance de l'Etat. Pour de nombreux Zaïrois, le plus grand titre de gloire du « guide » reste d'avoir rétabli l'unité nationale.

Aujourd'hui, le chef est malade. Dans un climat de fin de règne, l'armée, impayée et démotivée, sombre dans l'indiscipline, pille ou fuit le combat. Nul n'incarne plus l'autorité, dans ce pays où la démocratisation a engendré quatre cent cinquante partis. Et, dans les collines du Kivu, ce sont l'unité du Zaïre et l'avenir de l'Afrique des Grands Lacs qui se jouent.

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIF

PRIVATISATIONS

A la suite de notre article « Les autres sociétés à privatiser posent des problèmes difficiles » paru dans *Le Monde* du 25 octobre, la Société nationale des poudres et des explosifs (SNPE) tient à préciser qu'après avoir enregistré 511 millions de pertes entre 1991 et 1993 elle est redevenue bénéficiaire. En 1995, elle a enregistré un résultat net de 29 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,37 milliards de francs.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'éditorial du *Monde* daté du 25 octobre sur l'attitude de l'Eglise catholique par rapport à Darwin et aux théories de l'évolution nous a valu de nombreuses réactions. Plusieurs lecteurs nous font remarquer, à juste titre, qu'en « réhabilitant » Darwin, le pape n'avait fait qu'amplifier les déclarations de ses prédécesseurs sur le même sujet. Il est vrai que l'Eglise ne s'en tient plus à une lecture littérale et historique du récit biblique sur la Création ou le péché originel. Mais a-t-elle tiré toutes les conséquences de cette révision quant à sa conception de l'origine de l'homme et de l'existence du mal ? En abordant ce nouvel épisode de la confrontation entre la foi et la science, nous touchons à l'une des grandes questions de notre temps.

UNE THÉOLOGIE DÉPASSÉE

A propos de votre éditorial « Darwin réhabilité par l'Eglise » publié dans *le Monde* du 25 octobre 1996, puis-je vous faire remarquer que votre analyse se réfère à une théologie depuis bien longtemps dépassée ? La réflexion chrétienne s'est dégagée de la conception d'une « culpabilité héréditaire ». Elle a, sans états d'âme particuliers, intégré les acquis intellectuels et scientifiques contemporains. La déclaration papale récente ne fait que redire ce qui s'enseigne aujourd'hui dans toutes les facultés : le péché original (vocabulaire ambigu que certains voudraient modifier) est la reconnaissance de la solidarité humaine dans le mal et dans la souffrance. Croyants et incroyants feraient bien de partager, chacun à sa manière, cette réalité incontournable. Elle appelle, pour les croyants, une attitude de compréhension et de pardon, de la part de Dieu. Vous appelez cela « le dogme central de la rédemption ». En effet, il est et reste bien central.

Vraiment, je ne vois pas en quoi la déclaration récente du pape entame « tout l'édifice dogmatique chrétien », tout comme je ne comprends pas pourquoi « admettre que l'homme se dégage progressivement de l'animalité » remetterait en cause la présence active de « celui qui est, qui était et qui vient » dans son histoire personnelle et collective.

Vous le dites vous-même : « Bien loin d'être absent de son œuvre créatrice, Dieu dirige celle-ci constamment vers son terme qui est l'homme et vers la prise de possession de la matière par l'esprit. » Votre expression, qui est bien celle des chrétiens informés d'aujourd'hui, ouvre aussi des chantiers neufs au labeur théologique. Ce chantier n'est pas « un fossé vertigineux ». Merci pour votre édito.

Henri Robin
Paris

QUE L'EGLISE RÉINTÈGRE DARWIN N'EST PAS NEUF

Quand je suis entré au séminaire, en 1961, Teilhard de Chardin y était lu. Jamais depuis trente ans, je n'ai présenté le récit de la Genèse sans le distinguer des réalités scientifiques sur l'évolution. Je reste étonné que bien des adultes continuent de faire la confusion. C'est sans doute que bien des adultes n'ont guère lu ou étudié un peu les « genres littéraires » et gardent un esprit moins scientifique qu'on ne voudrait.

Et ce n'est pas seulement l'Eglise qui est en cause. Qu'elle ait à progresser... J'entends bien. Mais votre éditorial donne à penser que vous ignorez ce qui se dit dans les cours et les livres de théologie, comme dans bien des ouvrages de vulgarisation. Je crains que ça ne serve que l'immobilisme des clichés, et en définitive le fondamentalisme !

D. Dewailly
Brillon (Nord)

PANIQUE À BORD

Le vieux radeau de l'évolution, dite parfois créatrice, continuait tranquillement sa longue dérive... le pape n'était pas du voyage, mais on avait fini par l'oublier. Pourquoi a-t-il fallu que le salut du *Monde* au nouveau passager se soit accompagné d'une déferlante de confusions peu admissibles ? Trois niveaux de compréhension, au moins, se télescopent dans ce panoramique trop pressé. D'abord, celui des mythes, déjà fort complexes dans le cas de la *Genèse*.

Apparemment ce n'est plus tant le *récit* un peu solennel des premiers matins du monde qui fait encore aujourd'hui problème, mais plutôt le fameux *péché originel*. La doctrine du péché en question, elle-même riche de toutes les variations qui vont de l'optimisme de Thomas d'Aquin aux sombres perspectives de l'héritage augustinien, participe surtout du second niveau, celui de l'interprétation religieuse. Augustin d'Hippone et quelques autres n'ont pas reculé devant cette tâche impossible : rendre compte, par une parole humaine, pour des humains, de l'effroyable évidence qu'est la continuité du mal. « Le malheur au malheur ressemble », chante encore Aragon. Avec une idée centrale, certes discutable : le cœur du mal est affaire d'hommes et de femmes, il naît sur l'horizon de leur responsabilité, il est le contraire absolu d'un destin...

Nous sommes ici *hors champ* pour la connaissance scientifique, elle qui constitue le troisième niveau. Nous avançons au risque de la foi et du doute, aux risques partagés de l'interprétation. Parole sans fin, progrès non garanti, silence impossible... Inutile de continuer jusqu'à la *Rédemption*. Mais c'est bien de *fondamentalisme* scientiste qu'il s'agit, quand on tente de clore illusoirement le champ des interrogations fondatrices, celui des questions ouvertes vers l'origine et vers la fin. l'une et l'autre sont hors de nos prises, fussent-elles scientifiques, et pourtant présentes à chaque instant, aussi longtemps que le *souffle*, l'esprit ou le *vent* de la Genèse, est donné à chacune et à chacun d'entre nous.

Il est cependant tout à fait clair qu'un certain repérage scientifique est possible pour les mythes comme pour les interprétations. Il est même indispensable afin de les sortir de l'emprise du fanatisme et de créer, pour tous, le champ du dialogue. Mais ce cadrage les situe, sans les dissoudre ni les remplacer. Il est certes dérisoire de faire intervenir un mythe ou une doctrine religieuse à l'intérieur d'un argumentaire scientifique. En Europe au moins, cette aberration est aujourd'hui fossile.

Il n'est pas moins insoutenable d'attribuer à la science un droit de censure exclusif sur ces *paroles fondatrices* de la Bible, indispensables aux humains pour vivre leur humanité ensemble, affrontés à des questions-limites, des questions *d'amour et de mort*, comme celles de Tristan et Yseut, et de leur interdire ainsi d'y faire face avec toutes les armes possibles.

Ici les mythes et les symboles religieux rejoignent, avec toute l'ampleur qui leur est propre, la saga sans fin des artistes, des poètes et des amoureux, pour déchiffrer ce qu'il y a *au cœur de l'homme*. Voici quatre siècles, Galileo Galilei était sorti, parmi les premiers, de la confusion des démarches et des disciplines...

François Douchin
Grenoble

REMARQUES PERTINENTES

Les remarques m'apparaissent des plus pertinentes. Ce sont, en effet, des pans entiers de la construction dogmatique de l'Eglise catholique qui s'ébranlent. Faute d'avoir entendu certains théologiens (Hans Kung, par exemple), l'Eglise va être confrontée à des révisions déchirantes.

Les dogmes issus de la tradition (depuis les épîtres de Paul jusqu'aux proclamations du vingtième siècle) seront mis en question, et l'*aggiornamento* sera d'autant plus douloureux qu'il aura trop tardé.

Christian Degrange
Grenoble

LA POSITION PROTESTANTE

Comme cela arrive souvent lorsque sont évoqués des problèmes et des situations dans lesquels l'Eglise est concernée, l'auteur néglige de préciser de quelle Eglise il s'agit. En l'occurrence, dans l'éditorial en question, l'Eglise romaine, c'est-à-dire la fraction de l'Eglise chrétienne soumise à l'évêque de Rome.

J'appartiens, pour ma part, aux Eglises de la Réforme. Sans doute, nous ne représentons plus qu'une minorité en France, mais nous existons cependant, et nous sommes mal à l'aise lorsqu'un texte semble nous englober dans une position qui n'est pas la nôtre. Pour nous, réformés, Darwin n'avait nullement besoin d'être réhabilité.

Cela ne signifie pas que les théories aient été comprises et acceptées sans discussion par tous les réformés. Mais sans doute ont-ils appris, tant par la fréquentation des saintes Ecritures, que par la longue précarité de leur situation en France, que l'on n'est pas obligé de condamner celui qui avance une opinion que l'on ne partage pas, ou pas entièrement.

Serait-il donc possible, lorsqu'on aborde ce genre de sujet dans vos colonnes, d'obtenir que les rédacteurs pensent à préciser s'il s'agit de « toute l'Eglise » ou simplement de cette branche particulière, laquelle se trouve majoritaire en France, la branche romaine ?

Paul Dombre
Nîmes

A PROPOS DU LIVRE « LE FIL ET LA PELOTE »

Dans ses Mémoires qui viennent de paraître aux Editions Plon sous le titre *Le Fil et la Pelote*, M. Roland Dumas mentionne à la page 108 la grande grève de la faim des détenus FLN des prisons françaises qui réclamaient en 1959 que leur soit accordé le statut de prisonniers politiques. A ce sujet, M. Dumas dit que le garde des sceaux de l'époque, Edmond Michelet, moi-même, chargé à son cabinet des questions politiques, et mon adjoint Gaston Gosselin, aurions ordonné, pour briser la grève, de couper l'eau aux détenus FLN de la prison de Fresnes. Ces événements ne se sont pas déroulés ainsi.

Ni Edmond Michelet ni moi-même n'avons donné l'ordre de couper l'eau des détenus FLN de Fresnes. Nous avons, au contraire, négocié et obtenu pour ces détenus le statut A (un peu moins complet que le statut politique).

Lors d'un voyage à Alger en 1967, Edmond Michelet, alors ministre d'Etat et président-fondateur de l'Association France-Algérie, a été fait citoyen d'honneur de la ville d'Alger et un hommage officiel a été rendu à son action en faveur de l'apaisement franco-algérien.

Joseph Rovan
Meudon

SUR LE CHEMIN DE L'EUROPE NUCLÉAIRE

Ayant pris connaissance de la page publiée dans le Monde daté 27-28 octobre et intitulée « 1956 vers l'Europe nucléaire », je pense que les lecteurs du *Monde* seront intéressés de savoir que les informations sur les accords Chaban-Strauss proviennent pour l'essentiel des travaux du Groupe d'études françaises d'histoire de l'armement nucléaire, du Nuclear History Program (NHP). Au sein du GREFHAN, nous avons mis au jour ce qui s'était passé, malgré l'incrédulité générale et l'absence d'archives, en ayant recours d'une part à des témoignages, d'autre part à des tables rondes réunies à l'Institut de France le 8 décembre 1989 et le 22 juin 1990 (...). L'enquête du côté français a été menée par Colette Barbier, et publiée dans la *Revue d'histoire diplomatique*, numéros 1 et 2, décembre 1990, puis reprise et élargie dans *La France et l'Atome* (éditions Bruylant, 1994), dans lequel se trouve reproduit, entre autres, l'article de Georges-Henri Soutou que vous citez.

Il ressort de cette affaire : 1) l'aspect irréaliste de l'entreprise, qu'on ne peut assimiler à une volonté d'intégration européenne, car il s'agissait essentiellement de faire partager le financement de l'usine de séparation isotopique par les Allemands et les Italiens ; 2) et, cependant, le succès d'un travail de collecte et de confrontation des témoignages.

Maurice Vaïsse
Paris

TÉLÉCOMMUNICATIONS **L'opérateur téléphonique britannique BT se propose de racheter MCI, deuxième groupe de communication longue distance aux Etats-Unis, pour un prix compris entre 22 et 25 milliards de dollars, ont indiqué les deux compagnies vendredi 1er novembre. L'opération devrait être présentée lundi prochain. ● L'ACCORD, qui précéderait une fusion, donnerait naissance au troisième groupe mondial de télécommunication, derrière NTT et ATT, avec un chiffre d'affaires de 35 millions de dollars. ● CONCERT, société commune créée entre les deux partenaires pour offrir des services internationaux de télécoms aux grands groupes, devrait servir de base au développement futur. ● LA FCC, l'autorité de régulation américaine, va devoir se prononcer sur cette fusion qui va bousculer ATT comme Deutsche Telekom et France Telecom.**

BT s'apprête à racheter l'américain MCI pour 22 milliards de dollars

L'accord entre les deux opérateurs téléphoniques devrait être conclu en début de semaine. La fusion des deux groupes donnerait naissance au troisième groupe mondial du secteur, derrière le japonais NTT et l'américain ATT

UNE NOUVELLE FOIS, BT (ex-British Telecom) bouscule le monde des télécommunications. Après avoir noué des alliances en Italie et en France, au cours de ces derniers mois, l'opérateur de téléphone britannique est en discussion pour racheter le groupe MCI, numéro deux du téléphone longue distance aux Etats-unis. D'après les premières informations qui ont filtré, vendredi 1er novembre, BT se proposerait de payer une somme entre 22 et 25 milliards de dollars (de 112 à 127 milliards de francs). Les négociations devraient être conclues d'ici à lundi matin, selon un porte-parole de MCI.

La fusion de BT et de MCI devrait donner naissance au troisième groupe mondial de téléphone derrière le japonais NTT, l'américain ATT. Capable d'offrir une couverture mondiale, ce nouveau géant du téléphone afficherait *un chiffre d'affaires annuel de* 35 milliards de dollars et compterait plus de 200 000 salariés. MCI, deuxième opérateur longue distance aux Etats-Unis, continuerait, cependant de travailler sous son nom sur le continent nord-américain.

CONCURRENCE ACCRUE

BT et MCI se connaissent de longue date. En 1994, le groupe britannique avait déjà pris 20 % du capital de l'opérateur américain pour 4 milliards de dollars. Dans le même temps, ils avaient créé une société commune, Concert, pour offrir des services internationaux de télécoms aux grands groupes. Même si Concert, qui revendique plus de 2 500 firmes clientes de par le monde, marche relativement bien par rapport à ses concurrents, des tensions sont apparues entre l'actionnaire britannique et l'actionnaire américain sur la conduite des affaires. En mai dernier, à la suite de l'échec d'une tentative de rapprochement avec Cable & Wireless, autre compagnie de téléphone britannique, BT s'était fixé comme priorité de développer Concert et d'en prendre les rênes.

Cet objectif semble aujourd'hui en passe d'être atteint. Selon les premières indications, Concert serait intégré dans le nouveau groupe. BT pourrait aussi hériter de la participation de MCI dans News Corporation, le groupe de communication contrôlé par l'Américano-Australien Rupert Murdoch.

Dès les premières rumeurs de rachat à Wall Street, les cours de MCI ont monté de 20 %, à 30,25 dollars par action. En revanche, les certificats de dépôts de BT, cotés à New York, baissaient de 3,7 %, à 55,50 dollars par titre : de nombreux analystes doutent de la capacité de BT à rentabiliser un tel investissement alors que le marché américain connaît une concurrence accrue. L'opération, toutefois, reste soumise à l'approbation de la Federal Communications Commission, autorité de surveillance du marché. Celle-ci devra juger des conditions de l'offre de BT pour acquérir MCI, en examinant notamment si le marché britannique offre les mêmes ouvertures aux sociétés américaines. « *Nous souhaiterions que le gouvernement* [américain] *pose comme condition une ouverture totale et sans restriction du marché des télécoms en Grande-Bretagne en contrepartie de l'acceptation d'une telle fusion* », a déclaré le concurrent ATT.

Le numéro un américain, qui a renoncé – au moins pour l'instant – à une partie de ses projets d'expansion internationale, en acceptant notamment de briser son alliance avec la Générale des eaux en France (qui, du coup, s'est associée avec BT), ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée de BT sur son territoire. La compagnie semble craindre une concurrence frontale, alors qu'elle perd déjà des parts de marché face à des rivaux plus petits.

Mais la tentative de BT de devenir le premier opérateur totalement mondial pourrait aussi obliger les autres groupes à riposter rapidement. Deutsche Telekom et France Telecom, qui ont créé avec l'américain Sprint une alliance à trois pour offrir des services internationaux aux grands groupes, risquent notamment de devoir accélérer leur intégration.

Martine Orange

Deux poids lourds

● **BT.** Le groupe de télécommunications britannique, privatisé dans les années 80, a réalisé un résultat net de 1,9 milliard de livres (16,7 milliards de francs), en hausse de 14,7 %, pour un chiffre d'affaires de 14,5 milliards de livres. BT a noué de nombreuses alliances avec des groupes de télécommunications européens. En France, il a pris, en septembre 1996, une participation de 25 % dans Cegetel, la société de télécommunications de la Générale des eaux. BT avait déjà pris, en 1994, une participation de 20 % dans MCI. Ensemble, les deux groupes avaient développé une société commune, Concert, pour offrir des services internationaux.

● **MCI.** La société américaine est le deuxième opérateur longue distance aux Etats-Unis, derrière ATT. L'an dernier, elle a enregistré un bénéfice de 548 millions de dollars (2,8 milliards de francs), en baisse de 31 %, pour un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de dollars.

En Allemagne, le téléphone mobile baisse ses prix pour séduire le grand public

COLOGNE
correspondance

Dans la lutte sur le marché allemand du téléphone mobile, ce mois de novembre marque une nouvelle étape. Les trois concurrents en présence ont annoncé à tour de rôle, cette semaine, une baisse de leurs tarifs. Deutsche Telekom a donné le ton pour son réseau D1. Le numéro un du domaine, le groupe Mannesmann (D2) a aussitôt réagi, suivi de E-Plus, de Thyssen et Veba. Le groupe public (D1) a même dû avancer d'une semaine le lancement de ses nouvelles offres, d'abord prévues début novembre, pour ne pas se laisser prendre de court.

En moyenne, et selon les formules, les opérateurs ont réduit de moitié l'abonnement mensuel de base qui se rapproche, ou passe au-dessous, du niveau d'un abonnement classique (autour de 25 deutschemarks par mois, soit 85 francs), tandis que le tarif à la minute a également diminué, pour les entreprises comme pour les particuliers.

L'objectif est le même pour tous : après avoir attiré les cadres et les hommes d'affaires pour assurer le lancement de leur produit, les différents concurrents cherchent à séduire le grand public. « *Nous continuons ainsi* [...] *sur le chemin vers un commerce de masse* », estime Jürgen von Kuczkowski, le responsable de Mannesmann Mobil-Funk, alors que son homologue de T-Mobil (filiale de Deutsche Telekom), Lothar Hunsel, assure que les nouveaux tarifs « *agiront comme un catalyseur pour accélérer la croissance soutenue de ce marché* ».

En un an, le nombre d'utilisateurs du téléphone portable a augmenté de près de 40 % et devrait dépasser la barre des 5 millions à la fin de l'année 1996. En l'an 2000, le marché – le plus important d'Europe – comptera 12,7 millions d'abonnés. Les réseaux D1 et D2 se livrent à une rude concurrence, qui a tourné à l'avantage de D2 ces derniers mois (2,2 millions d'abonnés, contre 2 millions). Quant à E-Plus, arrivé avec deux ans de retard et une couverture plus modeste du territoire allemand, il a été choisi, pour le moment, que par très peu de clients.

PANOPLIE

L'an prochain, un quatrième opérateur doit entrer en lice : le groupe industriel munichois Viag, associé à BT (l'ancien British Telecom), serait pour l'instant le seul candidat. « *Il est probable que le tournant actuel profitera avant tout à Mannesmann, qui devrait renforcer son avance sur Deutsche Télékom* », estiment des analystes.

Dans un domaine où la réussite est aussi une affaire de marketing, la baisse actuelle des tarifs n'est qu'une nouvelle option dans la panoplie de vente des compétiteurs. Deutsche Telekom souhaite abandonner une pratique très en vogue et coûteuse de subvention des appareils portables. Pour stimuler les abonnements, certains téléphones se sont vendus à grand renfort publicitaire pour à peine un deutschemark. Mais de nombreux usagers ont été déçus en recevant par la suite leur facture mensuelle, et ont résilié leur abonnement. Désormais, fait-on valoir, les tarifs à la baisse profiteront d'abord aux clients fidèles. Les frais de résiliation et la durée minimale des contrats ont, en général, été augmentés.

« *Un contrat devrait coûter à peu près la même chose aux usagers et les opérateurs ne devraient pas perdre beaucoup d'argent à cause de cet effort tarifaire* », estime un spécialiste, qui ajoute : « *les concurrents comptent sur les fêtes de fin d'année pour doper leurs ventes* ». Déjà, une association de consommateurs vigilante prévient contre la « jungle des tarifs », qui ne risque pas de s'éclaircir avec l'introduction des nouvelles offres. Le tournant actuel donne cependant un avant-goût de la concurrence qui se prépare entre l'opérateur public, dont l'entrée en Bourse commence dans deux semaines, et ses rivaux privés sur le marché des télécommunications allemand.

Philippe Ricard

Des statistiques mettent en cause l'airbag

L'ADMINISTRATION américaine pour la sécurité routière (NHTSA) a publié des statistiques mettant en lumière les défauts des airbags (sacs gonflables) aux Etats-Unis, en particulier pour les enfants. Ces systèmes de protection vont devenir obligatoires outre-Atlantique à bord des nouveaux véhicules à partir du début 1998. Pourtant ils seraient responsables de morts d'enfants, deux fois plus nombreuses que de vies sauvées.

Ces risques apparaissent lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant sont mal ou pas attachées, ou si la personne est penchée vers le pare-brise. Le sac, en s'ouvrant extrêmement rapidement, heurte le visage du passager et peut le blesser gravement, en particulier si la personne est de petite taille, comme les enfants.

Ces dangers sont connus et l'administration américaine recommande vivement de faire voyager les enfants sur les sièges arrière et aux passagers de se tenir au fond du siège.

Devant la polémique qui s'est ouverte, les trois constructeurs rassemblant Ford, Chrysler et General Motors enverront une lettre à leurs clients rappelant les risques des sacs gonflables, a indiqué vendredi 1er novembre à Washington, Andrew Card, le président du groupement des constructeurs automobiles américains (AAMA). Ces trois constructeurs, a ajouté M. Card, mettront en place dès que possible des coussins d'air se gonflant moins rapidement que les sacs actuels. Dans l'immédiat, ils ont décidé de placer sur les nouveaux véhicules des panonceaux supplémentaires précisant les risques des airbags et les moyens d'en optimiser l'emploi. – *(AFP.)*

En privatisant son contrôle aérien, le Canada réalise une première mondiale

MONTRÉAL
de notre envoyée spéciale

A l'heure où l'Europe se prépare difficilement à l'ouverture de son ciel, en avril 1997, le Canada a franchi, le jeudi 31 octobre, l'étape ultime de la libéralisation : la privatisation totale du contrôle aérien civil. La société privée Nav Canada, créée pour l'occasion, a conclu le 30 octobre avec le gouvernement canadien un accord en vue du rachat, pour 1,5 milliard de dollars canadiens (5,7 milliards de francs), des sept centres de contrôle régionaux du pays, ainsi que de quarante-quatre tours de contrôle d'aéroports et quatre-vingt-trois stations d'information de vol. Nav Canada exploitera aussi des installations radar et des services auxiliaires comme les services météorologiques à la navigation.

La quasi-totalité (98 %) des 6 400 salariés concernés par cette privatisation – aiguilleurs, spécialistes de l'information de vol, techniciens et employés de service – ont accepté de renoncer à leur statut de fonctionnaire pour passer sous la responsabilité de Nav Canada, sans changement dans leurs conditions de travail. Le ministère canadien des Transports continuera cependant d'établir les règles de sécurité aérienne et d'en contrôler le respect par Nav Canada.

La décision de privatiser le service de navigation aérienne avait été annoncée en février 1995. Le projet de loi concernant « *la commercialisation des services de navigation aérienne* », qui fait du Canada le premier pays au monde à procéder à la privatisation complète de sa navigation aérienne, était en discussion à la Chambre des communes d'Ottawa depuis le 14 mars 1996. Le gouvernement canadien, fortement endetté et désireux d'assainir ses comptes, a pris un pari : rendre compétitive une activité qui ne peut aujourd'hui qu'être monopolistique, même si le développement de la navigation aérienne par satellite peut susciter à terme la concurrence. « *Pour l'instant, l'ouverture du contrôle aérien à la concurrence risquerait de porter atteinte à la sécurité des usagers* », explique Daniel Paris, un des spécialistes du sujet au ministère des transports canadien.

> Le statut qui a été retenu est celui de société privée à but non lucratif

« *Il fallait débureaucratiser* », explique Pierre Jeanniot, directeur général de l'Association internationale des compagnies aériennes (IATA) et ancien président d'Air Canada. La création d'une société d'Etat aux responsabilités clairement définies était envisageable. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont déjà adopté cette solution. Les Etats-Unis envisagent de créer une société de ce type qui s'appellerait US Air Traffic Services Corporation. Mais pour que le budget de la navigation aérienne ne relève plus des finances publiques, conformément aux vœux d'Ottawa, le transfert total au privé était indispensable. Pour autant, la perspective de profit ne devait pas générer une diminution de la qualité du service aux dépens de la sécurité.

C'est donc un statut tout à fait particulier qui a été retenu pour Nav Canada : celui de société privée à but non lucratif. Celle-ci n'a pas de capital et par conséquent pas d'actionnaire. Elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu puisqu'elle n'est pas censée distribuer des bénéfices. Pour financer le rachat des actifs publics, Nav Canada doit emprunter la somme requise auprès d'un syndicat bancaire. Dans ces conditions, l'aval des compagnies aériennes, via IATA, lui est indispensable. « *Nav Canada bénéficiera d'un statut de monopole. Il doit, dès lors, y avoir une certaine surveillance pour que les redevances que lui paieront les compagnies aériennes* [estimées à 800 millions de dollars canadiens environ par an] *n'augmentent pas de manière inconsidérée. Nav Canada doit par ailleurs afficher des objectifs de productivité et s'y tenir* », indique Pierre Jeanniot. La question de la responsabilité pourrait se poser dans l'hypothèse où la société serait déficitaire. Nav Canada relève en théorie du droit privé, mais le projet de loi précise que le ministère des transports aura un droit de regard sur l'ensemble de son activité.

Pour l'heure, la privatisation de la navigation aérienne permet surtout à l'Etat canadien d'encaisser 1,5 milliard de dollars canadiens et d'alléger ses charges. L'acceptation massive, par les 6 400 fonctionnaires de la navigation aérienne, de sortir du périmètre public pour rejoindre le secteur privé, perdant au passage la sécurité de l'emploi, peut surprendre, vue de ce côté-ci de l'Atlantique. « *Les contrôleurs aériens ont, en contrepartie, récupéré le droit de grève, qu'ils ne pouvaient pas exercer, leur fonction étant considérée comme indispensable à la bonne marche de l'Etat* », explique Daniel Paris. De toute façon, on ne leur a pas laissé le choix : celui « *qui n'a pas accepté l'offre d'emploi de la société* [Nav Canada] *cesse d'être employé dans la fonction publique* », peut-on lire dans le projet de loi.

Virginie Malingre

Boeing recommande la révision des empennages de ses 737

LE CONSTRUCTEUR AÉRONAUTIQUE américain Boeing, numéro un mondial, a recommandé, vendredi 1er novembre, aux opérateurs de Boeing 737 d'effectuer dans les dix jours une révision des systèmes de contrôle des empennages de leurs appareils. La société précise, dans un communiqué, qu'elle a récemment découvert que, testé dans certaines conditions atmosphériques extrêmes, ce système pouvait connaître des dysfonctionnements. Deux avions de ce type se sont écrasés ces dernières années aux Etats-Unis, l'un près de Colorado Springs en 1991, et l'autre à Pittsburgh en 1994, mais, selon la firme, leur examen minutieux n'avait pas montré de problème au niveau du système de contrôle des empennages.

« *Le 737 est reconnu comme l'un des avions les plus sûrs du monde. Prendre des mesures de précaution comme celle-ci sert uniquement à construire cette réputation* », a précisé le vice-président de Boeing, Charlie Higgins. Actuellement, 2 700 avions de type 737 sont en service à travers le monde.

DÉPÊCHES

■ **GÉNÉRALE DE BANQUE : la banque belge, filiale du groupe Suez,** a acquis 34 % du capital de la société de Bourse française Meeschaert-Rousselle, rachetée fin septembre par ses salariés à la compagnie d'assurance Axa. Le solde des actions restera aux mains des salariés. « *Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre du développement et de l'intégration des métiers prioritaires de la Générale de banque, à savoir, entre autres, les activités des marchés financiers* », a indiqué la banque belge.

■ **ALCATEL-ALSTHOM : le groupe français de télécommunications** et d'énergie a indiqué, le 31 octobre, avoir vendu en Bourse, le 29 octobre, les 2,2 % qu'il détenait dans le capital de Lafarge, le numéro un mondial des matériaux de construction, pour environ 650 millions de francs. L'acheteur est Lafarge.

● **SNECMA : le constructeur de moteurs d'avions** a fixé, jeudi 31 octobre, au prix unitaire de 625 francs son offre publique d'achat simplifiée sur sa filiale Société européenne de propulsion (SEP) en vue d'en acquérir la totalité des actions, a annoncé la Société des Bourses françaises. Cette offre valorise la SEP à 2,09 milliards de francs. Le dernier cours atteint le 23 octobre, juste avant la suspension de cotation, était de 482 francs.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales** de semi-conducteurs chuteront de 10,5 % à 129,2 milliards de dollars (646 milliards de francs) cette année, a indiqué, le 30 octobre, l'Association de l'industrie des semi-conducteurs, qui prévoit des croissances de 7,4 % en 1997 et 17 % en 1998.

■ **FOKKER : un des administrateurs judiciaires** de l'avionneur néerlandais s'est rendu en Corée du Sud pour négocier la reprise de la société en faillite par Samsung. Le 1er novembre faisait initialement office de date-butoir pour la conclusion d'un accord de reprise, les sous-traitants ayant exigé de savoir rapidement à quoi s'en tenir concernant l'avenir du constructeur d'avions.

■ **OPEL : le constructeur automobile allemand,** filiale de l'américain General Motors, envisage un partenariat avec le constructeur japonais Suzuki Motor Corporation pour un projet de petite voiture destinée au marché européen.



SERVICES **La banque à domicile devait révolutionner les relations entre les établissements et leurs clients. Ce pronostic est *pour l'instant* loin de s'être révélé exact. ● POURTANT, LA BANQUE SANS GUICHET *commence à devenir une réalité dans l'offre bancaire en France.* ● DOPÉS PAR L'INITIATIVE de la Banque directe, première banque sans guichets accessible 24 heures sur 24 et lancée par Paribas en 1994, les établissements à réseaux cherchent à développer leur offre de banque à domicile en élargissant leurs plages horaires et multipliant les voies d'accès. ● AU-DELÀ DU MINITEL, des serveurs vocaux ou plus marginalement du fax et des micro-ordinateurs, les banques sont de plus en plus nombreuses à offrir à leurs clients la possibilité de joindre un conseiller par téléphone. C'est le cas notamment de la Citibank, du CCF, du Crédit agricole d'Ile-de-France, de la BNP et de la Société générale.**

La banque à domicile a pris modestement son envol en France

Le téléphone, le Minitel, les serveurs vocaux et plus marginalement le fax et les micro-ordinateurs sont autant de voies d'accès aujourd'hui possibles entre le banquier et son client. Des liens qui permettent de réduire les contraintes horaires et géographiques

EN LANÇANT en octobre 1994 la Banque directe, première banque française sans agences, accessible six jours sur sept et à toute heure du jour ou de la nuit, la Compagnie bancaire (filiale de Paribas) a ouvert une brèche dans le paysage bancaire, celle de la banque à domicile, qui depuis n'a cessé de s'élargir. Serveurs vocaux, plates-formes téléphoniques, Minitel, fax, voire micro ordinateurs ou Internet, tout les moyens sont mis en œuvre pour capter ce nouveau potentiel de clientèle.

« On estime qu'environ un quart des Français bancarisés sont intéressés par le concept de la banque à domicile », note Bernard Auberger, président de la Banque directe, qui séduit chaque mois en moyenne 1 000 nouveaux clients et devrait totaliser à la fin de l'année 1996 quelque 30 000 adeptes (ils étaient 27 000 en septembre). *« Il s'agit de gens plutôt jeunes (trente-cinq ans en moyenne), urbains, familiers des nouveaux moyens de communication qui devraient représenter plus de 500 000 clients d'ici à l'an 2000. »* C'est à peu près le nombre de personnes que touche déjà outre-Manche First Direct, l'un des pionniers de la banque directe, lancée par la Midland en 1989 et dont s'inspire directement la filiale de la Compagnie bancaire.

Mais rien ne permet d'affirmer que la banque sans guichets rencontrera en France le même succès qu'en Grande-Bretagne (ou que dans d'autres pays européens où l'expérience se révèle positive, comme l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal). Contrairement aux Britanniques, qui ont en général de leur banquier une image fort négative, les Français semblent en effet plutôt attachés à leur agence bancaire. La dernière étude en date menée par l'AFB (Association française des banques) montre notamment que 85 % des personnes interrogées apprécient leur banque.

UN SEUL SITE DE TRAVAIL

Dans le même temps, elles sont 60 % à juger anormale la législation actuelle sur l'ouverture des agences (décret de 1937), qui oblige les établissements à répartir également entre cinq jours consécutifs les heures d'ouverture d'un même guichet. C'est à ce niveau que la banque à domicile présente des atouts

« Notre principal avantage, c'est notre disponibilité », rappelle Jacques Lanoë, directeur général de la Banque directe. *« Quelle que soit l'heure à laquelle il appelle, notre client tombera toujours sur un conseiller prêt à l'aider et à exécuter, par exemple dans la minute, un ordre en Bourse. Or nos études montrent que plus de 10 % des appels traités ont lieu entre 22 heures et 7 heures du matin, et qu'une partie d'entre eux proviennent de l'étranger, dans la mesure où, pour nous, le décalage horaire n'est plus un problème. »* Grâce à un accord d'entreprise dérogatoire au décret de 1937 signé en janvier 1995, la Banque directe peut fonctionner en continu du lundi au samedi, les équipes de conseillers se relayant vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour répondre aux appels de la clientèle.

Résultat, la banque sans guichets de la Compagnie bancaire apparaît aujourd'hui comme la plus accessible et la moins chère de France. Sa légèreté de structure (90 personnes au total, dont 35 conseillers, réunies sur un seul site de travail) permet à la Banque directe de sérieuses économies de coûts de fonctionnement, qu'elle peut ensuite répercuter sur le prix des services offerts (virements gratuits, carte Visa internationale à 100 francs, découvert sans agios jusqu'à 1 000 francs par mois, comptes rémunérés, etc.), soit au total une trentaine de produits qui, du compte courant au portefeuille d'actions en passant par la gamme classique des crédits et autres plans d'épargne, couvrent selon Bernard Auberger *« 99 % des besoins bancaires de la clientèle »*.

Vilipendée par la concurrence, qui jugeait cette initiative déloyale, la Banque directe n'a, bien sûr, pas tardé à faire des émules. Et les plus critiques furent souvent les plus rapides à mettre au point des plates-formes téléphoniques fort semblables dans leur principe à celle de la Banque directe, même si la plupart des banques traditionnelles continuent d'affirmer haut et fort que *« ce qui compte avant tout, c'est le contact direct avec le client »*. *« Nous sommes et voulons rester une banque relationnelle*, souligne Yves Martrenchar, directeur de la clientèle des particuliers à la BNP. *Mais cela ne nous empêche pas d'offrir à nos clients le maximum de voies d'accès à leur banque. »*

PESANTEUR SOCIALE

Au-delà des traditionnels moyens de consultation et de gestion de comptes en direct et en continu que sont le Minitel, les serveurs vocaux (plusieurs millions d'appels par mois dans les grands réseaux) ou plus marginalement le fax, ou les micro-ordinateurs, les banques sont de plus en plus nombreuses à offrir à leurs clients la possibilité de joindre un conseiller par téléphone. C'est le cas notamment de la Citibank, du CCF, du Crédit agricole d'Ile-de-France, ou encore de la BNP ou de la Société générale, qui proposent toutes le même type de services.

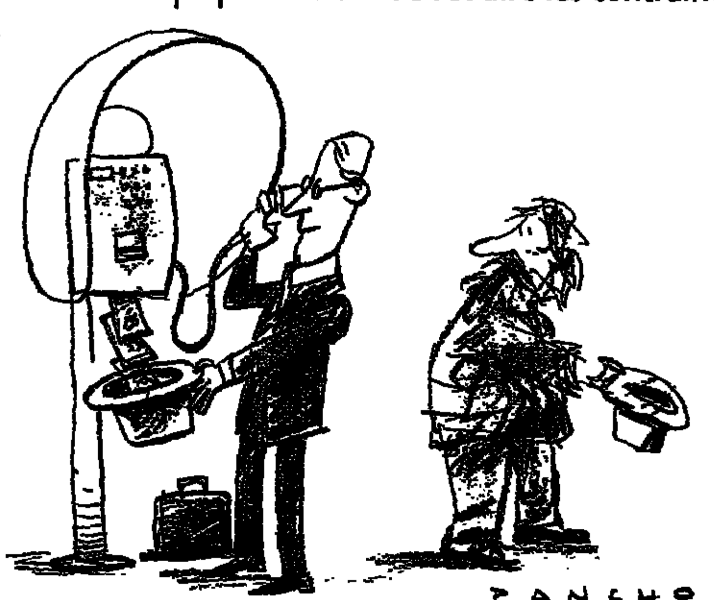
« Moyennant le prix d'une communication, explique t-on à la BNP, *nos clients peuvent à la fois s'informer et réaliser leurs projets : ouvrir un compte d'épargne, souscrire un contrat d'assurance, obtenir un crédit ou encore passer des ordres de Bourse. »* Simplement, contrairement aux agences, l'équipe de la plate-forme sera disponible six jours sur sept, de 8 heures à 22 heures, du lundi au vendredi, et de 9 heures à 18 heures le samedi.

La différence avec la Banque directe apparaît alors bien ténue. *« Nous nous distinguons sur deux points fondamentaux*, précise cependant Bernard Auberger. *Tout d'abord, nous restons beaucoup plus efficaces que n'importe quelle plate-forme téléphonique. Les opérations sont traitées en temps réel, ce qui n'est pas le cas de nos concurrents, qui devront transmettre l'ordre reçu par téléphone à l'agence où est domicilié le compte du client et perdront autant de temps. Ensuite, contrairement aux banques traditionnelles, nous n'avons pas à faire face au problème de concurrence interne inhérent au fonds de commerce des agences, puisque nous n'en avons pas. »*

Dans le contexte de surbancarisation, la multiplication des plates-formes entre en effet en concurrence directe avec les agences. Et leurs promoteurs ont beau les présenter comme de simples compléments des services traditionnels, ces formes de banque directe remettent en question à terme le rôle du guichet.

La pesanteur sociale du système bancaire français reste le principal obstacle au développement de la banque directe, qui, avec l'ouverture des frontières, risque d'être investie en premier lieu par les filiales de banques étrangères.

Laurence Delain



Le micro-ordinateur est à la mode

Après le Minitel et le téléphone, le micro-ordinateur sera-t-il le vecteur dominant de la banque à distance de demain ? *« Incontestablement, le Minitel (14 millions d'utilisateurs au total) a encore de belles années devant lui »*, admet Dung Ramon, responsable du service de banque à distance du CCF. *« Cependant, à moyen terme, nous tablons davantage sur un développement de la banque à domicile par micro-ordinateur interposé qui devrait toucher environ 10 % de la clientèle bancaire en l'an 2000. »* A l'instar de la BNP, ou du Crédit agricole d'Ile-de-France notamment, le CCF propose depuis quelques mois à ses clients la possibilité de consulter et de gérer leurs comptes à partir de leur micro personnel équipé d'un modem (abonnement mensuel de 29 francs à 49 francs, selon les services choisis), et prépare, comme d'autres banques, son arrivée sur Internet. *« A l'heure actuelle, il s'agit surtout d'une vitrine*, reconnaît un professionnel, *où la banque fait sa propre promotion. On ne peut aller plus loin tant que la question de la sécurité des moyens de paiement sur Internet n'est pas assurée. »*

Plus-values sur valeurs mobilières : le fisc peut être compréhensif

Les plus-values réalisées en 1996 en cas de vente de valeurs mobilières sont imposables au taux de 19,9 % dès lors que le seuil de cession est dépassé. Ce seuil a été fixé à 200 000 francs pour l'année en cours (il passera à 100 000 francs en 1997). S'il n'est pas franchi, les plus-values réalisées sont totalement exonérées d'impôt. Mais, en cas de dépassement, elles seront imposables dans leur intégralité (les plus-values résultant de la vente de sicav ou fonds commun de nature obligataire ou monétaire de capitalisation sont, quant à elles, taxables dès le premier franc au taux de 19,9 %).


FISCALITÉ

Toutefois, le fisc sait se montrer clément dans certaines situations exceptionnelles : licenciement du contribuable ou de son conjoint, départ à la retraite ou en préretraite, survenance d'une invalidité dont serait victime le contribuable, son conjoint ou l'un de ses enfants à charge, décès de l'un des époux, divorce ou séparation de corps et, d'une façon générale, tout autre événement exceptionnel contraignant le contribuable à liquider tout ou partie de son portefeuille...

Le franchissement du seuil s'apprécie alors non pas en considérant les seules cessions de l'année en cours, mais en faisant la moyenne des cessions réalisées durant l'année considérée et les deux précédentes.

Exemple : un contribuable a vendu pour 280 000 francs de titres cotés en 1996, année de son départ à la retraite, réalisant au passage une plus-value de 57 000 francs. En principe, cette plus-value serait taxable au taux de 19,9 %, puisque le seuil de 200 000 francs est franchi. L'impôt dû s'élèverait normalement à 11 343 francs.

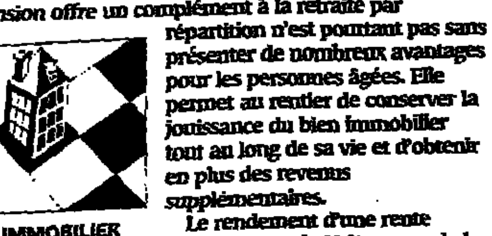
Mais, en 1994 et en 1995, les ventes de valeurs mobilières de cet épargnant se sont montées respectivement à 40 000 francs et 60 000 francs. La moyenne des cessions sur trois ans est donc égale à 100 000 francs, ce qui reste inférieur au seuil de 200 000 francs.

Résultat : le contribuable ne subira ici aucune imposition sur la plus-value réalisée cette année.

Laurent Edelmann

Le retour du viager

La formule du viager est ancienne. Elle a une image archaïque et fait même parfois sourire. Elle renvoie au film célèbre et humoristique qui porte son nom. Cette forme de rente perpétuelle qui comme un fonds de pension offre un complément à la retraite par répartition n'est pourtant pas sans présenter de nombreux avantages pour les personnes âgées. Elle permet au rentier de conserver la jouissance du bien immobilier tout au long de sa vie et d'obtenir en plus des revenus supplémentaires.


IMMOBILIER

Le rendement d'une rente viagère n'est pas négligeable (plus de 10 % par an de la valeur du logement) et la sécurité du système est excellente. Toute défaillance de l'acheteur entraîne l'annulation du contrat, et le vendeur du bien en viager retrouve la pleine propriété de son logement. Le problème viendrait plutôt des héritiers, qui peuvent s'estimer lésés.

Il existe en fait deux types de viager immobilier : le viager dit libre, où l'acquéreur peut disposer immédiatement du bien, et le viager occupé – le plus classique –, le vendeur se réserve l'usage du logement jusqu'à son décès. Un viager occupé peut se décliner lui aussi en deux catégories : *« avec réserve d'usufruit »*, le logement peut être occupé ou loué toute sa vie par le vendeur, ou *« avec droit d'usage et d'habitation »*, l'usage du bien est strictement réservé à une utilisation personelle ou familiale du vendeur. Enfin, la rente peut être constituée sur une tête (le vendeur est le seul bénéficiaire de la rente) ou sur plusieurs têtes (le mari et la femme, par exemple).

L'établissement d'un contrat de rente viagère est le résultat d'une négociation qui prend en compte cinq paramètres :

– l'espérance de vie du vendeur en fonction des tables de mortalité ;

– la valeur vénale du bien vendu ;

– le rendement locatif estimé du logement. Il sert à fixer le montant qui sera retranché de la valeur vénale pour déterminer la valeur de la nue-propriété retenue pour fixer la rente ;

– le montant en capital appelé, le bouquet, que reçoit le vendeur à la signature du contrat et qui vient en déduction de la valeur vénale du bien.

– le taux de capitalisation, c'est en fait le taux de crédit que consent le vendeur à l'acheteur du viager et qui va se prolonger jusqu'à la disparition du vendeur.

E. L.

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	31-10-96	Diff.
Bongrain	2050	-0,04
Danone	706	-1,12
Eridania Beghin	810	+0,37
Fromageries Bel	4475	-1,21
LVMH Moet Vuitton	1176	+2,70
Pernod-Ricard	276,30	+3,09
Remy Cointreau	125	+0,80
Saint-Louis	1281	-3,52
	—	—
	—	—

ASSURANCES	31-10-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	149	-0,26
Axa	318,70	+1,75
GAN	120	+1,26
SCOR	195	-1,76
UAP	106,30	+0,56
Union Assur.Fdal	575	-0,51
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	31-10-96	Diff.
Bouygues	504	-1,36
Ciments Fr.Priv.B	170,30	+1,30
Colas	616	-5,41
Eiffage	238	+1,23
Eurotunnel	7,30	-6,41
GTM-Entrepose	243	-1,97
Imetal	791	+0,63
Jean Lefebvre	260	-1,88
Lafarge	305,90	+1,02
Saint-Gobain	691	-1
SGE	102	+5,69
	—	—
	—	—

CHIMIE	31-10-96	Diff.
Air Liquide	770	-2,77
Gascogne (B)	429,90	-4,23
Michelin	247	+1,52
Plastic-Omn.(Ly)	422,10	+0,23
Rhone Poulenc A	151,80	+6,52
Roussel Uclaf	1344	+1,81
Sanofi	459,70	-1,41
Synthelabo	490	—
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	31-10-96	Diff.
BIC	762	+0,26
Christian Dior	678	+9
Clarins	705	-2,48
DMC (Dollfus Mi)	135	-9,09
Essilor Intl	1343	+0,29
Groupe Andre S.A.	341	-2,84
L'Oreal	1720	-2,82
Moulinex	98,05	-0,95
Salomon (Ly)	455	-2,36
S.E.B.	1040	+2,86
Skis Rossignol	138	+1,92
Sommer-Allibert	140,70	-10,94
Zodiac ex.dt divid	1438	+2,56
	—	—
	—	—
	—	—

CRÉDIT ET BANQUES	31-10-96	Diff.
Bancaire (Cie)	510	+0,59
B.N.P.	191,40	-2,84
C.C.F.	230	-1,24
Cetelem	1100	-3,76
Comptoir Entrep.1	9,55	+1,59
CPR	405	-3,57
Cred.Fon.France	69,50	+1,45
Credit Local Fce	438,10	-0,20
Credit Lyonnais CI	137,20	-1,64
Credit National	268,10	+17,79
Societe Generale	552	-0,18
UFB Locabail	457	+1,33
UIC	39	-6,47
Via Banque	130,50	-3,33
	—	—

DISTRIBUTION	31-10-96	Diff.
Carrefour	2868	+1,99
Casino Guichard	231,60	-0,04
Castorama Dl (Li)	884	+1,14
Comptoir Moder.	2480	+2,47
Damart	4150	-0,71
Galeries Lafayette	1643	+0,76
Guilbert	809	-4,59
Guyenne Gascogne	1845	-0,45
Pinault-Prin.Red.	1906	-0,20
Primagaz	530	+0,56
Promodes	1383	-3,21
Rexel	1508	+2,23
	—	—
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	31-10-96	Diff.
Alcatel Alsthom	436,40	-2,26
CS Signaux(CSEE)	238	+7,06
Intertechnique 1	755	+1,34
Labinal	815	+3,29
Legrand	895	+0,76
Sagem SA	3166	+1,15
Schneider SA	248,80	+0,97
Thomson-CSF	159,20	-0,50
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	31-10-96	Diff.
G.F.C.	433	—
Rue Imperiale(Ly)	4650	+0,21
Sefimeg	393,20	-0,05
Simco	436	-2,96
UIF	395	-3,42
Lucia	—	—
Silic	720	-3,74
Sogeparc (Fin)	715	-0,22
	—	—
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	31-10-96	Diff.
Bollore Techno.	552	+1,47
Cerus Europ.Reun	132,40	+3,43
CGIP	1142	-3,38
Eurafrance	2215	+3,40
Gaz et Eaux	2155	+2,37
Lagardere	161,40	-5,05
Marine Wendel	461,20	-0,81
Nord-Est	127	-1,55
Paribas	329,80	-1,78
Suez	220,30	+0,18
Worms & Cie	260	-0,34
Navigation Mixte	735	—
Parfinance	—	—
Montaignes P.Gest.	720	-0,95
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	31-10-96	Diff.
Bertrand Faure	175	—
Dassault-Aviation	1028	+0,68
De Dietrich	211,50	+5,75
Eramet	237,70	+2,23
Fives-Lille	470	+6,57
Legris Indust.	198,40	+4,97
Metaleurop	47,40	-4,81
Peugeot	534	-4,98
Renault	111,90	-6,63
Strafor Facom	385,20	+0,83
Valeo	306	+3,90
Vallourec	283,50	-8,66
	—	—
	—	—
	—	—

MINES D'OR, DIAMANT	31-10-96	Diff.
Anglo American #	305	+6,29
De Beers #	150	-5,77
Driefontein #	67	+6,85
Gencor Limited #	17,50	-3,58
Harmony Gold #	39,30	-1,30
Randfontein #	26	-1,91
Saint-Helena #	31,50	+2,32
Western Deep #	156	-2,13
	—	—
	—	—

PÉTROLE	31-10-96	Diff.
Elf Aquitaine	407,40	-3,37
Esso	518	+1,52
Geophysique	360,20	[illegible]
Total	400,20	-1,30
BP France	141,90	+0,63
Erap-Elf CPet.	364	[illegible]
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	31-10-96	Diff.
Bail Investis.	770	-0,64
Interbail	220	[illegible]
Klepierre	660	[illegible]
Locindus	740	[illegible]
Selectibanque	74	[illegible]
Unibail	509	+1,59
Genefim	—	—
Immobail	104	[illegible]
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	31-10-96	Diff.
Accor	639	+2,07
BIS	532	[illegible]
Canal +	1250	[illegible]
Cap Gemini	248,30	+3,76
CEP Communication	365,70	+4,48
Club Mediterranee	320,10	-2,08
Eaux (Gle des)	604	—
Euro Disney	10,35	-0,48
Filipacchi Medias	1100	—
Havas	334,30	+0,20
Lyonnaise Eaux	452,40	-1,56
Publicis	438	+3,18
S.I.T.A	1055	+1,73
Sligos	—	—
Sodexho	2485	+4,20
Technip	445	+1,76
Ecco	—	—
Scac Delmas(SVD)	1000	+2,04
Dauphin OTA	318,10	+0,59
TF1-1	542	-4,34
	—	—
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	31-10-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,65	-0,04
CNB TMO 82-97 (S)	—	+1,13
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,53
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,48
CNI TMO 1/82-97(S)	100,45	+1,13
	—	—

Les privatisations en toile de fond

LA SEMAINE n'a pas été très favorable à la Bourse de Paris, affectée à la fois par la dégradation du climat politique en France, la polémique autour de la privatisation de Thomson et le retour de certains doutes sur le calendrier de la monnaie unique. La semaine, écourtée d'une séance en raison de la fête de la Toussaint, s'est soldée par une perte de 1,01 %, l'indice CAC 40 revenant à 2 140,51 points, son niveau le plus bas depuis le 10 octobre. Du côté des valeurs, les mouvements de cours ont été plutôt modérés. Les écarts les plus importants ont touché des groupes qui ont fait l'annonce d'acquisitions, qui sont jugés vulnérables et « opéables » ou qui se trouvent mêlés aux opérations en cours ou à venir de privatisations.

VALEURS

Ainsi, LVMH a bénéficié de l'annonce, mercredi, de la prise de contrôle du distributeur américain DFS pour 12,6 milliards de francs, qui lui permettra d'accroître sa présence dans le bassin pacifique. L'action gagne 2,45 % sur la semaine et la filiale du groupe Christian Dior s'adjuge 6,92 %. Pourtant, faute d'éléments sur DFS, rares sont les sociétés de Bourse qui ont modifié leurs recommandations sur LVMH (Détroyat est passé de « vendre » à « achat spéculatif » et Lehman Brothers serait passé d'« achat » à « neutre »). Sur un plan stratégique, l'opération est unanimement louée, mais restent plusieurs inconnues de taille, comme la réaction des minoritaires de DFS et la rentabilité de cette société. L'agence de notation Standard & Poors a d'ailleurs annoncé la mise sous surveillance avec implication négative *de la note à court terme « A-1 + » du programme* de billets de trésorerie émis par LVMH.

Sans surprise, Lagardère a aussi été une des valeurs de la semaine, mais dans un sens différent. L'action a perdu beaucoup de terrain (6,9 % mardi et 2,3 % mercredi) après que le premier ministre Alain Juppé eut annoncé l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur la privatisation de Thomson avant que le gouvernement ne prenne une décision définitive sur le choix du repreneur. Le titre Lagardère s'est finalement repris jeudi (+3,9 %), mais affiche tout de même un recul de 2,71 % en quatre jours. La polémique née sur les conditions de reprise par Lagardère du groupe Thomson, en particulier Thomson Multimedia, qui devrait être cédée au coréen Daewoo, a beaucoup affecté le titre Lagardère, qui a perdu 12,70 % depuis deux semaines.

Le concurrent malheureux de Lagardère pour la reprise de Thomson, Alcatel Altshom, n'a pas bénéficié d'un meilleur traitement par les investisseurs. La valeur a abandonné un peu plus de 3 % sur la semaine et s'est pourtant appréciée jeudi, après l'annonce de la cession de sa participation dans Lafarge. Le GAN s'est repris un peu et a gagné 2,79 %, alors que des rumeurs reprises par le *Financial Times* du vendredi 1er novembre font état d'une possible privatisation partielle de la compagnie d'assurances, qui a besoin d'être recapitalisée, d'autant que la vente de sa filiale bancaire, *le CIC ne devrait pas se faire au prix espéré* par les dirigeants du GAN et le gouvernement. Le quotidien britannique va même plus loin et affirme détenir un document prouvant que le gouvernement français a déjà soumis à Bruxelles son projet de cession d'une partie du capital du GAN.

Au chapitre des situations spéciales et spéculatives, Accor s'est à nouveau illustré en gagnant 2,56 %, notamment après que Suez eut déclaré que sa participation dans le groupe hôtelier ne constituait un actif stratégique ni pour Suez ni pour sa filiale, la Société générale de Belgique. Des rumeurs faisant état d'une possible reprise de Zodiac par un groupe américain sont réapparues. Mais, victime de prises de bénéfice, l'action a cédé 1,39 % sur la semaine.

Il faut signaler enfin, dans un marché plutôt baissier, la bonne tenue d'ensemble des valeurs de la grande distribution, considérées comme défensives. Casino progresse de 0,74 % et Comptoirs modernes de 0,45 %.

E. L.

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 24 octobre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 11,71 %, sur 5 ans : 50,98 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	1	19,37	2	73	22086,93
PARTNER OBLIGATIONS 2002	LA MONDI	2	19,36	1	73,06	21471,22
SYNTHESIS	CNCA	3	18,62	—	—	16573,18
REFLEX PREMIERE (C)	STE CAF	4	18,59	7	69,37	2017,50
REFLEX PREMIERE (D)	STE CAF	5	18,58	6	69,38	1807,50
OAT INDICE GESTION	CDC GEST	6	18,57	3	71,99	18159,36
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	7	18,35	24	63,48	25554,33
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	8	18,35	26	63,08	16585,59
INDOSUEZ HORIZON 30 (C)	INDOSUEZ	9	18,09	—	—	14353,25
INDOSUEZ HORIZON 30 (D)	INDOSUEZ	10	18,08	—	—	11745,10
BIP OAT INDEX (D)	BIP	11	17,90	13	66,56	18847,23
BIP OAT INDEX (C)	BIP	12	17,90	12	66,65	24479,90
MDM LONG TERME	MDMASSUR	13	17,76	19	65,04	159,20
SELECTION PREMIERE	CCF	14	17,68	53	58,78	1355,80
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	15	17,66	11	67,21	10929,17
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	16	17,50	—	—	1424,44
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	17	17,49	—	—	1567,17
FRASECUR	B PARIBA	18	17,44	18	65,80	265507,74
OBLICIC REGIONS	CIC PARI	19	17,25	41	59,71	1158,60
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	20	17,18	20	64,04	12385,73
FRUCTI-PREMIERE (C)	CCBP	21	17,11	21	63,95	15163,45
NATWEST LONG TERME (C)	NATWEST	22	16,83	—	—	1383,26
NATWEST LONG TERME (D)	NATWEST	23	16,83	—	—	1129,16
BATI PREMIERE	INVESTIM	24	16,64	16	65,87	22448,25
LION INSTITUTIONNELS	CL	25	16,61	27	62,98	45485,45
SOGEPREMIERE (D)	SG	26	16,53	38	59,95	5425,54
SOGEPREMIERE (C)	SG	27	16,53	39	59,95	5957,01
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	28	16,44	33	60,41	115277,01
OBLIPAR (C)	B PARIBA	29	16,42	8	69,30	1
OBLIPAR (D)	B PARIBA	30	16,42	9	69,30	16619,07
UAP ALTO	UAP	31	16,32	17	65,84	170,78
PARTNER VT	LA MONDI	32	16,21	128	49,91	18562,97
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	33	16,14	61	57,97	1762,11
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	34	16,12	62	57,95	1432,71
AXA PREMIERE (D)	AXA	35	16,07	51	58,82	128,21
AXA PREMIERE (C)	AXA	36	16,07	52	58,82	134,88
SLIVARENTE	CL	37	16,01	80	54,15	230,79
AXA SELECTION	AXA	38	15,87	23	63,69	170,67
AXA OBLIG FRANCE	AXA	39	15,87	46	59,56	160,32
LION PLUS (C)	CL	40	15,84	44	59,66	1450,90
LION PLUS (D)	CL	40	15,84	44	59,66	1450,90
INDOSUEZ LONG TERME (C)	INDOSUEZ	42	15,81	83	53,50	723,13
AXA CAPITAL	AXA	43	15,79	50	59,16	247,32
INDOSUEZ LONG TERME (D)	INDOSUEZ	44	15,76	93	56,12	441,34
LION TRESOR	CL	45	15,54	57	58,38	2409,73
CAPISCOR	SCOR	46	15,51	29	62,36	1254,46
OBLIFUTUR (C)	CNCA	47	15,44	81	53,31	508,52
OBLIFUTUR (D)	CNCA	47	15,44	81	53,31	508,52
BRED OBLI-PREMIERE	BRED	49	15,42	88	53,34	4650,23
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	50	15,29	22	63,90	1169,96
EPARGNE INSTITUTIONS	CDT NORD	51	15,21	30	61,17	11552,76
AZUR-OBLIGATIONS (D)	GROUPAZU	52	15,20	4	70,16	321,66
AZUR-OBLIGATIONS (C)	GROUPAZU	52	15,20	4	70,16	321,66
VICTOIRE OBLIREA	VICTOIRE	54	15,14	10	67,24	489,71
MDM PREMIERE CATEGORIE	MDMASSUR	55	15,12	25	63,39	158,85
ETOILE OBLILONGTERME	CDT NORD	56	15,10	75	55,79	253,57
CAPITACIC	CIC PARI	57	15,10	139	48,75	1825,59
MORGAN NET	JP MORGA	58	15,09	40	59,86	2260,75
AIRES (C)	BGP	59	15,09	102	52,11	1098,95
AIRES (D)	BGP	60	15,07	106	52,04	818,16
SELECTION RENDEMENT	CCF	61	15,07	72	55,99	222,99
MORGAN PREMIERE CATEGORIE	JP MORGA	62	15,07	34	60,33	1587,06
ODDO CAPITALISATION	ODDO	63	15,05	74	55,91	1582,33
OBJECTIF RENDEMENT	LAZARD	64	14,99	124	50,25	17350,83
UAP PREMIERE CATEGORIE (C)	UAP	65	14,98	42	59,68	12981,03
NATIO EPARGNE OBLIGATIONS	BNP	66	14,98	31	61,06	218,96
UAP PREMIERE CATEGORIE (D)	UAP	67	14,98	43	59,68	12170,19
ECOFI PREMIERE	ECOFI FI	68	14,97	94	52,93	1563,29
CPR OBLIG	CPRGESTI	69	14,89	14	66,57	2190,60
VIA OBLIGATAIRE	VIA BANQ	238	6,74	208	41,50	7369,17
MIDLAND PREMIERE	MIDLAND	239	6,67	209	41,24	2184,62
FIMEPARGNE	FIMAGEST	240	6,67	176	44,97	17749,55
INTENSYS (C)	SOGEPOST	241	6,57	—	—	115,46
INTENSYS (D)	SOGEPOST	242	6,56	—	—	110,55
PYRAMIDES OBLIG PLUS (D)	VERNES	243	6,32	—	—	10696,31
PYRAMIDES OBLIG PLUS (C)	VERNES	244	6,32	—	—	11609,21
CENTRALE COURT TERME	CCR	245	6,29	144	47,34	24604,73
EPARC CONTINENT	CONTINEN	246	6,15	236	34,01	65,92
NATWEST PREMIERE	NATWEST	247	6,10	219	39,47	1781,65
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	248	6,07	—	—	1112,12
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	NATWEST	249	6,07	—	—	1061,68
OBC COURT TERME	OBC	250	6,06	—	—	112573,38
MULTIASSOCIATIONS (C)	CFCM NOR	251	6,05	215	40,16	21701,10
MULTIASSOCIATIONS (D)	CFCM NOR	252	6,05	216	40,15	20566,43
INDOSUEZ REGULARITE	INDOSUEZ	253	6,03	185	43,60	18756,58
ABF COURT TERME	ABF	254	5,99	198	42,62	1916,61
PASQUIER RENDEMENT (D)	BIMP	255	5,91	227	38,35	111,27
SESTERCES	BCP	256	5,90	210	41,22	83880,01
PASQUIER RENDEMENT (C)	BIMP	257	5,90	228	38,35	151,12
DIADEME HORIZON	L.B.	258	5,81	—	—	1074573,10
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	259	5,54	233	35,89	1683,67
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	260	5,47	211	41,04	11728,09
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	261	5,47	212	41,04	10669,22
ORSAY VALORISATION	ORSAY	262	5,45	174	45,29	18962,37
29259	BIP TRESORER	263	5,44	214		40,45
FRANTERME	B PARIBA	264	5,35	203	42,16	127716,47
SUD DYNAMIQUE	L.B.	265	5,26	187	43,50	15215,12
BTP MONEPLUS	B BTP	266	5,12	206	41,90	20036,82
BFT COURT TERME	BFT	267	5,09	—	—	119788,04
OBLI-CIAL (C)	CIAL	268	5,05	217	39,75	13112,25
OBLI-CIAL (D)	CIAL	269	5,05	218	39,73	11731,87
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	270	4,88	201	42,42	1793,48
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	271	4,88	202	42,42	1656,30
ELAN SECURITE	ROTHSCHI	272	4,71	237	33,84	17057,20
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	273	4,58	222	39,42	43722,68
PARIBAS EPARGNE (C)	B PARIBA	274	4,48	225	38,38	27190,42
PARIBAS EPARGNE (D)	B PARIBA	275	4,48	226	38,38	25586,30
CENTRALE PREMIERE	CCR	276	4,32	—	—	6901,31

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 10,48 %, sur 5 ans : 47,94 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	15,22	2	57,87	1105,35
FRANCE TRIMESTRIELLE	CDC GEST	2	14,20	—	—	5776,16
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	3	13,08	10	50,12	113,54
REVENU-VERT	CNCA	4	12,94	11	49,73	1188,55
PARIBAS REVENUS	B PARIBA	5	12,38	1	58,27	103,30
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	6	12,33	16	46,21	1995,66
ETOILE TRIMESTRIEL	CDT NORD	7	12,10	5	53,29	1124,57
EPAROBLIG	NATWEST	8	11,90	13	49,41	1275,90
LAFFITTE OBLIGATIONS (C)	BARCLAYS	9	11,44	4	57,64	162,71
LAFFITTE OBLIGATIONS (D)	BARCLAYS	10	11,43	3	57,64	151,62
CADENCE 2	SG	26	9,14	—	—	1064,58
SOLSTICE	SOGEPOST	27	7,53	21	43,18	2354,24
FRUCTIDOR	CCBP	28	6,73	15	47,37	257,53
REVENU MENSUEL	GERER CO	29	4,92	24	24,64	1965,91
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	30	4,12	22	34,31	1063,90

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 12,05 %, sur 5 ans : 41,55 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	1	28,36	6	56,03	134,02
MDM ECU	MDMASSUR	2	24,67	5	58,43	141
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	3	24,10	1	61,68	724,20
CONVERGENCE EUROPE GESTION (D)	CDC GEST	4	22,15	—	—	13237,10
CONVERGENCE EUROPE GESTION (C)	CDC GEST	4	22,15	—	—	13237,10
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	6	19,48	—	—	1329,28
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	7	19,48	—	—	1328,65
BIP INTER-OBLIGATIONS	BIP	8	17,47	2	60,63	85975,77
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	9	16,43	—	—	1329988,40
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	10	16,24	3	60,00	199,46
AGF ECU	AGF	11	15,99	24	42,96	1012,35
VALEURS INTERETS PLACEMENTS	BIP	12	15,97	9	50,94	126485,21
ATHENA OBLIGATIONS	ATHENA B	13	15,71	17	46,02	272,93
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	14	15,42	4	59,40	433,44
EPARGNE REVENU	CDT NORD	15	15,06	12	50,66	494,60
EUROPE PREMIERE	CDC GEST	16	14,74	—	—	1192,87
VIVLONGTERME	FERRI	17	14,31	7	57,38	19588,17
SELECTION OBLIGATIONS INTER.	CCF	18	14,19	20	45,38	2068,73
OBLIG-EUROPE	CPRGESTI	19	13,64	19	45,45	17751,49
OBJECTIF CAPITALISATION	LAZARD	20	13,38	13	48,46	19071,12
GEOBILYS (C)	SOGEPOST	57	8,21	—	—	626,38
NATIO INTER	BNP	58	7,94	31	38,44	1869,40
CHATEAUDUN OBLIGATIONS	CPRGESTI	59	7,83	28	41,48	1668,75
UNIVERS-OBLIGATIONS	CNCA	60	7,76	45	21,58	221,53
SOPRANE OBLIG-INTER	BACOT	61	7,73	—	—	11719,05
PRIVOBLIG	BIMP	62	7,70	30	39,12	315,69
SOPRINA	BDEI	63	7,64	43	27,37	357,48
AXA OBLIG INTERNATIONALES	AXA	64	7,51	48	14,60	130,13
DROUOT SECURITE	AXA	65	7,38	49	9,54	207,82
ELAN OBLIMONDE	ROTHSCHI	66	6,57	—	—	13301,96
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	67	5,96	21	44,94	91744,65
PARIBAS TRESORERIE PLUS	B PARIBA	68	5,15	—	—	129816,48
CHASE INVESTISSEMENT	CHASE	69	4,98	35	37,22	17599,75
CPR CASH SME	CPRGESTI	70	4,97	22	43,49	16221,18
PRIMSET	SG	71	4,48	—	—	5557,54

L'assurance-vie profite aux sicav obligataires françaises

DÉCIDÉMENT, depuis quelques mois, tout réussit aux sicav investies en obligations ! Les taux d'intérêt à long terme sont restés stables ces quatre dernières semaines sur le marché français, mais les sicav les mieux gérées sont pourtant parvenues à réaliser quelques gains supplémentaires en sus du coupon. La forte demande en provenance des compagnies d'assurance-vie, dont les investissements augmentent traditionnellement en fin d'année, a en effet fait monter le prix des titres. Mais, comme ce mouvement de hausse n'a pas pris l'ampleur d'une vague spéculative, la plupart des gérants restent assez optimistes pour les prochains mois, considérant qu'il existe encore une petite marge de baisse des taux en Europe compte tenu de l'atonie économique.

Parmi les premiers du classement, Partner Obligations 2002 représente un cas particulier. Cette sicav de la compagnie d'assurance La Mondiale doit, pour respecter son *contrat*, posséder un portefeuille ressemblant à une obligation venant à échéance en 2002. Cette obligation théorique rapporte aujourd'hui 5,30 % par an (en l'absence de gain dû à une baisse des taux). Au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date fatidique, le gain se réduira mécaniquement. Autre sicav bien placée : Synthésis, de la Caisse nationale de crédit agricole, en principe conçue pour les investisseurs institutionnels, mais proposée aussi aux *« clients avertis »*. Elle s'efforce de battre le rendement d'une obligation d'un peu moins de 10 ans. Sa sensibilité (pourcentage de gain ou de perte en cas de variation d'un point à la baisse ou à la hausse du taux) est de 6,5. Celle d'Indosuez OAT est du même ordre et celle d'Indosuez Horizon 30 atteint actuellement 9,5.

Les investisseurs qui ne croient pas à une prochaine hausse des taux français ont évidemment intérêt à se porter sur une sicav de sensibilité élevée. Et la marge de baisse des taux étant, de l'avis général, faible, ce sont elles qui concentreront l'essentiel des gains futurs. Du côté des sicav obligataires internationales, ce sont désormais les deux produits des Mutuelles du Mans qui, sur un an, occupent les deux premières places. Leur gérant, Eric Maina, parie sur la convergence européenne et les baisses de taux engendrées par les efforts d'économies budgétaires. Il reste investi sur l'Italie, mais a soldé ses positions sur l'Espagne. A noter, parmi les produits des grands réseaux, les relatives contre-performances d'Univers-Obligations du Crédit agricole, de Natio Inter de la BNP et de Geobilys de La Poste (Obligation du Crédit lyonnais étant enfouie dans le milieu du classement).

Alain Vernot

Le franc résiste au mark et à la hausse du chômage en France

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France, réuni jeudi 31 octobre, a symboliquement décidé de réduire de 0,05 % le taux de ses appels d'offres, ramené à 3,20 %

La semaine a été marquée par d'importants mouvements sur les marchés de changes. Le dollar a fortement progressé face au yen, atteignant mardi 29 octobre son plus haut niveau depuis trois ans et demi vis-à-vis de la monnaie nippone, mais il s'est replié face au deutschemark (1,5180 mark vendredi 1er novembre en clôture). Le mark a bénéficié de la publication du rapport semestriel des six principaux instituts de conjoncture allemands, qui ont prédit un net rebond de l'économie outre-Rhin en 1997. Le franc, malgré l'annonce d'un taux de chômage record au mois de septembre, a bien résisté à la montée du mark (3,3770 francs vendredi 1er novembre), ce qui a permis à la Banque de France de procéder, jeudi, à une baisse symbolique (0,05 %) du taux de ses appels d'offres. La livre sterling a progressé après l'annonce d'un relèvement du taux de base de la Banque d'Angleterre.

LE YEN avait été la vedette monétaire – involontaire – du début de l'année 1995. Il était alors monté à son plus haut niveau historique face au dollar (79,75 yens), provoquant une crise aiguë sur le marché international des devises : déstabilisé, le dollar avait aussi plongé face aux devises européennes (1,3450 mark et 4,75 francs) tandis que les monnaies du Vieux Continent, dont le franc, avaient dû subir la domination du deutschemark.

Par rapport à ses sommets atteints au mois d'avril 1995, le yen a effectué une descente spectaculaire, tombant, mardi, jusqu'à 114,90 yens pour un dollar, soit une dépréciation de 43,5 %. Plusieurs facteurs ont contribué, depuis cette date, à la faiblesse de la monnaie nippone. L'excédent courant japonais s'est réduit dans des proportions considérables (30,6 milliards de dollars au cours des six premiers mois de 1996, contre 58,1 milliards de dollars au premier semestre de 1995). Le Japon, d'autre part, possède les taux d'intérêt les plus bas du monde. Le taux d'escompte de la banque centrale se situe à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995, tandis que les taux des emprunts à long terme s'établissent à 2,70 %.

Confrontés à une telle situation, les investisseurs étrangers choisissent de retirer leurs capitaux de l'archipel. Le phénomène joue de la même façon pour les investisseurs japonais. Les compagnies d'assurances, pour maintenir les niveaux de rémunération des contrats qu'elles ont promis à leurs clients, sont forcées d'aller placer les fonds des épargnants à l'extérieur de l'archipel. Pour effectuer cette opération, elles convertissent – elles vendent – des yens contre des devises étrangères. Au cours du seul mois d'août, les investisseurs japonais ont ainsi aquis 1 200 milliards de yens (54 milliards de francs) d'obligations internationales.

Envolée de la livre

8,41 le 1er nov.

J F M A M J J A S O

CRÉATION MONÉTAIRE

De façon générale, la politique de crédit gratuit menée au Japon a pour effet d'inonder le système financier international de yens, une offre surabondante qui pèse sur les cours de la devise nippone. Ce phénomène a été amplifié par les achats massifs de dollars réalisés par la Banque du Japon (100 milliards de dollars en un an et demi) et par les acquisitions régulières d'obligations d'Etat réalisées par l'institut d'émission nippon, une pratique peu orthodoxe – interdite par exemple par le traité de Maastricht – qui constitue une forme déguisée de création monétaire.

L'administration américaine ne semble guère pour l'instant s'inquiéter du recul du yen (la Réserve fédérale des Etats-Unis n'est pas intervenue sur le marché des changes depuis le mois d'août 1995, soit la plus longue période d'inaction depuis quatorze ans). La hausse du dollar n'a pas été excessive au cours des derniers mois, a estimé lundi le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, lors d'un entretien accordé à la chaîne de télévision CNN. Il se pourrait toutefois que, sous la pression des industriels américains et notamment des constructeurs automobiles, la Maison Blanche cherche tôt ou tard à mettre un terme à l'appréciation du billet vert face au yen. Sans aller jusqu'à agir directement sur les marchés, quelques déclarations, qui ont démontré dans le passé leur efficacité, pourraient suffire à stabiliser la parité dollar/yen.

Faible face au billet vert, le yen l'est aussi face aux devises européennes. Il s'est inscrit, mercredi, à 75,90 yens pour un mark, son cours le plus faible depuis février 1993. Le deutschemark a bénéficié, parallèlement, de la publication des prévisions des six principaux instituts de conjoncture allemands, pariant sur un rebond de l'économie outre-Rhin (le produit intérieur brut y progresserait de 2,5 % en 1997) et estimant que le prochain mouvement de taux directeurs de la Bundesbank sera celui d'une hausse. *« A l'heure actuelle, il n'apparaît nécessaire ni de baisser les taux, ni de les relever*, affirment-ils dans leur rapport semestriel. *Mais la Bundesbank ne doit pas hésiter à tendre le crédit quelque peu si M3 demeure au-dessus des objectifs. »*

Le pronostic des conjoncturistes allemands selon lequel leur pays ne respectera pas les critères de Maastricht fin 1997, et les propos tenus par plusieurs membres de la Bundesbank – Reimut Jochimsen et Ernst Welteke ont mis en cause la sincérité du budget français –, en accentuant l'incertitude concernant l'avenir de la monnaie européenne, ont également soutenu les cours du mark.

PROVOCATION

Le franc, un moment affecté par les craintes d'un rejet par Bruxelles du principe – finalement accepté – de versement de la soulte de 37,5 milliards de francs de France Télécom à l'Etat, a très bien résisté au redressement du deutschemark. Sa bonne tenue a permis à la Banque de France d'assouplir, jeudi matin, de façon symbolique, le taux de ses appels d'offres, ramené de 3,25 % à 3,20 %. Il est vrai qu'un statu quo, alors que le taux de chômage a atteint un niveau historique en France en septembre (+ 0,9 %, à 12,6 %), aurait pris des allures de provocation vis-à-vis de ceux qui continuent à penser que les rendements réels à court terme français restent trop élevés (2 %), ironisent sur le fait que le taux d'appel d'offres baisse moins vite que le chômage ne monte et réclament la mise en place d'un dispositif monétaire d'urgence adapté à la gravité de la situation du marché de l'emploi.

Pierre-Antoine Delhommais

Détente des rendements obligataires américains

Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est tombé, vendredi 1er novembre, à 6,61 %, son plus bas niveau depuis la fin du mois de mars 1996. L'annonce de 210 000 créations d'emplois aux Etats-Unis au mois d'octobre (taux de chômage de 5,2 %) et d'une progression de 2,2 % du produit intérieur américain au troisième trimestre, supérieure aux prévisions, n'ont pas entamé la conviction des opérateurs selon laquelle la croissance de l'économie va se ralentir au cours des prochains mois outre-Atlantique. Le Livre beige de la Réserve fédérale (Fed), publié mercredi, a confirmé ce scénario, en observant toutefois une augmentation des pressions sur les salaires.

Pour les analystes de la banque américaine Goldman Sachs, ces tensions sur le coût du travail, conjuguées à une reprise des dépenses de consommation, obligeront la Fed à relever de 1,25 % le taux des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,25 %, au cours des dix-huit prochains mois.

Marché international des capitaux : les avantages fiscaux

LA BANQUE MONDIALE a contracté, le jour de la Toussaint, un emprunt à 4 % de 500 millions de couronnes danoises et d'une durée de huit ans, qui sera bientôt offert en souscription publique au Danemark. Les titres ne devraient trouver preneurs que dans ce pays, leur rendement étant trop faible pour éveiller l'appétit à l'étranger. Toutefois, l'affaire a une dimension internationale certaine. Elle illustre bien le fonctionnement des marchés des capitaux, qui se joue des frontières et ne s'accorde guère de répit. La transaction a été conçue avec une des grandes banques de Londres, HSBC, et son produit a fait l'objet d'un contrat d'échange de façon à fournir aux débiteurs des dollars américains. En outre, elle met en évidence l'influence des avantages fiscaux et l'importance du placement direct d'obligations auprès des particuliers ; deux éléments dont on a parfois trop tendance à faire abstraction.

Il est probable que cet emprunt n'aurait pas été lancé si les autorités danoises n'avaient pas baissé de 6 % à 4 % un taux d'intérêt de référence. Ce niveau est nettement inférieur au rendement normal des obligations danoises, mais l'équilibre est rétabli si le prix auquel sont vendus les titres est inférieur à leur valeur nominale, celle à laquelle ils seront remboursés dans quelques années. C'est là que réside l'avantage fiscal que peut en tirer un souscripteur danois. Le gain en capital qui provient de la différence des deux prix ne sera pas imposé, à condition que les coupons d'intérêt soient au moins de 4 %. Les particuliers alléchés par cette perspective sont prêts à faire quelques concessions. Ils acceptent des rémunérations un peu moins élevées que celles que procurent les obligations habituelles munies des coupons d'intérêt correspondant au marché, mais qui finalement leur rapporteraient moins car la totalité du revenu serait soumise à l'impôt. Les emprunteurs en profitent pour lever des fonds à bon compte. Le changement est très récent. Il date du 22 octobre et, depuis, il a été émis au Danemark pour l'équivalent d'environ 9 milliards de francs français de telles obligations, assorties de taux d'intérêt de 4 %.

On retrouve des situations semblables dans presque tous les compartiments. Ce qu'on appelle l'euromarché, par exemple, doit son extraordinaire développement au fait que les revenus des obligations qui y sont émises dans les monnaies les plus diverses ne sont soumis à aucun impôt anticipé et que les titres sont au porteur. Aujourd'hui, en raison de la place prise par les investisseurs institutionnels, cet aspect a parfois tendance à passer en second plan. Mais sa portée reste considérable. On l'a bien vu ces dernières semaines, à l'occasion de l'émission de très gros euro-emprunts destinés à être vendus en Europe et en Asie. En Extrême-Orient, le placement s'est fait auprès de professionnels, mais sur notre continent ce sont les particuliers qui ont absorbé la plupart des titres. Le cas le plus frappant est celui de la dernière opération de Toyota Motor Credit Corporation – de 1 milliard de deustchemarks et d'une durée de cinq ans –, qui, pour une bonne part, doit son succès à la demande émanant de particuliers qui agissent sans intermédiaires ou font gérer leur portefeuille en Suisse ou dans les pays du Benelux.

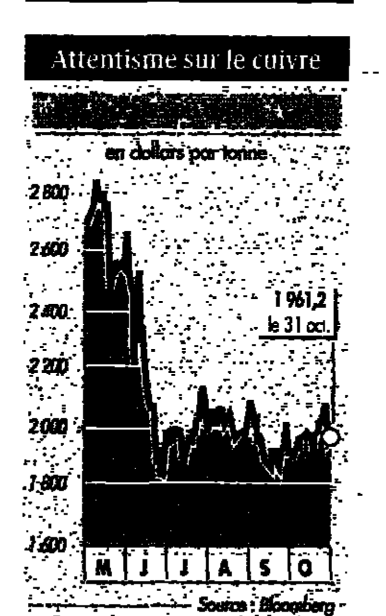
En France, comme les banques n'ont pas le droit de faire de la publicité pour les euro-obligations – qu'elles soient libellées en francs ou en devises –, les particuliers sont assez peu nombreux à souscrire directement. Rien ne les empêche d'en acheter, et dans certains cas, comme pour ce qui est des transactions lancées pour le compte de quelques pays en voie de développement, ils peuvent même bénéficier des crédits d'impôt. Mais, dans l'ensemble, la distribution auprès du public se fait plutôt par l'intermédiaire d'organismes collectifs qui vendent des parts sous d'autres formes et, dès lors, aucune ambiguïté ne subsiste sur le plan fiscal. Cette situation conduit à une plus grande concentration des investisseurs que dans d'autres pays. Avec les compagnies d'assurances, les fonds communs de placement constituent une des catégories les plus importantes d'acheteurs d'euro-emprunts en francs qui sont émis pour des volumes très élevés. Il y en a eu cinq pour 8,5 milliards de francs au total durant la dernière semaine d'octobre, et le calendrier de novembre est très chargé. Les signatures des candidats sont prestigieuses. Il n'est pas certain cependant que tous les projets se concrétisent, car le marché est bien saturé.

Par ailleurs, les banques continuent, nombreuses, d'inciter la Cades à se présenter dans le compartiment du dollar alors que d'autres l'espèrent en deutschemarks. Rarement un emprunteur aura été autant courtisé.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Attentisme sur le cuivre



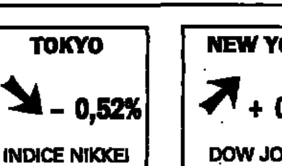
REPLI, redressement, chute et remontée. Ainsi vont les cours du cuivre depuis quelques semaines. A la mi-octobre, après avoir perdu 35 dollars en une journée pour le contrat à trois mois, ils s'affichaient à 1 917 dollars la tonne sur le Marché londonien des métaux (LME), pour s'établir le lendemain à 1 942 dollars, puis à 2 030 dollars le 28 octobre, pour chuter de 5 % le 29, reprendre 20 dollars le 30, où ils ont fini à 1 942 dollars la tonne. Bref, la plus grande confusion règne sur ce marché déjà volatil.

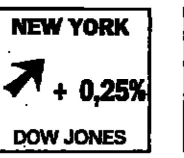
Quel est donc le coupable ? Essentiellement la rumeur : le groupe de négoce japonais Sumitomo voudrait déverser ses importants stocks de métal rouge dans les entrepôts du LME, la Chine préparerait un étranglement du marché, les courtiers agiraient artificiellement sur les stocks pour faire remonter les prix... La Chine dément, des professionnels soulignent qu'*« il n'y a pas de fumée sans feu »*. La seule chose discernable derrière cet écran... de fumée est bel et bien le niveau très bas des réserves de cuivre du LME. Lesquelles ont perdu 48 % de leur volume depuis août dernier. Les opérateurs montrent les Chinois du doigt, les suspectant d'en avoir un stock formidable prêt à revenir brutalement dans les entrepôts du LME ; les Etats-Unis sont également désignés, qui stockeraient d'importants tonnages de cuivre pour faire remonter les cours sur leur propre marché (le Copper Metal Exchange). Le proche avenir apparaît donc aussi trouble que le présent. Sans compter que l'offre mondiale, en constante augmentation, indiquerait que la tendance baissière suivie par les prix devrait se poursuivre.

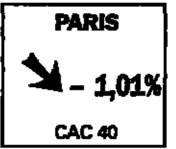
Notons par ailleurs que des réformes devraient intervenir au LME avant la fin de cette année, pour assurer notamment une meilleure transparence des opérations. En outre, un rapport sur le fonctionnement du LME devrait être rendu public le mois prochain. Enfin, l'année 1997 verra le lancement de nouvelles options, les *trade average price options*, ou Tapos, qui se référeront à la moyenne mensuelle des prix, et non plus au prix du métal à une date donnée.

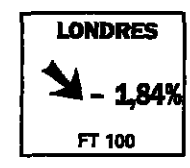
Carole Petit

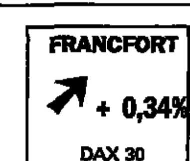
Les places financières de Paris et de Londres marquent le pas











LA SEMAINE a été plutôt maussade sur les places boursières internationales, seuls Wall Street et Francfort ayant dégagé des gains, d'ailleurs modestes. La place américaine s'est encore distinguée en bénéficiant notamment de la bonne santé du marché obligataire après la publication de statistiques économiques jugées favorables qui éloignent les risques de surchauffe et d'inflation. L'indice Dow Jones a ainsi pu regagner 0,25 % d'un vendredi à l'autre.

Le climat était très différent sur les autres Bourses. En Europe, la rechute du dollar et le retour des doutes sur le calendrier de la monnaie unique a pesé sur les cours. Paris en a été plus particulièrement victime au cours d'une semaine écourtée d'une séance en raison de la fête de la Toussaint. Elle s'est soldée par une perte de 1,01 %, l'indice CAC 40 revenant à 2 140,51 points, son niveau le plus bas depuis le 10 octobre. Les prises de bénéfice se sont poursuivies après le plus haut de l'année atteint par l'indice CAC 40 le 18 octobre. Pour autant, les analystes ne semblent pas trop inquiets. Les ventes de précaution ne devraient pas remettre en cause le mouvement de hausse qui a permis aux valeurs françaises de gagner 13,50 % en dix mois. Les restructurations industrielles et les opérations de croissance externe qui ont servi de moteur à la progression des cours depuis l'été devraient se poursuivre. LVMH l'a montré en annonçant l'acquisition du premier groupe américain de distribution de produits de luxe. En outre, la Bourse de Paris devrait bénéficier au cours des prochains mois d'afflux de capitaux importants en raison de la baisse des taux à court terme qui fait perdre aux Sicav monétaires leur attrait. La création prochaine des fonds de pension et le remboursement au cours de l'année 1997 de l'emprunt Balladur devraient également alimenter le marché des actions français qui reste en retard par rapport aux autres places financières.

Mais il faut aussi reconnaître que les nouvelles ont été plutôt mauvaises lors des derniers jours. Le dollar, dont la fermeté favorise les exportations, a fait une rechute alors que les statistiques économiques américaines reflètent un ralentissement de l'activité. En Allemagne, les six instituts de conjoncture les plus importants s'attendent à une croissance de 1,5 % en 1996 et de 2,5 % en 1997. Des prévisions sans réelles surprises, sauf que les mêmes instituts ont émis des doutes sur la capacité de l'Allemagne à répondre l'an prochain aux critères de Maastricht pour réaliser la monnaie unique. Le déficit budgétaire allemand pourrait représenter 3,5 % du PIB en 1997 au lieu des 3 % fixés par le traité de Maastricht. La crédibilité de l'Union monétaire en a pris un coup. Elle s'était renforcée ces dernières semaines et avait largement contribué à la fermeté des places européennes en favorisant une baisse des taux à long terme. Les marchés européens ne devraient plus pouvoir compter sur le soutien d'une nouvelle baisse des taux allemands. Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, a encore réaffirmé cette semaine qu'une baisse des taux n'était pas nécessaire dans les conditions actuelles. La Banque de France a toutefois tenté d'établir un contre-feu en réduisant jeudi de 0,05 point son taux d'appel d'offres à 3,20 %. Un geste effectué peu après l'annonce d'une nouvelle hausse en France (+ 0,9 %) du taux de chômage en septembre. Enfin, la dégradation du climat politique en France devient aussi un sujet de préoccupation pour les investisseurs. Ils commencent à s'interroger sur la chute de popularité du gouvernement et sa capacité à gouverner. La polémique autour de la privatisation de Thomson et les attentats en Corse n'ont fait qu'ajouter à ces interrogations.

Londres a perdu encore plus de terrain que Paris à la suite de la décision prise mercredi par la Banque d'Angleterre de remonter son taux de base de 5,75 % à 6 %. L'Institut d'émission a justifié le durcissement de sa politique monétaire par le risque de surchauffe de l'économie anglaise et la Bourse craint pour la croissance en 1997. L'indice FT 100 a donc cédé 1,84 % sur la semaine.

Paradoxalement, Francfort s'est beaucoup mieux comporté et a réussi à terminer la semaine en hausse après une séance vendredi très favorable, qui s'est conclue par une hausse de 0,90 % de l'indice DAX 30 avec des volumes de transactions pourtant très faibles. Il faut dire que la fermeture le même jour des Bourses de Bruxelles, Madrid, Milan et Paris a incité les investisseurs à limiter leurs ordres. Il n'empêche que le DAX affiche une petite progression de 0,34 % d'un vendredi à l'autre.

Au Japon, le climat reste défavorable. Contrairement à l'Europe, c'est la dépréciation accélérée du yen face au dollar qui perturbe les investisseurs, notamment étrangers. D'autant plus que les bénéfices à mi-exercice des entreprises nipponnes sont plutôt décevants. Enfin, l'incertitude reste grande sur le programme de politique économique qui doit être présenté par un nouveau gouvernement du premier ministre Ryutaro Hashimoto la semaine prochaine.

La Bourse de Tokyo s'est toutefois redressée en fin de semaine après que l'indice était descendu sous le seuil psychologique des 20 500 points. Le Nikkei a terminé vendredi à 20 633,06 points, en baisse de 0,52 %, soit 106,91 points, par rapport à la semaine passée.

E. L.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOURNOI DE PARIS Arnaud Boetsch a été éliminé, vendredi 1er novembre, en quart de finale du Tournoi de Paris, par Petr Korda. Vainqueur, la veille, du numéro deux mondial, Michael Chang, le Français n'a pas pu contenir les attaques du Tchèque. ● EN DEMI-FINALE, samedi 2, celui-ci devait rencontrer le Russe Ievgueni Kafelnikov, tête de série n° 4, vainqueur du Néerlandais Paul Haarhuis. ● LES SUÉDOIS Magnus Gustafsson, qui a battu le Suisse Marc Rosset, et Thomas Enqvist (n° 12) étaient à l'affiche de la deuxième demi-finale. ● L'ÉMOTION de la journée a en effet eu lieu en fin de soirée avec l'élimination de Stefan Edberg, dont c'est l'avant-dernier tournoi, par Enqvist. ● L'OMNIPRÉSENCE des Suédois pendant l'épreuve témoigne de la bonne santé de leur tennis à moins d'un mois de la finale de la Coupe Davis Suède-France, à Malmö.

A Bercy, les Suédois chassent sur le territoire des Français

Thomas Enqvist, vainqueur de Stefan Edberg, et Magnus Gustafsson devaient se rencontrer en demi-finale de l'Open de Paris. Ces deux joueurs témoignent des qualités de l'équipe nationale, quatre semaines avant la finale de la Coupe Davis

POUR LA ÉNIÈME FOIS depuis le mois de janvier, cette volée est la dernière. La balle frappée en coup droit est retenue par le filet. Stefan Edberg vient de perdre en quart de finale de l'Open de Paris son avant-dernier tournoi avant la retraite. Dans la foule, folle d'amour, les gorges se serrent, des larmes se dessinent au coin des yeux.



TENNIS

Stefan Edberg fronce les sourcils, va s'asseoir, rentre ses raquettes et une chemisette sale dans son sac. Thomas Enqvist, bien que vainqueur, s'est déjà esquivé. Sous l'ovation, le vaincu se relève et esquisse un sourire contrit. Il reçoit une réplique du trophée de l'Open de Paris, remercie la foule d'un ton convenu. Celle-ci l'aime encore plus. Il s'en va et, d'un coup, se ravise, comme ému par tant d'amour. En acteur, il s'incline et salue par quatre fois sous les vivats. Et disparaît.

Après une saison de dix mois menée comme une tournée d'adieux, Stefan Edberg, trente ans, ancien numéro un mondial, a fait, vendredi 1er novembre, sa dernière apparition en compétition hors du sol suédois. Lundi, il sera à Stockholm pour tenter de gagner un dernier tournoi. A la fin du mois, du 29 novembre au 1er décembre, il achèvera sa carrière avec son pays par la finale de la Coupe Davis, contre la France, à Malmö.

L'EMBARRAS DU CHOIX

Quel que soit le nom du vainqueur, le Tournoi de Paris aura été suédois, et pas seulement en raison de l'émotion suscitée par Stefan Edberg. Pas un jour, presque pas une heure sans que le pays et son tennis ne soient venus à l'esprit ou aux lèvres. Si les joueurs français n'ont pas voulu songer à la finale de la Coupe Davis, les autres l'ont fait pour eux.

Guy Forget a perdu au premier tour : ils ont frémi. Cédric Pioline s'est énervé au deuxième : ils ont grincé des dents. Arnaud Boetsch a battu Michael Chang : ils ont espéré. Mais, vendredi soir, ils comptaient les points : 2-0. La Suède comptait deux représentants en demi-finale et était assurée d'être représentée en finale, Thomas Enqvist et Magnus Gustafsson devant se rencontrer samedi. La France déplorait l'élimination d'Arnaud Boetsch, dernier représentant national, par le Tchèque Petr Korda.

Si l'esprit de la Coupe Davis, épreuve nationale par équipes, est bien différent de la quête individuelle d'un grand tournoi, les Suédois apparaissent comme les favoris de l'épreuve qui sera disputée chez eux. Quart de finaliste, Stefan Edberg prendra la tête d'une formation qui devrait comprendre notamment Thomas Enqvist et Magnus Gustafsson. *« Il y a deux semaines, je ne pensais même pas être sélectionné*, dit ce dernier, *mais, avec ce que j'ai accompli ici, je pense que j'ai une petite chance. »* Avec ces trois gaillards et Magnus Larsson – issu des qualifications à Bercy – en embuscade, le capitaine suédois doit être embarrassé dans ses choix, en simple comme en double où, en plus des noms précédents, Jonas Bjorkman et Nicklas Kulti sont sur les rangs.

Plus que pour les autres nations, la Coupe Davis fait partie de l'histoire immédiate de la Suède. Entre 1984 et 1989, le pays est parvenu six fois de suite en finale pour triompher trois fois – dont deux fois chez lui –, en 1984, 1985 et 1987. En 1994, à Moscou, les Suédois ont repris le saladier d'argent en dominant la Russie. *« La Coupe Davis est un événement énorme pour notre tennis*, estime Magnus Gustafsson. *Il y a bien longtemps qu'un Suédois n'a pas gagné un tournoi du Grand Chelem* (Edberg à l'US Open 1992). *Cela fait de la Coupe Davis quelque chose d'important. C'est une compétition d'équipe et, en Suède, nous sommes des sportifs d'équipe. Regardez, nous aimons le football et, bien-sûr, le hockey sur glace. »*

Omniprésents dans les dernières rencontres des tournois de la saison, les Suédois – hormis les cérémonies d'adieu du grand frère Stefan Edberg – sont restés discrets, à l'écart du concert des champions ou des nouveaux ambitieux. *« Ce doit être dans leur caractère, mais surtout dans leurs souhaits*, dit un entraîneur suédois. *Ils préfèrent travailler le plus possible loin des regards et en toute sérénité. Non qu'ils n'aiment pas gagner, au contraire. La discrétion multiplie leurs chances de succès. »* Les Français, vainqueurs de la Coupe Davis en 1991, cultivent, eux aussi, leur différence dans le tennis grâce à des joueurs variés et de différentes générations. Ces derniers se donnent de bonnes chances de gagner le saladier d'argent. Cédric Pioline a suffisamment accroché Ievgeny Kafelnikov, quatrième joueur mondial, au deuxième tour, pour concevoir quelques espoirs.

« UN DÉFI EXCITANT »

A Bercy, en huitième de finale, Arnaud Boetsch peut s'enorgueillir d'avoir sèchement battu Michael Chang après un match quasiment parfait : *« Pour mon moral et pour la suite, ce qui est extraordinaire, c'est d'avoir battu le numéro deux mondial »*, dit-il. Il y a deux Suédois en demi-finale. *« Je trouve cela super pour eux. Pour nous, la Coupe Davis va être un défi excitant à relever. »*

Bien que favoris, les Suédois restent sur une belle inconnue : leurs futurs adversaires. A Paris, le sort s'est voulu ironique. Français et Suédois ne se sont pas rencontrés sur les courts, ni en simple ni en double.

Bénédicte Mathieu

Bruits intempestifs

Vendredi 1er novembre, Bercy a vécu un après-midi en arythmie. La machine électronique destinée à détecter les « let » – ces services qui touchent le filet – est devenue trop sensible et a « bipé» la moindre balle frôlant la bande. Interrompus par ces bruits intempestifs et contraints de servir à nouveau des dizaines de fois, Marc Rosset et Magnus Gustafsson se sont plaints sans succès. Le zélé appareil a aussi perturbé le match Boetsch-Korda.

Les responsables de l'ATP ont expliqué que le système, installé depuis un an, a prouvé son efficacité et sa cohérence sur tous les tournois du circuit et à Wimbledon. Il avait été inventé pour la sécurité des juges de filet face aux gros serveurs.

Autre surprise de la journée, les matches ayant pris du retard, France 3 n'a pas retransmis la rencontre Boetsch-Korda en direct. En ce jour férié, elle a remplacé le tennis par les aventures de Tintin.

Tommy Morrison combat le sida avec ses gants de boxeur

Ancien lauréat de la ceinture mondiale WBO, il remonte sur le ring au Japon

ATLANTA
correspondance

Cinquante combats professionnels l'ont habitué depuis longtemps à encaisser les coups et à s'en remettre comme on le ferait d'une simple gifle. Mais le choc reçu en février dernier l'a frappé avec une telle force que Tommy Morrison, vingt-sept ans, un poids lourd blanc de l'Oklahoma, propriétaire un temps de la ceinture mondiale WBO, a cru ne jamais s'en relever.

Une visite de routine chez le médecin, imposée par les règlements de la boxe avant de monter sur le ring, a révélé sa séropositivité. *« Je ne me suis jamais senti aussi mal de toute mon existence »*, a-t-il murmuré en concluant sa conférence de presse, tenue le lendemain de l'annonce au public de sa maladie. Puis il a poliment remercié les journalistes de leur présence. Et quitté les lieux d'un pas lourd et hésitant.

Depuis, Tommy Morrison a choisi de combattre le mal avec ses poings, les seules armes dont il *sache se servir.* Il a ramassé ses gants et repris l'entraînement en septembre. Il l'a fait, dit-il, *« pour démontrer aux gens qu'il est possible de vivre normalement malgré le virus »*. Il montera à nouveau sur le ring, dimanche 3 novembre, pour affronter Anthony Cook dans un combat d'ouverture au choc Foreman-Grimsley. Son retour entre les cordes se fera à Tokyo, les règlements japonais n'interdisant pas encore à un boxeur séropositif de disputer ses chances. Et pour une somme modique – 1,5 million de francs –, la plus maigre de sa carrière professionnelle. *« Je n'ai pas boxé pour si peu depuis bien longtemps, mais peu importe*, explique-t-il. *Cet argent n'est pas pour moi. Il servira à la fondation que j'ai créée pour aider des enfants atteints du sida. »*

L'histoire de Tommy Morrison rappelle étrangement le souvenir de celle, à peine plus ancienne, de « Magic » Johnson. Les deux hommes ont accueilli l'annonce de leur maladie en croyant d'abord à une erreur médicale, persuadés l'un comme l'autre que ce virus ne pouvait pas les avoir touchés, eux, sportifs de haut niveau, sains et hétérosexuels.

« UNE AFFAIRE PAS SI TERRIBLE »

Puis ils ont choisi de l'affronter seuls. Avant de se raviser et de décider finalement que leur place était encore sur la scène sportive, là où leur message serait le plus facilement entendu. « Magic » Johnson a repris le chemin de la salle de basket des Lakers, comme entraîneur, puis sous la tenue de joueur. Le promoteur de Tommy Morrison annonce déjà que, victorieux dimanche, son protégé pourrait affronter George Foreman au début de l'année prochaine.

La comparaison s'arrête à ces similitudes de façade. Tommy Morrison n'est pas Magic Johnson. Il est un boxeur, un poids lourd. Et c'est en boxeur, en poids lourd, qu'il a poursuivi sa route depuis février. Naïvement d'abord, puis sous les traits d'un enfant qui aurait grandi trop vite et se trouverait subitement plongé dans un monde d'adultes. Les premiers temps, Tommy Morrison a affronté sa peur de la maladie avec une touchante sincérité. Il a avoué que le virus était *« à coup sûr, disons pour 95 %, la conséquence de son activité sexuelle »*.

Puis il a livré sans pudeur tous les détails de son existence passée, son goût des aventures multiples et des nuits sans sommeil, son besoin presque maniaque de collectionner les partenaires féminines. *« Je n'avais pas de relations amoureuses, je consommais du sexe*, explique-t-il au magazine *Sports Illustrated. Mais je n'ai jamais songé à prendre la moindre précaution. Pour moi, le sida était la maladie des drogués et des homosexuels. Je ne l'avais jamais associé à un gars comme moi, un type normal vivant avec des gens normaux. Je ne suis pas de Los Angeles, j'habite un trou de l'Oklahoma. Ce genre de choses n'était pas supposé m'arriver. »*

En août, une même ignorance le conduit aux mêmes erreurs de parcours. Tommy Morrison avoue, dans sa première interview depuis l'annonce de sa maladie, que *« le sida n'est finalement pas une si terrible affaire. Je ne me sens pas dans la peau d'un condamné à mort. D'ailleurs, j'ai refusé de prendre le moindre médicament. »* Il le dit sans arrière-pensée, avec sur le visage le soulagement de se savoir encore épargné par la souffrance physique. Mais ses propos lui valent une avalanche de critiques de la part du corps médical. *« M. Morrison ne sait pas encore ce qui l'attend. Il n'a pas le droit d'expliquer aux gens que le sida n'est pas une si terrible affaire »*, lui répond immédiatement par voie de presse un spécialiste américain du virus.

Depuis, Tommy Morrison a repris place sur le ring. A Tokyo, il affrontera son adversaire sans porter, sous ses gants de cuir, ceux en latex que son entourage lui suggérait d'enfiler. Il veut agir en boxeur, en poids lourd. Au mépris des dangers et du bon sens.

Alain Mercier

■ **FOOTBALL : Metz sera opposé à Newcastle et Monaco à Hambourg** (match aller le 19 novembre, retour le 3 décembre) lors des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA, dont le tirage au sort a été effectué, vendredi 1er novembre, à Genève. Les deux équipes françaises disputeront le match retour à l'extérieur.

RÉSULTATS

TENNIS

Open de Paris
● **Quarts de finale**
T. Enqvist (Suè.) b. S. Edberg (Suè.) 6-4, 7-6 (8/6) ; E. Kafelnikov (Rus.) b. P. Haarhuis (P.-B.) 7-6 (9/7), 6-1 ; P. Korda (Répu. tch.) bat A. Boetsch (Fr.) 7-6 (7-2) 7-6 (8-6) ; M. Gustafsson (Suè.) b. M. Rosset (Su.) 6-2, 3-6, 6-2.

La scission est consommée entre le hockey sur glace et la fédération

Création d'une association indépendante

NEUF DES DOUZE CLUBS du championnat de Nationale 1 A de hockey sur glace ont officiellement rompu avec la Fédération française des sports de glace (FFSG) dont ils dépendent. Les présidents d'Amiens, Brest, Bordeaux, Epinal, Gap, Grenoble, Reims, Rouen et Viry ont fondé, mercredi 30 octobre à Grenoble, l'Association nationale des clubs de hockey sur glace : ébauche d'une fédération indépendante qu'ils espèrent créer dès 1997 avec l'aval du ministère de la jeunesse et des sports.

La révolte grondait depuis le refus du ministère, fin septembre, d'allouer à la FFSG le solde des subventions destinées au hockey pour la saison. Reprochant à Bernard Goy, président de leur fédération de tutelle, de négliger la promotion du hockey et de s'être attiré les foudres de l'Etat à cause du manque de clarté de sa gestion, cinq des douze clubs du championnat de Nationale 1 A s'étaient insurgés. Ils avaient manifesté par écrit au ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, leurs velléités d'indépendance (*Le Monde* du 22 octobre).

Bernard Goy, qui n'estime pas le projet viable, notamment sur un plan financier, ne s'en émouvait guère. Il engageait même les mécontents à tenter l'aventure, arguant que le patinage artistique, principal responsable du contrat de la fédération avec TF 1, se réjouirait de n'avoir plus à entretenir un sport qui ne générait aucune rentrée d'argent comparable. Patrice Pourtanel, président du Comité national du hockey sur glace (CNHG) qui fait partie intégrante de la FFSG, engageait les « mutins » à la prudence. Il se contentait de revendiquer l'élaboration de statuts garantissant l'autonomie du hockey au sein de la fédération, lors de l'assemblée générale extraordinaire de la FFSG qui doit se tenir le 7 décembre. Il n'a pas été entendu.

Un des trois clubs non adhérents à la nouvelle association pourrait la rejoindre. *« Pour l'instant, je suis coincé par des contingences financières*, explique Guy Durr, président du club de Megève, promu forcé en Nationale 1 A par le forfait de Chamonix. *Nous sommes montés dans cette division avec la promesse de la FFSG que nous recevrions une aide de 150 000 francs étalée sur la saison pour couvrir le surcoût occasionné par notre nouvelle position. J'ai reçu 15 000 francs pour septembre puis, en octobre, une lettre du trésorier du CNHG, sous ordonnance de celui de la FFSG, me disant qu'il n'était pas en mesure de payer. »*

L'APPUI DES PETITS

Joël Franco, président d'Angers mais chargé des questions d'assurance et de licence auprès du CNHG, invoque son devoir de réserve : *« J'adhérerai au mouvement d'indépendance si le CNHG opte pour l'indépendance plutôt que l'automonie, le 7 décembre. »* Membre du CNHG également, Christophe Geoffroy, président du Club des patineurs de Lyon, attendra aussi. *« Les clubs qui ont créé cette association ne pensent pas à l'avenir du hockey*, estime Patrice Pourtanel. *Agir dans son coin équivaut à se couper de la Ligue internationale, donc de compétitions. Mais s'il s'avérait, après le 7 décembre, plus judicieux de créer une fédération indépendante, je n'aurais pas besoin de ces clubs-là pour le faire. A la veille de l'assemblée générale, je réunirai les représentants des 130 clubs de hockey français pour qu'ils expriment leurs souhaits. »*

Jean-Louis Jannez, président du club de Grenoble et de l'association, revendique aussi l'appui des *« petits clubs issus d'autres divisions »*. *« L'association*, explique-t-il, *se fixe pour objectif de représenter et défendre les intérêts des clubs, développer le hockey chez les jeunes, le promouvoir auprès des médias, gérer les relations avec les administrations et organiser des compétitions nationales et internationales. »*

Une délégation des clubs fondateurs de l'association présentera son projet à Guy Drut jeudi 7 novembre. Le directeur de cabinet du ministre, François Werner, précise que pour des raisons évidentes de coût de fonctionnement *« le ministère a toujours préféré une fédération regroupant tous les sports de glace »*.

Mais, selon M. Jannez, des études menées par l'Association prouvent qu'une fédération indépendante de hockey avalisée par le ministère pourrait parfaitement survivre.

Patricia Jolly

هكذا من الاصل

Jaguar et Porsche réveillent les monstres sacrés

La XK8 britannique et le Boxter allemand rappellent la tradition des voitures sportives. Elles savent aussi s'en affranchir

SEULS deux blasons aussi glorieux pouvaient se faire autant désirer. Le Boxter, petit cabriolet deux places, est le premier véritable nouveau modèle réalisé par Porsche depuis dix-huit ans. Quant à la Jaguar XK8, luxueuse sportive disponible en coupé ou en cabriolet, elle remplace la XJS, dont la carrière aura duré vingt et un ans. Loin de l'agitation du reste du monde automobile, l'élite a toujours su prendre son temps.

La Porsche comme la Jaguar jouent – avec intelligence – le jeu de la déférence due à la tradition. Avec un brin d'émotion, les connaisseurs discerneront des éléments caractéristiques des Porsche 356 et 911 en contemplant sous différents angles le Boxter, un strict deux-places assez compact (4,31 m), effilé et équilibré. Jaguar, qui cherche à faire oublier la trop effacée XJS, évoque en filigrane l'inoubliable Type E en soulignant l'excroissance des ailes, l'ouverture ovale de la face avant et la cambrure arrière de la XK8.

Au rayon mécanique, les deux voitures déclinent avec brio leur patrimoine génétique. La Porsche accueille un six-cylindres à plat de 2,5 litres (204 ch) et, en option, une inédite boîte de vitesses Tiptronic : le passage des cinq rapports s'effectue grâce à des boutons situés sur le volant. En position centrale, et non à l'arrière, le moteur ronronne toujours aussi délicieusement dans le dos du conducteur. La Jaguar inaugure elle aussi une transmission automatique – mais avec la fameuse commande en J – couplée à un nouveau V8 de 4 litres (294 ch).

Outre l'ambiance à bord et davantage que leurs performances brutes, ces voitures sont surtout remarquables par leur tenue de route et la qualité de leur freinage. Sportives dans l'âme, elles tordent le cou à une idée reçue selon laquelle boîte automatique et plaisir de conduire seraient largement incompatibles. Il n'en est rien : les mains bien calées sur le volant, les accélérations parfaitement étagées de la Porsche ou, au contraire, l'inexorable progression linéaire de la Jaguar font merveille.

Pourtant, ce classicisme remis au goût du jour est assez trompeur. Tout en revendiquant leur filiation, ces deux voitures bousculent discrètement quelques sacro-saints principes originels. Le décalage est évident sur le Boxter. Modèle le plus « accessible » de la gamme Porsche (à 278 000 francs, il est presque deux fois moins cher que la 911 la plus abordable), ce cabriolet évite soigneusement tout signe extérieur d'agressivité. Doté d'un coffre à bagages à chacune de ses extrémités, le Boxter dispose d'un habitacle remarquablement insonorisé, à la fois gai et sobre, qui porte dans ses moindres détails la marque d'un souci d'ergonomie assez nouveau chez Porsche. Seul regret : un volant guère agréable à manier.

À LA RECONQUÊTE

Le constructeur allemand, qui ne peut plus se reposer sur les seuls lauriers de son historique modèle 911, ne cherche pas seulement à conquérir une clientèle moins fortunée. Il compte aussi toucher un public d'une sensibilité différente avec un cabriolet plus accessible dans tous les sens du terme. C'est-à-dire capable d'assagir une image de sportivité échevelée – et, pour tout dire, un peu brutale. L'ambition est de convaincre une clientèle aisée, plus versée dans les beaux-arts que dans la passion de la vitesse. Avec succès ? En France, où une centaine de commandes ont été recensées, l'objectif de quatre cents unités en 1997 sera probablement dépassé.

Sans être en rupture de ban, la Jaguar XK8 est moins révérencieuse qu'il y paraît : ainsi à l'aristocratique blondeur du tableau de bord en ronce de noyer peut désormais se substituer une version sombre, presque noire, en érable ! Ses galbes très aérodynamiques, son allure plus agressive et son pare-brise très incliné donnent au dernier félin de Coventry un genre de beauté plus international que résolument british.

Solide instrument de reconquête, la XK8 plaira outre-Atlantique où Jaguar compte commercialiser 60 % des douze mille modèles produits en 1997, mais heurtera les gardiens du temple. *« Je veux qu'une Jag soit une Jag, une voiture authentiquement britannique, sans concession au style américain ou japonais »*, s'insurge, dans *The Independent*, le chroniqueur londonien Jonathan Glancey. Jaguar Cars-France a tout de même enregistré cent quarante commandes pour ce modèle, qui vaut quelque 500 000 francs.

Le Boxter et la XK8 le confirment : les compromis avec la modernité sont devenus indispensables. Constructeurs trop spécialisés, Jaguar (contrôlé par Ford) et Porsche cherchent à atteindre une taille critique, ce qui leur impose d'aller au-delà du public traditionnel des fidèles. Le lent déclin des berlines classiques, y compris sur le haut de gamme, plaide en leur faveur. Ce phénomène est à l'origine de l'apparition simultanée de modèles sportifs (Mercedes SLK, BMW Z3, MGF, Alfa Romeo Spider, Chrysler Viper ou Spider Renault...).

Si l'on en juge par les délais d'attente imposés aux acheteurs (de six mois à plus de un an), les constructeurs ont visé juste en misant sur ce marché, largement alimenté par les *« empty nesters »* (littéralement, *« ceux dont les enfants ont quitté le nid »*), des consommateurs au fort pouvoir d'achat ayant dépassé la cinquantaine. Ce qui n'empêche pas Jaguar et Porsche de compter sur la XK8 et le Boxter pour rajeunir la moyenne d'âge de leurs clients, qui atteint respectivement cinquante-deux et quarante-trois ans.

Jean-Michel Normand

★ Porsche Boxter, de 278 000 F à 295 000 F (boîte Tiptronic). Jaguar XK8 coupé (460 000 F) et cabriolet (530 000 F).

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Filofax et compagnie

Etre ou ne pas être Filofax... De tous les objets familiers, l'agenda est un de ceux qui touchent au plus près celui qui l'adopte, souvent pour longtemps, et qui expriment au plus juste son mode de vie, son caractère. Tel qu'il est, ou tel qu'il veut l'afficher, le montrer aux autres. En devenant, dans les années 80, le signe de reconnaissance des professionnels qui bougent, l'agenda à six anneaux et feuillets mobiles, ce Filofax importé d'abord confidentiellement d'Angleterre, a installé une mode, suscité des imitations, et conquis une position qui dépasse les cantonnements élitistes où il a gagné ses galons d'outil d'organisation et de conquête.

Normal pour un accessoire né de l'observation des pratiques militaires et des plannings rechargeables dont se servait l'armée américaine durant la première guerre. Converti à la vie civile dès 1921 par un imprimeur, William Rounce, et un papetier, Posseen Hill, le classeur portable et personnel fête ses soixante-quinze ans. La société britannique a réédité en série limitée un modèle ancien qui porte le nom de Grace Scurr, jeune femme entrée comme secrétaire chez Norman and Hill en 1921 et qui en sortira PDG trente ans plus tard, après avoir « sauvé » l'entreprise en 1940 par un geste digne de figurer dans la légende. Lors du Blitzkrieg sur Londres, elle était sortie de l'immeuble qui allait brûler, avec son agenda qui contenait la liste des clients, les comptes et toutes les références indispensables à une renaissance. C'est elle qui avait trouvé le nom : Filofax, contraction de *file of facts* (dossier contenant des données), qui ne rimait pas encore avec *fax*, ou télécopie. Si les pratiques ostentatoires – regardez comme je suis occupé, et même *« surbooké »* – courantes chez les attachées de presse et les journalistes, les chroniqueurs de mode et les photographes, les publicitaires et les stylistes, ont cédé sous le poids et l'encombrement de reliures usées devenues peu maniables, si le carnet débordant de notes ajoutées, entre cartes de visite et cartes de crédit, rendez-vous décisifs ou manqués, projets en cours ou espérances oubliées, a cédé la place au réalisme des semaines qui filent, le Filofax veut maintenant élargir son audience : avec le format « étudiant » et surtout avec des reliures moins coûteuses que le cuir, et des prix plus serrés.

Mais il garde son originalité : encouragé à transporter avec lui mille possibles, chaque adepte est invité à ne jamais perdre son temps. Les anneaux peuvent accueillir des feuillets au jour le jour, ou des semainiers, des répertoires de téléphone sans limitation, ou des feuilles blanches, du papier millimétré pour les ingénieurs, des portées pour les musiciens, des fiches-clients, des plans de métro de Londres ou de Berlin, des cartes d'Europe, la nouvelle numérotation téléphonique en France... Des pense-bête bien pensés, et dans la plus fraîche actualité.

M. Ch.

★ Filofax Centre, 32, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Tél. : 01-42-78-67-87. Il existe trois formats d'agenda. Version Collège en vinyl mat « nubuck » à partir de 175 F (395 F en grand format). Modèles en cuir (à partir de 400 F). Nombreux coloris. Réédition du « Grace Scurr » (4 000 F en coffret de collection). On trouve aussi les agendas et recharges Filofax dans les papeteries et grands magasins.

LIEU

L'Hôtel des Grands Hommes

ON PEUT dormir au Panthéon sans être mort. On peut loger aux Grands Hommes avant d'être reconnu comme tel. A l'Hôtel des Grands Hommes, place du Panthéon, où l'un des anciens pensionnaires des années 1918-1920, André Breton, continue de recevoir, plusieurs fois par an, des lettres d'un lecteur qui entretient ainsi avec l'auteur de *Nadja* une correspondance posthume.

Sur cette acropole parisienne, solennelle et froide en toute saison, autour du temple laïc où la République honore ceux qu'elle désigne à la postérité, le regard des rares passants a peu de motifs de se distraire d'une méditation vague, soutenue par tant de science, tant d'honneurs et tant de hautes pensées. Les colonnes à l'antique de la mairie du cinquième arrondissement répondent à celles du monument de Soufflot, tandis que, derrière les murs de la bibliothèque Sainte-Geneviève et ceux des facultés et des grandes écoles, une génération après l'autre cherche ou étudie. Sur la place, les maisons elles-mêmes semblent au garde-à-vous.

Les normaliens de la rue d'Ulm n'ont plus le goût de la blague, le bouillonnement brouillon du quartier Latin est tenu en respect. On ne plaisante guère, sauf, semble-t-il, avec cette inscription sur la façade du 17 : « Hôtel des Grands Hommes ». L'endroit est vrai, pourtant, avec des chambres dont les fenêtres ouvrent sur un panorama parisien sans limites, avec des balcons et des balustrades en fonte et une grâce de dessin qui situent sa construction à la fin du XVIIIe siècle. Ce qui est récent, ce sont les géraniums, le confort de l'aménagement, l'accueil sympathique et trois étoiles au blason. Le reste est d'époque.

« HASARD » DÉTERMINANT

D'une époque, notamment, dont on ne sait pas comment le jeune André Breton, démobilisé en 1918, qui allait inventer avec quelques amis une nouvelle façon de vivre et d'écrire, était arrivé là. Sûrement pas par « hasard », sinon le plus déterminant : un tel « titre » ne pouvait qu'attirer le futur « pape » des surréalistes qui voit frapper à la porte de sa chambre Paul Eluard, Benjamin Péret ou Tristan Tzara... Et où il expérimente, avec Philippe Soupault, qui habite quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis, l'écriture automatique, au printemps 1919. Composés à deux, *Les Champs magnétiques* sont dédiés au poète nantais Jacques Vaché, qui vient de se suicider. Ils se terminent par une enseigne ironique : *« André Breton et Philippe Soupault, Bois et charbons »*, comme si les auteurs, commentera plus tard Breton, *« songeaient à disparaître sans laisser de trace »*.

Première tentative pour laisser la poésie parler seule, ces textes se placent sous l'empire de Lautréamont, dont Breton, mobilisé avec Aragon pendant la guerre, lisait à haute voix des passages des *Chants de Maldoror* durant les nuits de garde à l'hôpital. Ecrits en huit jours, dans l'*« euphorie et l'ivresse de la découverte »*, au bord de l'*« hallucination »*, ils veulent appliquer à la littérature l'une des techniques de la psychanalyse.

Avec des *« rapprochements soudains »*, de *« pétrifiantes coïncidences »*, comme en offre aussi l'observation de la rue, de ses collages subreptices et des rencontres inouïes qui alimentent *Nadja* (1928). Parmi les photographies qui ponctuent le récit, face au texte, figure justement l'Hôtel des Grands Hommes, pris pour *« point de départ »* de ce parcours initiatique. Son image semble répondre à la première phrase d'un des fragments des *Champs*, intitulé justement *Hôtels* : *« A minuit, vous verrez encore les fenêtres ouvertes et les portes fermées. (...) Cadavres des jours adorés, cirque des émotions et des ivresses. (...) »* Il y a – toujours – place du Panthéon des fenêtres ouvertes et des portes fermées.

Michèle Champenois

★ Hôtel des Grands Hommes, 17, place du Panthéon, Paris-5e. Tél. : 01-46-34-19-60. Trente-deux chambres. A partir de 770 F, en chambre double.

De belles éclaircies au sud

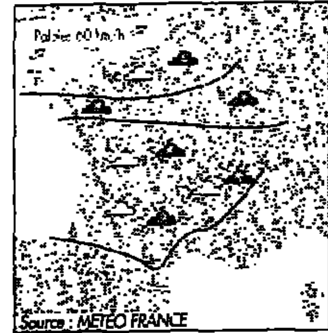
DIMANCHE matin, de la Bretagne à la Normandie jusqu'à l'Ile-de-France, à la région Nord et aux Ardennes, le temps sera couvert avec quelques gouttes possibles, par endroits. Le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Des pays de Loire au Centre, jusqu'à l'Alsace et à la Lorraine, les nuages seront abondants.

Sur le pourtour méditerranéen, dans les Alpes, les Pyrénées et en Corse, le soleil brillera largement. Dans le reste des régions sud, les brouillards seront fréquents, mais, par endroits, il y aura de belles éclaircies. L'après-midi, dans les régions situées au nord de la Loire, le ciel sera couvert, avec quelques gouttes locales au nord de la Seine. De la Vendée à l'Aquitaine, jusqu'au Massif Central, au Lyonnais et à la Franche-Comté, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Des Alpes au Sud-Est, en Corse et dans les Pyrénées, le soleil sera toujours généreux.

Les températures minimales iront de 8 à 11 degrés au nord, de 5 à 10 degrés au sud, jusqu'à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre marquera de 15 à 18 degrés au nord, et de 19 à 22 degrés au sud.

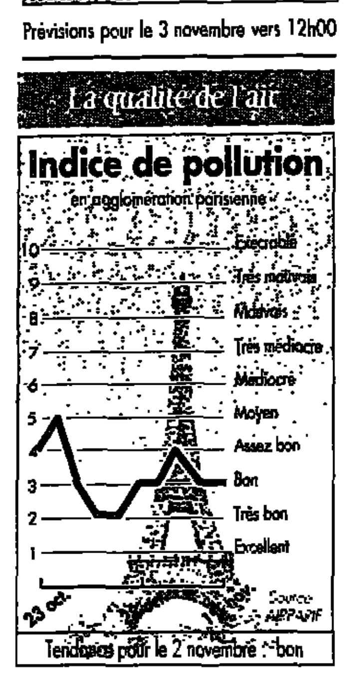
Lundi matin, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord - Pas-de-Calais, le temps sera couvert. Le vent de sud-ouest soufflera fort sur les côtes de la Manche. Dans le reste du pays, les brouillards seront nombreux, mais, par endroits, les éclaircies seront belles. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions en Bretagne. Il pleuvra de la Vendée au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord. Les nuages deviendront nombreux du Poitou aux Ardennes. Dans le Nord-Est, malgré quelques passages nuageux, l'impression de beau temps prédominera encore. En Languedoc-Roussillon, quelques nuages bas masqueront le soleil. Dans le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé. Les températures maximales iront de 15 à 18 degrés au nord, et de 19 à 22 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 3 novembre vers 12h00

La qualité de l'air

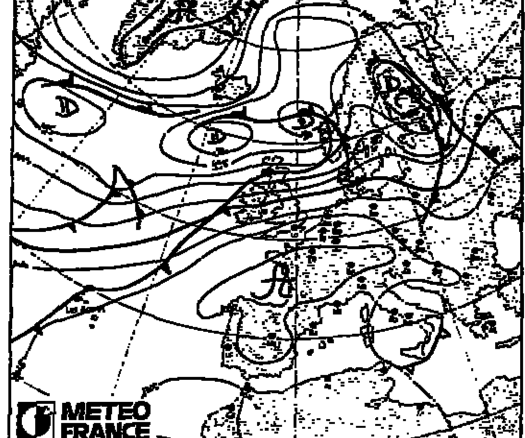






TEMPÉRATURES du 1er novembre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	19/8
BIARRITZ	18/7
BORDEAUX	19/8
BOURGES	14/12
BREST	15/13
CAEN	15/11
CHERBOURG	15/13
CLERMONT-F.	16/11
DIJON	15/9
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	16/5
LILLE	15/13
LIMOGES	16/11
LYON	16/5
MARSEILLE	19/7
NANCY	14/10
NANTES	15/13
NICE	20/11
PARIS	16/13
PAU	19/6
PERPIGNAN	20/15
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	16/13
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	15/7
STRASBOURG	15/8
TOULOUSE	19/8
TOURS	16/12
ÉTRANGER	
ALGER	22/5
AMSTERDAM	13/9
ATHÈNES	19/10
BANGKOK	33/26
BARCELONE	19/10
BELGRADE	13/5
BERLIN	13/8
BOMBAY	34/21
BRASILIA	28/20
BRUXELLES	13/9
BUCAREST	14/-1
BUDAPEST	11/9
BUENOS AIRES	23/16
CARACAS	30/22
CHICAGO	3/-3
COPENHAGUE	11/7
DAKAR	37/22
DUBAI	31/21
DUBLIN	16/14
FRANCFORT	15/8
GENÈVE	15/3
HANOÏ	31/23
HELSINKI	0/-2
HONGKONG	31/24
ISTANBUL	16/9
JAKARTA	33/24
JÉRUSALEM	24/15
KIEV	8/5
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	24/16
LIMA	19/16
LISBONNE	23/12
LONDRES	17/13
LOS ANGELES	19/9
LUXEMBOURG	13/7
MADRID	24/4
MARRAKECH	32/17
MEXICO	26/12
MILAN	17/2
MONTRÉAL	9/1
MOSCOU	4/1
MUNICH	11/8
NAIROBI	28/16
NEW DELHI	33/15
NEW YORK	11/6
PALMA DE M.	21/7
PÉKIN	15/2
PRAGUE	12/5
PRETORIA	28/20
RABAT	31/12
RIO DE JAN.	28/23
ROME	19/7
SAN FRANC.	17/10
SANTIAGO	22/12
SÉVILLE	26/12
ST-PÉTERS.	5/1
STOCKHOLM	10/2
SYDNEY	23/16
TENERIFE	25/18
TOKYO	17/14
TUNIS	22/17
VARSOVIE	10/7
VENISE	15/5
VIENNE	13/12



Situation le 2 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Réformer les partis politiques

LA CONSTITUTION de 1946 n'est pas plus un chef-d'œuvre que les Constitutions précédentes, dont nous savons depuis longtemps qu'elles sont mortelles. Elle est souvent obscure et parfois incomplète. Elle a déjà ses rides. Il faudrait avoir un fort parti pris d'admiration béate pour la vouloir garder telle quelle dans l'éternité et ne pas souhaiter sans cesse son rajeunissement. Mais enfin, pour le moment, elle est la Constitution légale, et nous devons tout au moins, comme l'on fait pour un habit, tenter de voir si elle nous va (...).

Que le départ soit mauvais, nous en sommes d'accord. Mais faut-il sans cesse le reprendre ? Que les partis n'aient pas accompli leur réforme, nous le savons, et nous pensons même que la tâche essentielle pour les partis – que l'on ne pourrait supprimer sans supprimer la République – est de se réformer sans cesse.

Si dans la Constitution, comme le dit non sans raison le général de Gaulle, « *tous les pouvoirs procèdent et dépendent des partis* », il convient de faire en sorte, par la réforme des partis, que tous les pouvoirs procèdent de la souveraineté populaire. Et ce n'est que par une réforme électorale que l'on parviendra à ramener les partis à ne plus être un écran entre les électeurs et leur représentation, mais à redevenir eux-mêmes ce qu'ils doivent être : des organes de l'opinion publique.

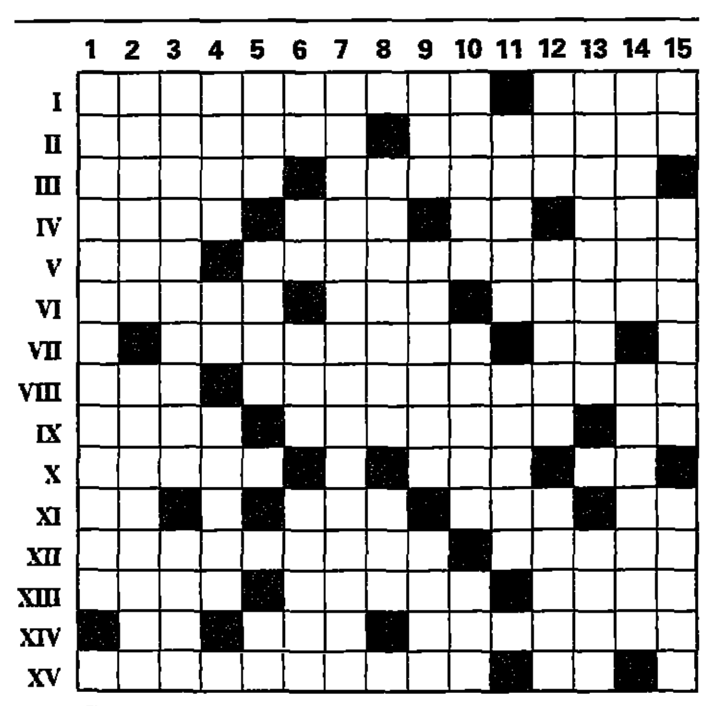
Nous savons bien que le général de Gaulle est hanté, devant des événements qui sont à l'échelle mondiale, par l'idée de la nécessité d'un Etat moderne, dont les décisions puissent être rapides et efficaces. Cette nécessité est indéniable. Mais la démocratie ne peut-elle s'y adapter sans se détruire ? C'est là tout le problème.

Rémy Roure
(3-4 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6944

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. On trouve dans cet ouvrage tous les *caractères de La Bruyère. Pris le parti des* courageux. – II. A poussé plus d'un jeune à prendre prématurément de la bouteille. Sa force est purement physique. – III. Annonce ou réclame la suite. Aire d'activité d'une fille publique. – IV. Célèbre urbaniste. Lettres de félicitations. Terme musical. Les uns y laissent des plumes, les autres la peau. – V. Quelque chose d'ensorcelant. Personnages de la comédie humaine. – VI. Baguette. Un petit bout de conduite. Pronom. – VII. Est consommée quand on a tout mangé. Symbole. – VIII. Côté d'un navire. Poisson ou pêcheur. – IX. Petites parties de campagne. A l'abri des accouchements douloureux. Participe. – X. Auteur fécond. Unité étrangère inversée. Article. – XI. Le *milieu d'un marginal. Facteur d'expositions.* Lettre. Pronom. – XII. Emission nocturne des plus chouettes. Tourner. – XIII. Peintre. Le plastique l'a en bonne partie détrôné. Crier. – XIV. Abréviation. Sentence d'un juge après un mauvais coup. Bouge. XV. Cela fait du bruit quand on attaque cette grosse caisse. Désigne un être respectable.

VERTICALEMENT

1. Laisse souvent bouche bée. – 2. Pièce de bois. Lieu de réconciliation. – 3. Donner à une coiffure un aspect dans le vent. Salade salée. – 4. Courant d'air. Cela. Siège. – 5. Tentèrent un personnage biblique. Quand on les monte, c'est le plus souvent pour descendre. Lac. – 6. Terme musical. Conjonction. Qui en a plein les bottes. Sa dame s'occupe des toilettes. – 7. Il n'est pas plus disposé à faire le zouave que de jouer au petit soldat. – 8. L'inévitable filière administrative. *Pronom.* – 9. *Ville ou rivière. Mots* couverts. Fonda une congrégation. – 10. Franchit le pas. Pare la plus adorée des reines. Brame. – 11. Purge au sommet. Sortent à peine de l'eau. – 12. Partie de l'oropharynx. Il succéda à Cathelinau. Précurseurs de crise. – 13. Donner un coup de fouet. Tête de Turc. – 14. La fin du filon pour des gens qui exploitent. *Petit, ses rentrées ne lui permettent pas* de grandes sorties. – 15. Symbole. Sous le TGV comme sous le tortillard. Se mettre les doigts dans l'oeil.

SOLUTION DU N° 6943

HORIZONTALEMENT

I. Ascenseur. – II. Fainéante. – III. Filasse. – IV. Is. Seti. – V. Ribote. As. – VI. Méru. Unie. – VII. Ordres. – VIII. Touées. Eu. – IX. Ide. Sur. – X. Vitrines. – XI. En. Etoles.

VERTICALEMENT

1. Affirmative. – 2. Saisie. Odin. – 3. Cil. Brouet. – 4. Enamouré. Ré. – 5. Nés. Dépit. – 6. Sasseurs. Nô. – 7. Enée. Ne. Sel. – 8. Ut. Taiseuse. 9. Remise. Ur.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Air France effectue depuis jeudi 31 octobre une quatrième liaison hebdomadaire entre Nouméa et Paris *via* Tokyo. Cinquante sièges sur chaque vol de la compagnie française sont alloués à la Japan Airlines, qui les commercialise et détache du personnel de bord japonais. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La compagnie nationale Alitalia propose sous certaines conditions des tarifs réduits sur la plupart de ses vols à destination de l'Europe effectués entre le 6 novembre et le 17 décembre. – *(AP.)*

■ **MILAN.** Le personnel au sol des aéroports Linate et Malpensa de Milan (Italie) a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour mercredi 6 novembre. Cet arrêt de travail pourrait entraîner des retards ou des changements d'horaires. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa a lancé vendredi 1er novembre le vol « sans ticket ». Selon cette formule, qui ne concerne dans un premier temps que les vols intérieurs ainsi que ceux au départ de l'Allemagne à destination de Londres-Heathrow et de Paris - Charles-de-Gaulle, il suffit de communiquer son numéro de carte de crédit lors de la réservation par téléphone, celui-ci faisant office de numéro d'enregistrement de vol. Le passager sans bagage obtient sa carte d'embarquement en introduisant sa carte de crédit dans un appareil d'enregistrement automatique. Le passager muni de bagages peut procéder à leur enregistrement au moyen de sa carte de crédit au comptoir habituel. – *(AFP.)*

■ **PÉROU.** La compagnie aérienne Aeroperu, propriété de Aeromexico, vient de signer un accord avec Air France pour assurer une liaison Paris-Lima. Aux termes de cet accord, les deux compagnies proposeront des voyages entre la France et le Pérou combinant des vols Air France Paris-Bogota et Aeroperu Bogota-Lima. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Les compagnies Continental Airlines (américaine) et Alitalia (italienne) ont élargi leur alliance pour proposer un vol quotidien supplémentaire entre Newark (New Jersey) et Rome. – *(Bloomberg).*

■ **VIETNAM.** Swissair desservira la ville de Ho Chi Minh-Ville au départ de Zurich à partir d'octobre 1997. Les départs s'effectueront les mercredis et samedis, les retours les jeudis et dimanches. Cette nouvelle destination permettra de porter de sept à neuf la fréquence hebdomadaires des vols à destination de Bangkok (Thaïlande). – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **CHINE.** La compagnie aérienne taïwanaise China Airlines a ouvert une agence à Pékin, en Chine continentale. Eva Airways et d'autres compagnies taïwanaises espèrent en faire autant prochainement. – *(AP.)*

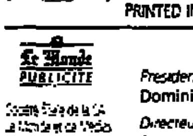
■ **FRANCE.** Thalys, le service ferroviaire à grande vitesse des chemins de fer français, belges et néerlandais, lancé le 2 juin et qui relie Paris, Bruxelles et Amsterdam, a transporté mercredi 30 octobre son millionième passager. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 5 novembre

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** *(50 F + prix d'entrée)*, 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *Le Bal du Moulin de la Galette*, de Renoir (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité *(50 F), 14 h 15*, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ **L'ANCIENNE ABBAYE DE *PORT-ROYAL*** *(50 F), 14 h 30*, 123, boulevard de Port-Royal (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-*TRAVAIL*** *(45 F), 14 h 30*, sortie du métro Pernety (Monuments historiques).

■ **ÉGLISES PARISIENNES** du XXe siècle (40 F), 14 h 30, 6, place Gambetta (Approche de l'art).

■ **LE JARDIN DES PLANTES** et le Muséum national d'histoire naturelle (40 F), 14 h 30, place Valhubert, devant la statue de Lamarck (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris sous l'Empire et la Restauration (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'HISTOIRE DE LA *MÉDECINE*** (50 F), 14 h 30, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (Musée d'histoire de la médecine).

■ **MUSÉE RODIN** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Varenne (Monuments historiques).

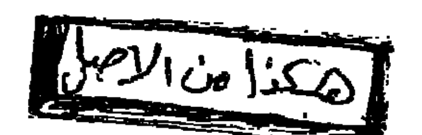
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** : histoire des grandes écoles (50 F + prix d'entrée), 14 h30, sortie du métro Monge (La Parisienne).

■ ***LE SENTIER*** et la cour des Miracles (50 F), 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHO-*DOXE RUSSE*** *(60 F), 15* heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **L'HÔTEL DE LAUZUN** (40 F), 17 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).



BIOGRAPHIE Antoine de Baecque et Serge Toubiana publient, chez Gallimard, la première biographie consacrée à François Truffaut. Toute une génération vouait un culte à ce cinéaste-symbole de la nouvelle vague, au moment de sa disparition, en 1984, avant qu'il ne soit l'objet de critiques *post mortem*. ● UNE PERSONNALITÉ complexe, ambivalente : ainsi ses biographes dépeignent-ils l'auteur des *Quatre Cents Coups*. Rassurant et paisible côté face, il offrait, côté pile, un profil asocial, torturé, angoissé par ses origines. ● AU-DELÀ DES AMBIGUÏTÉS de sa vie, Truffaut reste la référence absolue d'un cinéma français réconcilié, et qui retrouve aujourd'hui ses vieilles fractures entre cinéma d'auteur et production commerciale. ● AU THÉÂTRE DU ROND-POINT, à Paris, on pourra voir l'adaptation scénique de la correspondance de François Truffaut.

François Truffaut, secrets d'une vie

Le cinéaste par excellence de la nouvelle vague est le sujet du livre d'Antoine de Baecque et Serge Toubiana. Sans révélation particulière, l'ouvrage éclaire toutefois d'un jour nouveau l'ambivalence de l'auteur des « Quatre Cents Coups »

APRÈS LA RÉÉDITION des principaux textes de Truffaut dans *Les Films de ma vie* (Flammarion) et *Le Plaisir des yeux* (éditions Cahiers du Cinéma), la publication de sa *Correspondance* (Hatier) et d'une monographie de Carole Le Berre (*François Truffaut*, éditions Cahiers du Cinéma) consacrée à un Truffaut au travail, le *François Truffaut*, d'Antoine de Baecque et Serge Toubiana, première biographie consacrée au cinéaste, vient aujourd'hui s'ajouter à une masse de livres qui ne cessent d'éclairer différemment la personnalité d'un metteur en scène dont le pouvoir de fascination reste toujours intact.

C'est à propos de ce même pouvoir de fascination, exercé par un autre cinéaste, que Truffaut écrivait, dans la préface de l'édition américaine de l'*Orson Welles*, d'André Bazin, en faisant référence à la vingtaine d'ouvrages qui avaient été consacrés au metteur en scène de *Citizen Kane*, qu'ils *« forment un faisceau de projecteurs qui éclairent l'artiste de tous côtés et le traquent, comme le pauvre Tony Camonte harcelé derrière la fenêtre blindée de son repaire à la fin de* Scarface *»*.

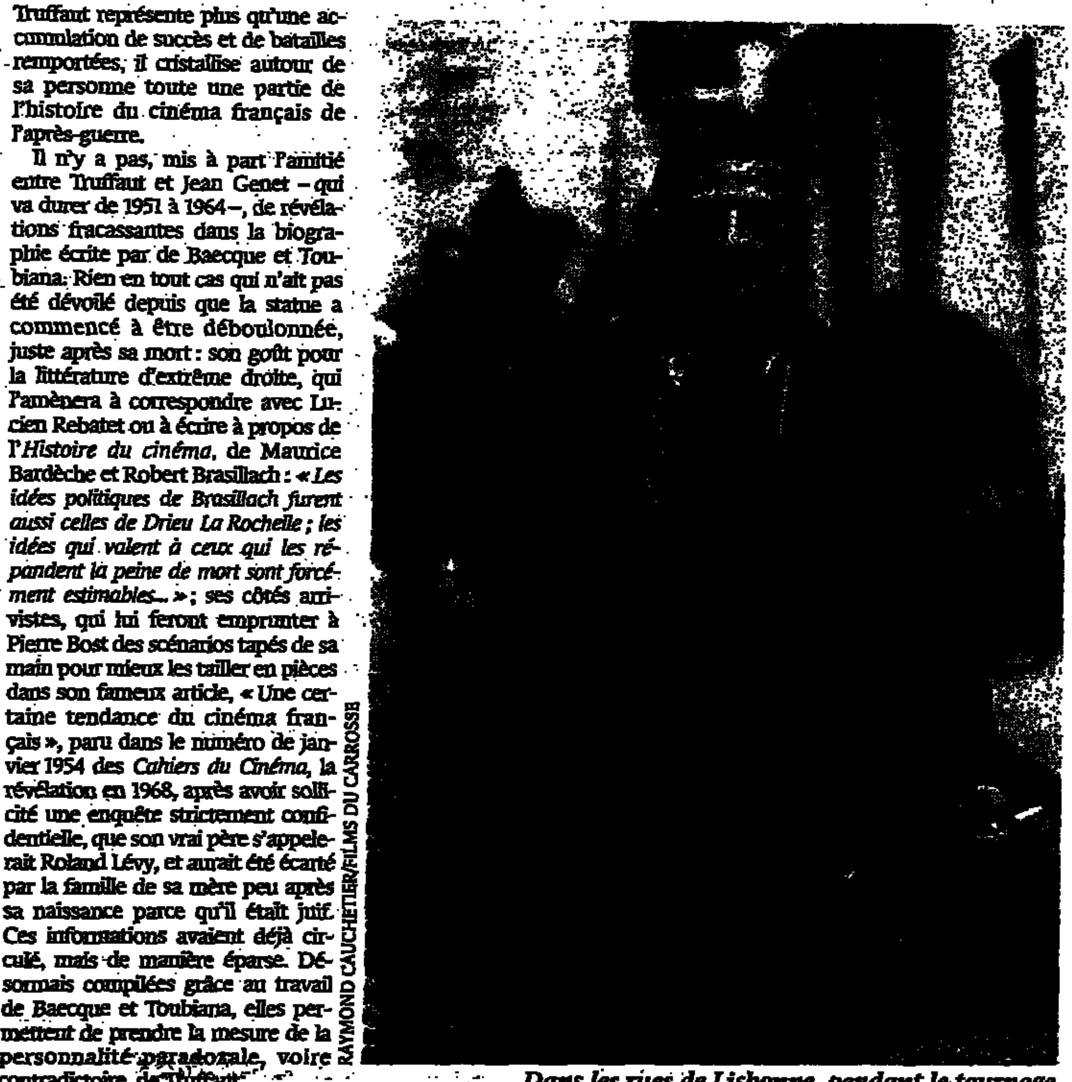
JEKYLL ET HYDE

Une biographie de Truffaut semblait d'autant plus s'imposer étant donnée la nature autobiographique de son œuvre. *« Nous connaissons tous des cinéastes autobiographiques dont le travail n'intéresse personne »*, écrivait Truffaut. Lui, au contraire, faisait partie de ces cinéastes autobiographiques dont le travail intéressait tout le monde. Au point qu'au moment de sa mort, en 1984, il s'était presque transformé en une statue à laquelle toute une époque rendait un culte – c'est Godard qui avouait, quelques années après sa mort, que la seule présence de Truffaut faisait bénéficier les cinéastes de la nouvelle vague d'une certaine immunité.

De sa carrière de critique de cinéma à *Arts* et aux *Cahiers du Cinéma* et ses attaques contre le « cinéma français de qualité » au triomphe des *Quatre Cents Coups* au Festival de Cannes le 27 avril 1959, de la lutte en 1968 pour le maintien de Langlois à la tête de la Cinémathèque française à l'aventure des Films du Carrosse, sa maison de production, le trajet de Truffaut représente plus qu'une accumulation de succès et de batailles remportées ; il cristallise autour de sa personne toute une partie de l'histoire du cinéma français de l'après-guerre.

Il n'y a pas, mis à part l'amitié entre Truffaut et Jean Genet – qui va durer de 1951 à 1964 –, de révélations fracassantes dans la biographie écrite par de Baecque et Toubiana. Rien en tout cas qui n'ait pas été dévoilé depuis que la statue a commencé à être déboulonnée, juste après sa mort : son goût pour la littérature d'extrême droite, qui l'amènera à correspondre avec Lucien Rebatet ou à écrire à propos de l'*Histoire du cinéma*, de Maurice Bardèche et Robert Brasillach : *« Les idées politiques de Brasillach furent aussi celles de Drieu La Rochelle ; les idées qui valent à ceux qui les répandent la peine de mort sont forcément estimables… »* ; ses côtés arrivistes, qui lui feront emprunter à Pierre Bost des scénarios tapés de sa main pour mieux les tailler en pièces dans son fameux article, « Une certaine tendance du cinéma français », paru dans le numéro de janvier 1954 des *Cahiers du Cinéma*, la révélation en 1968, après avoir sollicité une enquête strictement confidentielle, que son vrai père s'appelerait Roland Lévy, et aurait été écarté par la famille de sa mère peu après sa naissance parce qu'il était juif. Ces informations avaient déjà circulé, mais de manière éparse. Désormais compilées grâce au travail de Baecque et Toubiana, elles permettent de prendre la mesure de la personnalité paradoxale, voire contradictoire, de Truffaut.

Dans un texte sur *La Femme d'à côté*, Serge Daney parlait d'un Truffaut-Jekyll et d'un Truffaut-Hyde. Jekyll, celui du *Dernier Métro*, par exemple, plaisait aux familles, alors que Hyde, celui de *La Chambre verte*, était asocial, passionné à froid, fétichiste. Analysant les différentes versions des scénarios de ses films, Carole Le Berre en arrivait à une conclusion similaire.



RAYMOND CAUCHETIER/FILMS DU CARROSSE

Dans les rues de Lisbonne, pendant le tournage de « La Peau douce » (photo extraite du livre).

MINORITAIRE

La thèse d'un Truffaut entre chien et loup est plus que jamais étayée dans le livre de Baecque et Toubiana. Un Truffaut qui refusait ses vrais pères – il s'était complètement éloigné de Roland Truffaut et n'avait pas cherché à rencontrer Roland Lévy, son géniteur – pour s'en élire d'autres : André Bazin, qui disparaîtra le premier jour de tournage des *Quatre Cents Coups*, Henri-Pierre Roché, l'auteur de *Jules et Jim* et des *Deux Anglaises et le continent*, Alfred Hitchcock, avec qui il réalisera son fameux livre d'entretiens. Les biographes révèlent ainsi une personnalité minoritaire : à l'intérieur de sa famille, où il ne se sentira jamais désiré, à l'intérieur de la nouvelle vague (comme le montrent ses querelles avec Godard et la formule lapidaire de ce dernier : *« Truffaut est un homme d'affaires le matin et un poète l'après-midi »*), et même à l'intérieur du cinéma français. Truffaut ne cherchait pas à être de son temps, étranger à la plupart des engagements révolutionnaires des années 60, refusant de mettre sa signature sur les pétitions (à l'exception notable du Manifeste des 121).

La biographie, bien qu'elle ne soit pas consacrée à une étude du cinéma de Truffaut, permet d'offrir un éclairage inédit. On apprend ainsi qu'il reprenait régulièrement les divers journaux intimes tenus dans sa jeunesse, soit pour les réécrire, soit pour les mettre en forme. Le cinéaste jetait aussi sur des feuilles de papier divers moments de sa vie : « Mon enfance », « Ma vie militaire », « Mes articles », « Mes films », « Mes femmes », « Mes amis ». C'est à la même époque, vers la fin des années 70, que naissent des films plus intimes et autobiographiques, comme *L'Homme qui aimait les femmes*, *La Chambre verte* et *L'Amour en fuite*. Truffaut tentait d'« expliquer sa vie », de comprendre sa propre histoire, de la reprendre à rebours, de film en film, de femme en femme, de mort en mort, consignant l'ensemble en le classant dans des dossiers secrets. Ce travail d'enquête en dit long sur la manière très particulière qu'avait Truffaut de s'inscrire dans son siècle et de s'en soustraire, fuyant les groupes tout en recherchant désesperément une famille. De Baecque et Toubiana ont su faire remonter la part fantomatique d'un cinéaste pour qui faire des films était un moyen à peine masqué de refaire constamment sa vie.

Samuel Blumenfeld

★ *François Truffaut*, d'Antoine de Baecque et Serge Toubiana. Gallimard, 660 p., 180 F. En librairie le 5 novembre.

★ *Belle Epoque*, de Jean Gruault et François Truffaut. TF 1 Editions/Gallimard, 400 p., 135 F.

★ *François Truffaut, les films de sa vie*, d'Annette Insdorf. Gallimard, Découvertes, 144 p., 82 F.

Le symbole d'une impossible réconciliation

CONSACRANT un dossier à Julien Duvivier, grande figure du « cinéma de la qualité » pourfendu par le jeune Truffaut, le numéro de novembre de la revue *Positif* publie une lettre de celui-ci, éloge tardif de l'auteur de *La Belle Equipe*. Au même moment, à l'occasion de la mort de Marcel Carné, *Le Figaro* publie une lettre de Truffaut où il dit son admiration pour ce cinéaste contre lequel il avait naguère rompu des lances. La coïncidence de ces utilisations met en évidence la fonction que remplit désormais François Truffaut : rien de moins que la référence absolue, le symbole du cinéma français réconcilié, celui-là même que saluèrent les professionnels en attribuant dix césars au *Dernier Métro* en 1981.



ANALYSE

Abusive par la tonalité consensuelle et les simplifications qu'elle engendre – et c'est le grand mérite de la biographie de Toubiana et de Baecque de remettre en lumière les failles et les contradictions de Truffaut –, cette « élection » n'est pas fausse pour autant. Personnalité culturelle restée très proche de ses origines populaires, cinéphile formé durant l'âge d'or, critique mettant plus haut que tout, parmi les réalisateurs français, Renoir, Becker et Ophuls qui n'ont jamais été des artistes élitistes, Truffaut est un auteur formé à l'esprit d'avant la grande rupture instaurée par la modernité, et labellisée en France sous l'appellation « nouvelle vague ». Il aura certes ardemment ferraillé contre la sclérose de ce cinéma classique : il n'en détestait que l'assoupissement et le dévoiement.

Surtout, il vénérait « le cinéma un et indivisible » comme la République. Toute sa filmographie peut se lire comme la tentative de maintenir ensemble les membres du grand corps cinématographique qui tendent à se disperser entre production commerciale et cinéma d'auteur. Impossible réconciliation, tentée dans une terrible tension dont la biographie détaille les traces psychiques et physiques. Ce baroud désespéré explique le ton de films très tôt hantés par la mélancolie et la mort, jusqu'à ces chants funèbres que sont *L'Histoire d'Adèle H*, *L'Homme qui aimait les femmes*, *La Chambre verte*, *L'Amour en fuite*, *Le Dernier Métro*, *La Femme d'à côté* et *Vivement dimanche !* – le grand talent du cinéaste lui permettant d'y inscrire assez d'émotion, d'humour ou de faste pour ne pas rebuter le « grand public » auquel il n'a jamais cessé de vouloir s'adresser.

Cette approche de l'œuvre de Truffaut, loin de contredire une lecture autobiographique, pourrait bien en détenir le secret : celui d'un homme qui aura incarné, au sens fort, le cinéma, un certain âge du cinéma.

Et qui, symboliquement, serait mort de la disparition de ce cinéma-là.

Jean-Michel Frodon

Une correspondance affectueuse adaptée au théâtre

C'EST un petit homme sympathique, fumeur de cigarillos et lecteur assidu du *Monde*. A la différence de son copain François, la vie lui a laissé le temps d'avoir des cheveux blancs. Robert Lachenay a connu Truffaut dès l'enfance et ne s'est jamais séparé de lui. Ensemble, ils ont forgé leurs premières armes d'hommes et, quand la vie les tenait éloignés, François Truffaut et Robert Lachenay s'écrivaient. Cette correspondance affectueuse est tirée des mille et une pages des lettres du cinéaste parues aux éditions Hatier que Marie-Paule André et Michel Gautier ont voulu adapter pour le théâtre. Tous deux acteurs, ils ont choisi pourtant d'en confier l'incarnation à Robin Renucci qu'on sait toujours partant sur les chemins de traverse de son métier d'acteur.

L'après-midi du 1er novembre, Robert Lachenay a conduit Robin Renucci dans les petites rues escarpées des dessous de Pigalle, là où Truffaut a grandi, fugué, chiné ses premiers livres, vus ses premiers films sur les boulevards… Cette promenade était d'autant moins mélancolique que le souvenir de Truffaut, pour ceux qui l'ont connu, comme Robert Lachenay, ou qui l'ont admiré, comme Robin Renucci et Marie-Paule André, est, de leur aveu unanime, joyeux. *« Le plaisir immédiat que m'a procuré sa correspondance m'a donné l'envie de la rendre vivante,* confie Marie-Paule André qui en signera la mise en scène. *On aurait pu faire un spectacle de douze heures mais on a préféré vous épargner… »* « *Quoique,* ajoute Robin Renucci, *on pourrait faire un spectacle de vingt-quatre heures avec un entracte et quelques bouteilles d'eau…* »

François Truffaut correspondance, dans sa présentation au Théâtre du Rond-Point à partir du 20 novembre, durera une heure quarante. Marie-Paule André a donc dû choisir non pas tel ou tel aspect de la vie du cinéaste mais, voulant monter la diversité de sa vie, piocher dans ses écrits la matière d'un portrait sensible, émouvant et exemplaire de sa carrière littéraire, aussi singulière que méconnue. Portrait en forme de voyage qui commence en 1945 et s'achève en 1984, mettant en scène, explique Robin Renucci, *« tous les lieux importants de l'existence de Truffaut. Paris, Villejuif (le centre d'observations des mineurs), la campagne où il retrouvait sa grand-mère, la ronde des écoles, des lieux d'enfance, des cinémas, l'armée, l'Allemagne, la ronde de ses adresses, des hôtels où il s'installait pour retrouver une femme aimée, New York… »*

LES MOTS ET LA LANGUE

Seul l'aspect intime de sa personnalité ne sera pas immédiatement exploré, par choix d'abord et pour une raison simple : la correspondance amoureuse de François Truffaut, c'était son vœu, ne sera pas rendue publique avant 2004, année du trentième anniversaire de sa disparition.

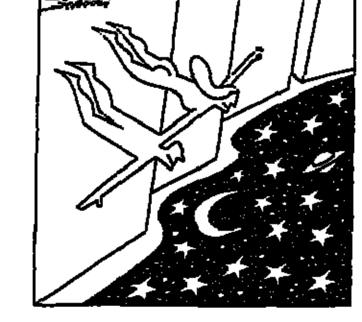
Au Rond-Point, Robin Renucci ne « jouera » pas Truffaut. Il veut seulement s'employer, avec tous les moyens du théâtre, à restituer le goût du cinéaste pour les mots et la langue, et surtout sa pudeur, son respect constant de l'autre, son immense humanité.

Olivier Schmitt

★ *François Truffaut correspondance*. Théâtre du Rond-Point. Du 20 novembre au 20 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures ; mercredi à 19 h 30 ; matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10.

Les « Variations Diabelli » vues du ciel

George Pludermacher joue à la Cité de la musique



PEU DE PIANISTES auront autant vécu avec les *Variations sur un thème de Diabelli*, de Ludwig van Beethoven, que Georges Pludermacher. Il les a enregistrées deux fois. La première, un disque plus ou moins pirate, vers l'âge de quinze ans. La seconde, il y a dix ans, pour les disques Lyrinx. Un disque qui reçut les plus prestigieuses récompenses des revues musicales et académies du disque. C'est que ce pianiste a su décrypter cette œuvre énigmatique. Pludermacher fut l'un des premiers à résoudre l'architecture globale de l'œuvre, sur la façon qu'a eue le compositeur de regrouper certaines variations en terminant chacune d'elles sur une note brève, de séparer chacun de ses « paquets » par des notes longues. Il a trouvé les points de rupture, les sommets de tension qui en ponctuent la trajectoire. Son habileté a fait le reste, en sorte que les *Diabelli* par Pludermacher ressemblent au calendrier Nazca vu du ciel quand tant de ses confrères n'en contemplent que ce que l'on voit du plancher des vaches.

★ Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

François Verret
Rapport pour une académie, pièce inspirée de la nouvelle homonyme de Kafka, ne ressemble à rien de connu. La musique de Jean-Claude Drouet est partie intégrante de la chorégraphie. On s'amuse, on est intrigué. C'est un suspense. C'est la dernière production de François Verret !
Les Laboratoires d'Aubervilliers, 35, rue Lécuyer, 93 Aubervilliers. Mo Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, du 4 au 9 novembre ; 18 heures, le 10. Tél. : 01-48-33-88-24. 50 F.

Alexandre Rabinovitch (piano)
Compositeur, pianiste, Alexandre Rabinovitch est l'un des talents de musicien les plus singuliers du moment. Son style de jeu hors du commun fait que les mélomanes ne devraient pas laisser passer ses récitals du Châtelet.
Schubert : Sonate pour piano D 959. Rachmaninov : *Préludes pour piano.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 4 novembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F. Et le 6 novembre à 12 h 45, œuvres de Beethoven, Schumann ; le 8 novembre à 12 h 45, œuvres de Haydn, Beethoven.

Soirée Beur FM
La radio communautaire Beur FM fête son anniversaire en montant un plateau d'exception, emmené par Cheb Mami, de plus en plus convaincant, Idir, étoile de la chanson kabyle, et Takfarinas, *dont la véhémence électrique fait* toujours danser les foules. Avec aussi Chaba Zahouania, Malika Domrane, Laazaz...
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2. Tél. : 01-42-08-60-00. 140 F et 170 F.

Stella Levitt
La chanteuse Stella Levitt est d'origine mexicaine. Le couple qu'elle formait avec le batteur, disparu, Al Levitt était un modèle d'élégance, de rayonnement et de vie. Stella a les qualités rares d'une chanteuse de jazz à la voix chaude. Une chanteuse qu'on entend peu et qui mérite tous les égards.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Trio Soledad
Comme le laisse entendre leur deuxième enregistrement (*Itinérances*, RDC/Mélodie), les membres du trio Soledad ont avancé vers une musique mature où, au travers de dédicaces (Ornette Coleman, John Tchicaï), se fait entendre un jazz en mouvement, qui vire, à l'occasion, sans lourdeur, vers les musiques du Sud.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC* Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet *Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ;* Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, *4 LÉGENDES URBAINES*
Film français de Olivier Legan
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ;* Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC* Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PASSAGE À L'ACTE
Film français de Francis Girod
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC *Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation :* 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler,* 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC *Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon,* 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra *Français, 9e (01-47-70-33-88 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE VITESSE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er.

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e *(01-43-37-57-47) ;* Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-*Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ;* UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN (Fr.) : UGC Ciné-cité *les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ;* UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;* UGC Triomphe, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-*10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : *Lucernaire,* 6e (01-45-44-57-34).

ENCORE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. *de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE *(islandais,* v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FARGO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept* Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

FEW OF US (Lit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOURBI (Suis.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

HAPPY HOUR (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réserva*tion : 01-40-30-20-10) ;* Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN (Fr.-Slo., v.o.) : Action Chris*tine, 6e (01-43-29-11-30).*

LABYRINTHE (Fr.-Arm.-Tch., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LONE STAR (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MISSION : IMPOSSIBLE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e *(01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille,* 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler,* 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.f.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

PARFAIT AMOUR (**) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

PARTY (Fr.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

PINOCCHIO (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réserva*tion : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens,* 14e (01-43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-*43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;* Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PONETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Bal*zac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille,* 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : *01-40-30-20-10).*

LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RIDICULE (Fr.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

RONDE DE FLICS À PÉKIN (Chin., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LES SABLES MOUVANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont* Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e ; *UGC Montparnasse, 6e ;* Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

THE CELLULOÏD CLOSET (A., v.o.) : 14-*Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).*

THE VAN (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

L'ULTIME SOUPER (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

UNE VIE NORMALE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, *6e (01-46-33-10-82).*

LES VOLEURS DE CINÉMA (It., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

LES REPRISES

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DU COTÉ D'OROUT (Fr.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

LANCELOT, LE PREMIER CHEVALIER (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).

MORGAN (Brit., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

SABRINA (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU-DELÀ DU BIEN ET DU MAL (Fr.-It.-All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 15.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, *15e (01-45-32-91-68)* dimanche 15 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 16 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h.

CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 10.

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 25.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 21 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 18 h 30.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 10.

FRISSONS ANGLAIS (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 22 h.

LA GUERRE DES BOUTONS *(Fr.) : Saint-*Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 15 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE (Fr.-It.-Esp.) : *Brady,* 10e (01-47-70-08-86) samedi 16 h 25, 19 h 45.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) dimanche 14 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) dimanche 10 h 30.

LE PETIT TRAIN D'IMAGES) : Le République, 11e (01-48-05-51-33) dimanche 15 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 14 h.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 16 h 50.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 17 h 20.

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; ré*servation : 01-40-30-20-10) samedi* 18 h 20.

UNE FEMME QUI S'AFFICHE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) sa*medi 16 h,* 18 h, *20 h,* 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

VIRIDIANA (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 19 h 30.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.

FESTIVALS

CARTE BLANCHE A RIVAGES NOIR (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Charade, sam. 16 h 10, 18 h 20, 21 h ; Tirez sur le planiste, dim. 12 h, 14 h, 16 h, *18 h, 21 h ; Blood Simple, lun. 14 h,* 16 h, 18 h, 21 h ; Tombe les filles et tais-toi, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 21 h.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). le Cirque, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Lumières de la ville, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; Les Temps modernes, dim. 14 h, 16 h, 18 h ; Le Dictateur, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). Un air de famille, dim. 11 h.

CINÉ-CLUB JUNIOR (v.f.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). les Voyages de Gulliver, sam. 16 h 30, dim. 13 h 30, 15 h 30.

CINÉ KIDS (v.f.), UGC Triomphe, 8e. le Petit Dinosaure et la Vallée des merveilles, dim. 10 h.

CYCLE ABEL FERRARA (v.o.), Studio *28, 18e (01-46-06-36-07). Retour à Howards End,* sam. 18 h, 21 h.

CYCLE LES FRÈRES JOEL ET ETAN COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Blood Simple, sam. 18 h 10, 22 h 15 ; Miller's Crossing, dim. 14 h 05, 18 h 10, 22 h 15, mar. 14 h 05, 18 h 10, 22 h 15 ; Barton Fink, lun. 14 h 05, 18 h 10, 22 h 10.

CYCLE MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). La Soupe au canard, dim. 12 h 15 ; Plumes de cheval, mar. 12 h 15 ; Une nuit à Casablanca, sam. 12 h 15, lun. 12 h 15.

DIALOGUE ANIMÉ, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (01-42-71-26-16). Ferrailles, *mar. 20 h 30.*

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Muhammad Ali the Greatest, dim. 14 h ; Le Retour, dim. 18 h ; Les Années déclic, dim. 20 h.

WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, *5e (01-46-33-86-86). Tous les autres* s'appellent Ali, lun. 12 h 20 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, lun. 22 h 10 ; la Femme du chef de gare, mar. 16 h.

FESTIVAL DU CINÉMA QUÉBÉCOIS DE BLOIS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). les Feluettes, *dim.* 22 h 30.

FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Sueurs froides, sam. 16 h 05, 20 h 10 ; L'Homme qui en savait trop, dim. 12 h, 16 h 05, 20 h 10 ; Une femme disparait, lun. 12 h, 16 h 05, 20 h 10 ; A l'est de Shanghai, *mar.* 12 h, 16 h 05, 20 h 10.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Etat *des lieux,* lun. 20 h 30.

MEJRABPOM : L'AVENTURE DU CINÉMA PRIVÉ, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (01-40-49-49-69). le Barine boiteux, dim. 15 h.

PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Quatre histoires comiques, *dim. 15 h 20.*

RÉTROSPECTIVE AKI KAURISMAKI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). La Fille aux allumettes, lun. 15 h 30 ; Tiens ton foulard, Tatiana, lun. 17 h ; Ariel, lun. 12 h ; La Vie de bohème, lun. 13 h 30 ; Au loin s'en vont les nuages, dim. 21 h 30 ; Leningrad Cow-boys go America, mar. 16 h.

RÉTROSPECTIVE JACQUES ROZIER, Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49). Adieu Philippine, sam. 16 h 25, 18 h 25, dim. 17 h 55, 19 h 55, lun. 20 h 30, 22 h 30, mar. 16 h 25, 20 h 50 ; Maine Océan, sam. 20 h 25, dim. 13 h 05, 15 h 30, 21 h 55, lun. 14 h, 16 h 25, mar. 18 h 25 ; Paparazzi, sam. 22 h 50, lun. 12 h 20, 18 h 50, mar. 13 h 05, 14 h 45, 22 h 50.

RÉTROSPECTIVE LARS VON TRIER (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Europa, sam. 19 h, 21 h 30.

RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Rallye, sam. 16 h.

LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Mammifères, *sam. 16 h 50, 19 h 15, 21 h, dim.* 13 h 45, 16 h 50, 19 h 15, 21 h, lun. 13 h 45, 16 h 50, 19 h 15, 21 h, mar. 13 h 45, 16 h 50, 19 h 15, 21 h.

THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Sérénade à trois, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; La Huitième Femme de Barbe-Bleue, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; le Ciel peut attendre, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Folle Ingénue, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA MONGOL (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). *Aldas, dim. 20 h ; le Tamir limpide,* mar. 16 h ; L'Aigle fier, lun. 20 h ; l'Ombre, dim. 16 h ; Le Garçon de la capitale, sam. 16 h, mar. 20 h ; Le Chemin de Norjmaa, sam. 20 h, lun. 16 h.

WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Jusqu'au bout du *monde, sam.* 21 h 10 ; Alice dans les villes, lun. 17 h 05 ; Nick's Movie, mar. 18 h.

BILLY WILDER (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). la Garçonnière, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sunset Boulevard, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; One, Two, Three, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Assurance sur la mort, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)

DIMANCHE
Youssef Chahine : Cinématon (1978-1992), de Gérard Courant ; Chahine and Co (1992), de Jean-Louis Comolli, 16 h 30 ; Alexandrie encore et toujours (1990, v.o. s. t. f.), de Youssef Chahine, 19 h ; Le Caire, raconté par Houssef Chahine (1991, v.o. s. t. f. r), de Youssef Chahine ; L'Emigré (1994, v.o. s. t. f.), de Youssef Chahine, 21 h.

MARDI
Conférence de Jean-Loup Bourget : la Caractérisation chez John Ford, 18 h 30.

Salle République
(01-47-04-24-24)

DIMANCHE
Le Cinéma de la cruauté : V'la la flotte ! (1928), de James Parrott ; Ton cor est à toi (1928), d'Edgar Kennedy ; Joyeux pique-nique (1929), de James Parrott ; C'est beau la télévision (1929), de James Parrott ; Livreurs sachez livrer ! *(1932), de James Parrott, 17 h ;* Chromosome 3, v.f.), de David Cronenberg, 19 h 30 ; Les Rapaces (1923-1925), d'Erich von Stroheim, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)

DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : Le Baron de Crac (1961, v.o. s. t. f.), de Karel Zeman, 14 h 30 ; Les Années du Christ (1967, v.o. s. t. f.), de Juraj Jakubisko, 17 h 30 ; La Calamité (1981, v.o. s. t. f.), de Vera Chytilova, 20 h 30.

LUNDI
Le Cinéma tchèque et slovaque : Vive la République ! (1965, v.o. s. t. f.), de Karel Kachyna, 14 h 30 ; Fête au jardin botanique (1969, v.o. s. t. f.), d'Elo Havetta, 17 h 30 ; Trains étroitement surveillés (1966, v.o. s. t. f.), de Jiri Menzel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles (01-44-76-62-00)

DIMANCHE
A nous deux, la ville : Et demain (1972, v.o. s. t. f.), de Brahim Babaï, 14 h 30 ; Muriel (1994, v.o. s. t. f.), de P.J. Hogan, 16 h 30 ; *Shanghai Triad (1995, v.o.* s. t. f.), de Zhang Yimou, 19 h ; Fellini Roma (1972, v.o. s. t. f.), de Federico Fellini, 21 h.

MARDI
A nous deux, la ville : Les Belles Manières (1978), de Jean-Claude Guiguet, 14 h 30 ; Lo Païs (1973), de Gérard Guérin, 16 h 30 ; Elise ou la Vraie Vie (1969), de Michel Drach, 19 h ; Télécom bonjour : PTT et moi, et moi, et moi (1982), de T. Fournier Anderson et E. Weissman ; Brigitte et Brigitte (1966), de Luc Moullet, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)

DIMANCHE
Capricci (1969, v.o.), de Carmelo Bene, 17 h 30.

MARDI
Notre-Dame des Turcs (1968, v.o.), de Carmelo Bene, 19 h.

(*) *Films* interdits aux mois de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 2 NOVEMBRE



TF 1

20.45

▶ SANS MENTIR
Téléfilm de Joyce Bunuel, avec Robin Renucci (100 min). 716519
Un homme d'affaires, avare et menteur, s'invente un fils malade pour louer à moindre coût un appartement.

22.25

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Escale en enfer, de Strathford Hamilton, avec Jeff Fahey, Alison Doody (95 min). 3204395
A Miami, le propriétaire d'un chantier de récupération, qui a cautionné les malversations fiscales de son associé, est piégé par celui-ci. A sa sortie de prison, il décide de se venger...

0.00 Formule foot. 15e journée de D1.
0.35 Journal, Météo.

0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.05 et 2.10, 3.15, 4.30 TF1 nuit. 1.15 et 2.20, 4.55 Histoires naturelles. 3.20 Le Vignoble des maudits [1/3]. 4.40 Musique.

France 2

20.50

LA LÉGENDE DE MÉLUSINE
Jeu présenté par Thierry Rey. Invités : Hervé Dubuisson, Christine Lemler, Mouss Diouf (110 min). 835192
Un nouveau jeu autour de la fée Mélusine, gardienne de la pierre philosophale.

22.40

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement. Invité : Martin Lamotte. (70 min). 8360918
Une émission qui se veut "une soirée entre amis, faite par des amis".

23.50 Journal, Météo.
0.05 ▶ La 25e Heure. La campagne présidentielle de 1960 : Kennedy-Nixon (85 min). 1930241

1.30 Bouillon de culture (rediff.). 2.35 Septième Continent. L'essai du pôle. 3.05 Ballons glacés. 3.50 Aux marches du palais. Laval. 4.05 Naumachos. Fumée. 4.55 Taratata (rediff.).

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. Condamné à vivre, de Dominique Tabuteau, avec Jérôme Anger, Maria Pacôme (90 min). 673444
La question de l'euthanasie se pose à Sylvestre avec la maladie d'un de ses proches.

22.20

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Le rêve américain, de Christine Ockrent (55 min). 9140550
Tous les quatre ans, l'élection présidentielle américaine accapare l'attention du monde. Plongée dans le pays profond.

23.15 Journal, Météo.
23.40 Le Blues d'en France. Musiques traditionnelles de Bretagne, du Pays basque et de Corse (60 min). 2330598

0.40 Capitaine Furillo. Série. Béni soit Nichols. 1.30 Musique Graffiti. *Nocturne en fa*, de Glinka, *Prélude en mi mineur*, de Mendelssohn, *Serenata*, de Malats, *par Marielle Nordmann, harpe* (15 min).

Arte

20.45

DANGER IMMINENT
Feuilleton [1/4] de Peter Smith, avec Bill Paterson, Dennis Haysbert (60 min). 9815273
L'OTAN face aux terroristes. Thriller politique

21.45 Métropolis. Cabaret et Christopher Isherwood ; restauration des palais des tsars ; la Hamburger Bahnhof devient musée d'art contemporain ; la boîte Tupperware a 50 ans ; Leni Riefenstahl au théâtre (50 min). 3647163

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète (60 min). 9889260
Ce prophète est l'étoile du chant qawwali, un chant religieux très populaire au Pakistan. Il prête également sa voix aux enregistrements du groupe Massive Attack ou encore à Jeff Buckley, Björk, Peter Gabriel...

23.35 Le Feu : Bonne Mine a mauvais jeu. Téléfilm de Joaquim Pinto, avec Manuel Wiborg (v.o., 64 min). 3009802
A 20 ans, des jumeaux réalisent leur rêve : devenir pompiers. Le thème du feu dans la remarquable série portugaise des « Quatre éléments ».

0.40 Salades russes ■ Film franco-russe de Youri Mamine avec Agnès Soral (1993, v.o., rediff., 87 min). 3895086. 2.10 Bull-business. Court métrage de Richard Bean avec Vincent Perez (13 min).

M 6

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson.
La troisième année de la série s'achève avec la diffusion des Dents du lac *et d'*Anagramme. *M 6 rediffuse également* Voyance par procuration, *qui vient d'être récompensé par deux "Emmy" : celui du meilleur scénario et celui de la meilleure interprétation masculine pour Peter Boyle.*
A partir de la semaine prochaine, rediffusion de l'intégralité des soixante-douze épisodes de la série.
Les Dents du lac. *Un scientifique, qui avait constaté la diminution de la population batracienne d'un lac de Géorgie, disparaît mystérieusement.*
Anagramme. *Un homme guérit miraculeusement, par imposition des mains, les blessures des victimes d'une fusillade.*

23.30 Etreinte fatale. Téléfilm de Larry Elikann, (91 min). 9868685
1.10 La Nuit des clips.

Canal +

20.35

BOXE
Réunion en direct du Palais des Sports de Levallois. Championnat d'Europe des poids super-plume : J. Lorcy (Fr.)-B. Sinitsin (Rus.). Championnat d'Europe des poids légers : A. Mona (Fr.)-C. Manuel Fernandes (Fr.) (100 min). 637666

22.15

JOUR DE FOOT
15e journée de D1 (45 min). 7618753

23.00 Flash d'information.
23.05 La Vie secrète de Jackie Onassis. Documentaire (50 min). 9156111
0.00 Le Journal du hard.
0.05 ▶ Un siècle de plaisir. *Voyage à travers l'histoire du hard* (120 min). 3085086
2.05 True Romance ■■ Film de T. Scott (1993, v.o., 116 min). 9921406
4.00 Killing Zoe ■ Film de R. Avary (1993, v.o., 95 min). 2920883
5.35 Richie Rich. Film de D. Petrie

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Jane Birkin, Jean-Claude Vannier, Christine Sèvres, Maurane.
20.45 Fiction. Le Torrent, d'Anne-Marie Garat.
22.35 Musique : Opus. Meredith Monk au Festival d'automne.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Epreuve ou Le Passage de la réalité, de Laurent Georjin. 0.55 Chronique *du bout des heures. 1.00 Les Nuits* de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 A l'opéra. Donné au Théâtre du Châtelet. Œdipus-Rex, de Stravinsky. Entretien avec Bob Wilson, metteur en scène, Christoph von Dohnànyi, direction, Philip Langridge (Œdipe), Willard White (Tirésias), Peter Keller (le berger). Discographies des opéras d'Igor Stravinsky.
20.05 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné en direct de l'opéra de Munich, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Munich, dir. Colin Davis : Ariane à Naxos, de Strauss (opéra en un acte 2e version, *livret de Hugo von* Hofmannsthal), Susan Graham (Der Komponist).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Karlheinz Stockhausen de vive voix (1re partie des entretiens de février, à Leipzig). Concert donné par le Chœur de Soli-Tutti, dir. Denis Gautherie et l'Ensemble Contrechamps, dir. Emilio Pomarico.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert baroque d'après A. Carpentier. Concerto RV 447, de Vivaldi, par The Academy of Ancien Music ; Apollo e Dafne, de Haendel, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Harnoncourt ; Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Stravinsky, Haendel, Abreu.

22.30 Da Capo. Le chef d'orchestre Pierre Monteux. Œuvres de Brahms, R. Strauss, Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut. Bizutage.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Perdu de vue (TF1 du 28/10/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Guérir la terre.
21.25 L'Ile aux plongeuses nues.
21.50 Squaws, Gardiennes d'une nation.
22.50 Récifs coralliens. Paradis sous-marins.
23.35 Le Jeune Homme et la Danse.
0.25 La Suisse du routard. Voyager léger.
1.05 Derrière la fenêtre (20 min).

Paris Première

20.30 Golf.
22.05 Concert : The Cranberries (30 min). 5917802
22.35 Nova.
23.30 La Si Jolie Vie de Sylvie Joly.
0.40 Le J.T.S.
1.10 Stars en stock (40 min).

France Supervision

19.00 et 20.45 Rugby.
22.15 Cyclisme.
22.35 Cap'tain Café. Invité : Hubert Félix Thiéfaine.
23.35 Corot, la nature dans l'atelier.
0.35 Concert : Renaud. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle (75 min). 27317883

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Pascal Bonitzer.
22.05 Il était une fois à Hollywood. [1/10] L'usine à fabriquer du rêve.
23.00 Incident de frontière ■■ Film d'Anthony Mann (1949, N., v.o., 95 min) 99121482
0.35 Le Dessous des cartes ■ Film d'André Cayatte (1947, N., 90 min) 52814796

Ciné Cinémas

20.30 Martin Beck. Téléfilm de Daniel Alfredson. L'Homme au balcon (1993, 95 min) 5087024
22.05 Profil de star. Meg Ryan.
22.30 Projo nº 3.
23.00 L'Age de vivre ■ Film de Peter Medak (1991, 110 min) 99135685

Série Club

19.55 Tonnerre mécanique. La naissance du faucon.
21.00 Collection aventures. Aventures sur la rivière.
22.20 Jake Cutter. Un grand honneur.
23.10 Code Quantum. Histoire de fantômes soumois.
0.00 Le Prisonnier. L'arrivée.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Djamel Bouras.
23.15 Le Fugitif.

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A. (10e journée) : Antibes-Limoges (95 min). 2534531
21.30 Tennis.
23.00 Football.
1.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.35 Phantasm 2. Film de Don Coscarelli (1988, 95 min). Avec James Le Gros, Reggie Bannister. *Fantastique.*

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.20 Walker Texas Ranger. *Sur la piste du vengeur.*
14.15 Arabesque. Série. Intrigues à Athènes.
15.05 Un tandem de choc. Série. Chinatown.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Téléphone rose.
16.55 Disney Parade.
18.00 Patinage artistique (50 min). 8147154
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : George Sorros et Jacques Attali (60 min). 8715
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

COCKTAIL
Film de Roger Donaldson (1988, 103 min). 362574
Un jeune New Yorkais (Tom Cruise) s'aperçoit qu'il est plus facile de devenir star en étant barman dans des boîtes branchées qu'en gravissant les échelons de Wall Street.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

FEMMES DE PERSONNE ■■
Film de Christopher Frank avec Marthe Keller (1983, 110 min). 40556087
Cécile, Isabelle et Adeline travaillent ensemble dans un cabinet de radiologie. Elles ont des problèmes sentimentaux. Trois portraits extrêmement justes, très réussis, de femmes modernes qui, après les conquêtes du féminisme, sont en proie à des contradictions.

0.30 Journal, Météo.

0.45 et 1.20, 2.25, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. 1.15 et 2.15 TF1 nuit. 3.15 Le Vignoble des maudits [2/3]. 5.10 Musique.

France 2

12.05 et 4.00 Polémiques. Les élections américaines ; Thomson ; l'affaire Charles Hernu.
12.50 Loto.
12.52 Secret de chef.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.20 Dimanche Martin. Avec Michèle Torr.
15.15 L'Homme à la Rolls.
15.50 Dimanche Martin. Avec Aimable.
16.45 Cousteau.
17.50 et 5.00 Stade 2. Tennis ; Rugby ; Football ; Cyclisme ; Judo ; Voile.
18.45 Déjà dimanche. Avec Michel Fugain et Jean-Paul Gaultier.
19.25 Déjà le retour.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

URGENCES
Série (100 min) 8432408
Les eaux de l'enfer. *Ross, sur le point de partir dans le privé, sauve un enfant et devient un héros.*
Secret dévoilé. *Susan Lewis cherche désespérément une nourrice pour sa nièce.*

22.35

▶ L'ENFANCE RETROUVÉE
Documentaire de Sylvie Aymé, présenté par Philippe Léotard (55 min). 9119880
Dans une commune du Nord, une "mère SOS" accueille depuis quinze ans des orphelins.

23.30 Journal, Météo.
23.50 Musiques au cœur. *Requiem*, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski (85 min). 6402222

1.15 Eurocops. Dix jours tout compris. 2.10 Et la vie continue. Série. 3.05 Savoir plus santé (rediff.). 4.45 Voltigeur du Mont-Blanc.

France 3

11.44 Le 12-13 de l'information.
12.00 Télévision régionale.
12.32 Journal.
12.50 Keno.
12.55 Vendée Globe. En direct des Sables-d'Olonne : départ de la course autour du monde en solitaire (70 min). 7980777
14.05 Sport dimanche. 14.30, Tennis : finale du 11e Open de Paris ; Tiercé, à Auteuil (225 min). 48596951
17.50 Strip-tease.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Y a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tappert. Alina Malikowa. Lissy.
Deux difficiles enquêtes pour Derrick.

22.55 Dimanche soir. Invitée : Corinne Lepage.
23.40 Journal, Météo.

0.00

LES VISITEURS DU SOIR ■■
Film français de Marcel Carné avec Arletty, Marie Dea, Jules Berry, Fernand Ledoux, Alain Cuny (1942, N., 125 min.). 5653154
En 1485, le diable envoie sur terre deux de ses créatures pour « désespérer les humains ». Mais, en Provence, l'un des envoyés de l'enfer s'éprend d'une jeune fille qu'il devait perdre. La mythologie de Prévert et de Carné adaptée aux circonstances des années 40. Un événement artistique français sous l'Occupation.

2.05 Musique Graffiti (15 min).

La Cinquième

12.00 Les Lumières du music-hall. Bourvil. 12.30 Arrêt sur images. 13.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya. [9/13]. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Dominique Strauss-Kahn. 15.00 Teva.
16.00 Joseph Balsamo. Feuilleton [6/7].
17.00 ▶ Le Sens de l'Histoire. Spécial élections américaines. Invités : André Kaspi, Edward Behr.
18.30 Va savoir. Du côté des bénédictines.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessin animé [51/59]. Alice on the Farm (1926) ; Placide s'en va en guerre (1930) ; A Day in the Country (1934) ; A Waif's Welcome (1936) (30 min).
19.30 Maestro. Magazine. David Oïstrakh joue Brahms, de Bruno Monsaingeon. Concerto pour violon en ré majeur, op. 77 (60 min). 8086
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : MARINS ET VOILIERS, LA PASSION DU GRAND LARGE
sur une idée de Jean-François Coste.

20.46 En course autour du monde. Documentaire d'Eric Coquerel et Yannick Kergoat (79 min). 100485899
De Chichester à Blake, de Moitessier à Loïc Peyron, de la Whitbread au Trophée Jules Verne, le tour du monde à la voile dans ses dimensions les plus extrêmes.
22.05 Wind. Film américain de Carroll Ballard avec Matthew Modine, Jennifer Grey (1992, 120 min). 2060845
A Newport, un riche homme d'affaires prépare, en 1983, un voilier pour gagner l'America's Cup. Bourré de clichés.
0.10 Parole de solitaires. Documentaire de Jean-François Coste (55 min). 7396226
Des navigateurs du Vendée Globe Challenge se sont filmés en vidéo pendant la course autour du monde en solitaire et sans escale. Avec Yves Parlier, Jean-Yves Terlain, Jean-François Coste, Bertrand Broc, Philippe Poupon, Loïc Peyron et Alain Gautier.

1.00 Métropolis. 2.00 Jumfil, des fringues pour les potes. Vidéo de N. Liotet et O. Schulbaum (5 min).

M 6

12.10 Sports événement. Spécial surf d'automne.
12.40 Troisième planète après le Soleil. Série.
13.15 Barbara Hutton, le destin d'une milliardaire. Téléfilm de Don Sharp, avec Farrah Fawcett (211 min). 95995661
17.10 Culture rock. Génération Nirvana.
18.10 Agence Acapulco. Série. Une école très spéciale.
19.00 Models Inc. Prêtes à tout. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.50

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Reportages : violence conjugale : je t'aime, moi non plus. USA, la télé-société. Russie, l'enfance aux trois visages (120 min). 589898

22.50 Culture pub. Magazine. Le paranormal.

23.25

JOY À MOSCOU
Téléfilm de Jean-Yves Pavel, avec Zara Whites, Karla Klein (92 min). 9949048
Deux jeunes touristes françaises partent à la découverte de Moscou, où elles passent leurs vacances, à bord d'un taxi dont le chauffeur leur fait découvrir la ville. Mais, pendant la visite, les deux jeunes femmes sont enlevées après avoir été droguées, puis hypnotisées.

1.15 Best of 100% nouveautés. Musique. 2.15 Fréquenstar. Magazine. Elsa. 3.10 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 4.00 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.50 Hot Forme. Magazine. 5.20 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 14.05*
12.35 C Net. Magazine.
12.50 Rions un peu en attendant Le Vrai Journal.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.45, 16.45, 17.50, 19.55 Dimanche en famille.
14.20 Balade en ville. Téléfilm de Marc Angelo. (85 min). 9852203
16.00 Babylon 5. Série.
▶ *En clair jusqu'à 18.00*
17.00 Les Petits Secrets de la Maison-Blanche. (52 min). 84715
18.00 Le Livre de la Jungle. Film de Stephen Sommers (1994, 107 min). 370048
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
19.45 Flash d'information.

20.15

FOOTBALL
En direct. PSG-Bastia. Match décalé de la 15e journée du Championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 4392672

22.30 Flash d'information.

22.35

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi. *Boxe* : 10e cérémonie de la remise des Gants d'or, présentée par Jean-Claude Bouttier. Président d'honneur : Marvin Hagler. Invités dans l'émission : Oscar de La Hoya, Gant d'or mondial, et le Gant d'or français ; Football ; Basket (149 min). 6905883

1.05 Le Chat et la Souris ■ Film de Claude Lelouch avec Michèle Morgan, Serge Reggiani (1975, 103 min). 4250452
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Anne-Marie Reynaud, responsable des Iles de Danse.

21.00 Atelier de création radiophonique. P. P. Pasolini, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Philippe Jaccottet (6).

22.35 Musique : Le Concert. Festival de la Roque d'Anthéron. Enregistré le 15 août, au parc de Florans. Nuit du piano : Mozart. L'Orchestre d'Auvergne est dirigé par Jean-Claude Pennetier.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières par Thierry Roussillon : La profession de détective privé ; Rub a dub dub - carnets de voyage ; Rémanences : Docilités partout ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La Durée du oui : Pierre Flahaut : Rencontres. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hongkong et Macao, villes frontières (2) ; 1.58, Les Généreux, d'Abdelkader Alloula ; 3.56, Entretiens avec Michel *Serres ; 5.59, Philippe Sollers* ; 6.26, Tête d'or, de Paul Claudel.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Charlotte Tirard, soprano. Œuvres de Gounod par l'Orchestre, dir. Albert Wolff (enregistré en 1929) ; Le Tasse : Les regrets (Leonora, 3ème partie), de Godard, par l'Orchestre, dir. Florian Weiss (enregistré en 1931) ; Œuvres de Massenet, Puccini, Bizet, Rossini, Saint-Saëns.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Les magiciens de la Terre : Venezuela : Maria Guacaran, harpe, avec les chanteurs Jorge Marquez, Mario Contreras et Francina Quijani ; Chants épiques et diphoniques de la République de Touva ; Musique de cour et chants vietnamiens ; Chants liturgiques de l'Eglise syriaque orthodoxe. 2. Premier déclic : Œuvres de Caratini, Goret, Naulais, Nissim ; Le Quintette Just'a 5. 3. Deuxième déclic : Œuvres de Reich, Keherborn. - 4. Le jazz, probablement : Le jazz au cor : De Julius Watkins à Claudio Pontiggia en passant par John Grass, Sharon Freeman et John Clark, etc.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Tancredi, de Rossini, par le Chœur de la Radio bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Abbado, Kasarova (Tancrède), Mei (Aménaïde), Vargas (Argirio), Peeters (Orbazzano), Paulsen (Isaura), Cangemi (Roggiero).

22.50 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de Berstein, Bellini, Saint-Saëns, Rameau. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 L'Attentat ■ Film d'Yves Boisset (1972, 115 min) 41279628

Planète

20.35 La Suisse du routard. Voyager leger.
21.15 Derrière la fenêtre.
21.30 Oana, une adolescence.
22.05 Un cadeau pour la postérité.
22.15 Donald Brittain, cinéaste.
22.35 In the Key of Oscar Peterson.

Paris Première

20.00 Picasso et Villers. De Jean-Michel Vecchiet.
20.30 Top Flop.
21.00 Annie Hall ■■■ Film de Woody Allen (1977, v.o., 95 min) 58298357

France Supervision

20.30 La Déchirure ■■ Film de Roland Joffé (1984, 135 min) 34275690
22.45 Cyclisme.
23.05 Concert : Les Nuits du New Morning (50 min). 38973241

Ciné Cinéfil

20.30 Le Dictateur ■■■ Film de Charles Chaplin (1939-1940, N., 120 min) 5415319
22.30 Hudson's Bay ■■ *Film d'Irving Pichel* (1940, N., v.o., 95 min) 96121154
0.05 Papa play-boy ■ Film de Jack Arnold (1964, N., v.o., 85 min) 55618162

Ciné Cinémas

20.45 Noce blanche. Film de Jean-Claude Brisseau (1989, 90 min) 2413999
22.15 La Mouche 2 ■ Film de Chris Walas (1989, v.o., 105 min) 3542390
0.00 Quand Harry rencontre Sally ■ Film de Rob Reiner (1989, v.o., 95 min) 70253549

Série Club

20.45 La Famille Addams. Ciel, mon voisin !
21.15 Colonel March. Le nouvel homme invisible.
21.40 Histoires vraies. Le procès de l'imprimeur.
22.05 Le Choix de... Claude Binyon. Chanson du passé.
22.30 Le Prisonnier. L'arrivée.
23.20 Code Quantum. Le sauvage.

Canal Jimmy

20.25 Dream On. Le corps de l'angoisse.
20.55 Cobra Girls.
21.25 Father Ted. Terreur dans le ciel.
21.50 La Semaine sur Jimmy.
22.00 New York Police Blues. L'enlèvement.
22.45 Destination séries.
23.20 Friends.

Eurosport

10.00 Karting. En direct de la place de la Concorde, à Paris. Jubilé de l'UNESCO (60 min).
17.00 Marathon. En direct. Marathon de New York (150 min). 8185574
19.30 et 1.00 Sports.
20.00 Tennis.
22.00 Football.
0.00 Ski spécial (60 min).

Les films sur chaînes européennes

RTL 9

20.30 Robocop 2. Film d'Irvin Kershner (1990, 120 min). Avec Peter Weller. *Fantastique.*
22.30 La Maison des damnés. Film de John Hough (1972, 100 min). Avec Pamela Franklin. *Fantastique.*
0.25 On a volé la Joconde. Film de Michel Deville (1966, 95 min). Avec Marina Vlady. *Comédie.*

TMC

20.35 Va voir maman, papa travaille. Film de François Leterrier (1977, 105 min). Avec Marlène Jobert. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 3 - LUNDI 4 NOVEMBRE 1996

Jean-Luc Lagardère serait poursuivi pour abus de biens sociaux et escroquerie

La justice enquête sur le système de rémunération des cadres du groupe

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro* du 2 novembre, Jean-Luc Largardère, président du groupe Matra-Hachette, a révélé avoir été mis en examen, le 28 octobre, dans le cadre d'une plainte déposée, selon lui, au mois de décembre 1992. Cette plainte portait sur le système de contrôle de Matra-Hachette par la commandite Lagardère Groupe et sur le principe dit des « *management fees* », un système permettant de rémunérer l'état-major du groupe par l'intermédiaire d'une société personnelle de M. Lagardère.

Même si cette affaire n'a rien à *voir avec la décision controversée* du gouvernement d'attribuer Thomson à Matra-Hachette, elle survient au mauvais moment pour Jean-Luc Lagardère. Celui-ci a visiblement décidé de prendre les devants en la dévoilant lui-même. Il s'est cependant gardé de préciser quels étaient les chefs de mise en examen retenus contre lui. Une source judicaire a indiqué au *Monde* que les chefs retenus sont les suivants : « *Abus de biens sociaux, escroquerie, faux et usage de faux, infraction à l'article 433-2 de la loi de 1966 sur les sociétés.* »

Selon nos informations, la présidence de la République et l'hôtel Matignon ont été informés, dès le 28 octobre, de la mise en examen de M. Lagardère. Dès lors, avec le recul, on peut mieux décrypter les différentes déclarations faites cette semaine par des membres du gouvernement à propos de la polémique suscitée sur l'attribution de Thomson au groupe Lagardère associé au sud-coréen Daewoo. Dès le 29 octobre, en effet, M. Juppé avait annoncé à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il demanderait un débat parlementaire « *sur tous les aspects financiers, industriels et sociaux du dossier* ».

Le 31 octobre, le ministre des finances, Jean Arthuis, *avait indiqué* que l'avis de la commission de privatisation sur la cession du groupe de défense pourrait n'intervenir que « *courant décembre ou début 1997* ». Etant informés de la mise en examen de M. Lagardère, MM. Juppé et Arthuis ont-ils voulu *ainsi se donner le temps de* mieux peser les risques judiciaires pesant sur le patron de Matra, quitte à laisser penser que la décision concernant Thomson pouvait être remise en cause ?

Le système des « *managements fees* », qui lui vaut ces démêlés judiciaires, permet à un actionnaire de référence de prélever un certain pourcentage du chiffre d'affaires du groupe qu'il contrôle en contrepartie de services rendus. Or Jean-Luc Lagardère a constitué une société-coquille, baptisée Lagardère capital et management (LCM), dont l'objet est de porter les actions de la famille Lagardère et de certains hauts cadres dans le groupe (4,8 % du capital environ) et de payer les salaires des membres du comité excécutif.

Officiellement, selon le rapport annuel, la vocation de LCM est d'« *incarner l'existence concrète du groupe* » en fournissant « *à long terme aux pôles opérationnels du groupe les conditions d'environnement les plus aptes à garantir leur expansion, en assurant en meme temps le contrôle de leur actionnariat* ». LCM fournit, « *au plan de la réflexion et de l'action, un ensemble de services de très haut niveaux* », comme « *la conception et le développement des scénariis de stratégie économiques, politiques et financières* » ou « *les études des grands marchés* », « *la détection de possibilités d'investissement* », « *les négociations d'affaires* », « *les relations avec les milieux bancaires* ».

LCM a deux sources de revenus : les dividendes versés par Lagardère Groupe, *qui s'élevaient* en 1994 à 27,9 millions de francs et une redevance égale (chiffres de 1994) à 0,2 % du chiffre d'affaires du groupe Matra-Hachette et à 4 % du résultat brut d'exploitation de la banque Arjill, la banque d'affaires personnelle de M. Lagardère. En 1994, les sommes ainsi prélevées ont atteint environ 62,9 millions de francs, ce qui fait un total de 90,8 millions de francs. Ces sommes ont servi à payer les salaires de la direction du groupe qui se sont élevés, cette année-là, à 50,9 millions de francs.

CONFUSION DES GENRES

Cette convention d'assistance est relativement répandue dans son principe, même si les modalités, très différentes selon les entreprises, en restent souvent inconnues. La Commission des opérations de bourse avait contraint le groupe à faire une transparence totale dans sa plaquette d'information sur ce système de direction. Pour sa défense, M. Lagardère affirme, dans *Le Figaro* paru le samedi 3 novembre, *que ce système était « connu des actionnaires, qui l'ont voté à plus de 99 %, reconnu par la COB et bien connu du public »*.

En droit, la transparence de telles conventions est obligatoire mais elle n'implique pas leur légalité. Il appartiendra au juge de déterminer si les royalties facturées par M. Lagardère sont la contrepartie d'un véritable service rendu au groupe ou si elles sont abusifs, et éventuellement constitutifs d'un abus de biens sociaux.

A une époque où le soupçon pèse systématiquement sur les dirigeants d'entreprises, M. Lagardère a peut-être commis une confusion des genres : LCM sert Lagardère, l'actionnaire, et lui *permet de toucher des dividendes* sur ses actions. Elle sert aussi Lagardère, le manager, en lui permettant de rémunérer son équipe de direction. Il eût été plus simple, comme dans la plupart des grands groupes, de faire rémunérer les dirigeants par la société elle-même.

L'actionnaire qui a décidé de contester ce système de rémunéraration est un administrateur judiciaire brestois, Alain Géniteau. Considéré comme un spécialiste de la défense des actionnaires minoritaires, M. Géniteau est propriétaire et gérant d'une société civile baptisée Lambda, détentrice d'actions dans pratiquement toutes les sociétés de la cote française (*Le Monde* du 1er juillet). Dès qu'il soupçonne une illégalité ou une malversation commise par les dirigeants d'entreprise, M. Géniteau engage des poursuites. Il a déjà fait condamner Cerus, le holding français de Carlo De Benedetti, accusé de ponctionner illégalement une de ses filiales, l'équipementier automobile Valeo.

Pour sa défense, l'entourage de M. Lagardère a longtemps fait valoir que si celui ci avait voulu augmenter sa propre rémunération, il ne se serait pas fait prisonnier de ce système compliqué de redevance mais aurait tout simplement accru son salaire de gérant de la commandite. Dans l'entretien au *Figaro*, M. Lagardère s'affirme confiant dans les suites de cette affaire : « *J'attendrai avec sérénité et sans inquiétude de m'expliquer devant le juge. Mais je constate sans gémir que mon groupe et moi-même ne sommes pas épargnés.* »

Philippe Broussard et Arnaud Leparmentier

Un juge de Toulon mis en examen

Il est accusé de violation du secret professionnel

TOULON
de notre correspondant

André Fontaine, cinquante-huit ans, juge au tribunal de grande instance de Toulon, a été mis en examen au début du mois d'octobre par le juge aixois Serge Mackoviak pour violation du secret professionnel. Cette décision n'a pas manqué de choquer les magistrats toulonnais mais ne les a pas vraiment surpris, tant elle était pressentie depuis quelques mois.

Elle pourrait être un élément moteur dans la relance de l'enquête sur la mort étrange, en août 1995, de Jean-Claude Poulet-Dachary, sixième adjoint (FN) au maire de Toulon, dont il était l'éminence grise. C'est dans le cadre de recherche de mobiles que le juge Jean-Luc Tournier, chargé de ce dossier, avait, à la fin de l'année 1995, chargé un officier de police judiciaire d'une audition complémentaire concernant des responsables FN, parmi lesquels M. Le Chevallier et son épouse. M. Tournier avait ainsi appris que le juge Fontaine avait, quelques semaines avant les élections municipales de juin 1995, participé à un repas de campagne de M. Le Chevallier et de quelques membres de son équipe de campagne.

AFFAIRE DE MŒURS

Selon les témoins, la discussion aurait notamment porté sur des rumeurs de pédophilie – sans fondement juridique à ce jour – concernant le maire sortant, François Trucy (UDF-PR). Deux personnes auditionnées ont affirmé que le juge Fontaine, alors en charge des mineurs, était membre du Front national et aurait fait état du procès-verbal d'audition d'un jeune garçon mettant en cause M. Trucy. Le procureur de Toulon, M. Viangali, informait sa hiérarchie de ces graves allégations ; le parquet général décidait alors de délocaliser ce dossier épineux et demandait au parquet d'Aix-en-Provence d'ouvrir une information.

Dans le cadre de son enquête préliminaire, le juge d'instruction, Serge Mackoviak, avait demandé au SRPJ de Marseille d'effectuer des perquisitions au domicile et au cabinet du juge Fontaine, qui était également confronté durant plusieurs heures à M. Le Chevallier. Selon nos informations, M. Fontaine aurait notamment nié toute appartenance au Front national, invoquant un piège, tout en reconnaissant avoir pris une carte au parti de M. Le Pen sans en mesurer les dangers. Il semble cependant que le juge Mackoviak ait la conviction que son collègue toulonnais a outrepassé son droit de réserve puisqu'il a décidé de le placer en examen.

Les enquêteurs s'attachent à retrouver la trace d'une autre déposition mettant en cause M. Trucy dans ce même dossier de moeurs. Elle émanerait d'un autre garçon mineur, dont les grands-parents seraient des proches du Front national, et mettrait en lumière une opération d'intimidation et de chantage visant à réduire au silence le maire de l'époque.

Dans le cadre d'une procédure complémentaire à celle concernant la mort de M. Poulet-Dachary, le procureur de la République de Toulon a tenté de remonter un système mettant en évidence le paiement d'une importante somme d'argent à l'adresse des grands-parents. Cette somme aurait transité par des membres du FN toulonnais, et notamment par M. Poulet-Dachary. Mais les enquêteurs ne savent pas si elle est parvenue intégralement à son destir ataire.

José Lenzini

Nous investirons « plus de 26 milliards de francs pour Thomson »

« LAGARDÈRE et Daewoo investiront au total plus de 26 milliards de francs » pour la reprise de Thomson, explique Jean-Luc Lagardère dans un entretien au *Figaro* du 2 novembre. « *Je n'appelle pas ça un cadeau.* » Le patron du groupe Lagardère, qui a « *la préférence* » du gouvernement pour cette privatisation de gré à gré, convient que « *toute procédure a des avantages et des inconvénients (...) Dans ce cas précis, je n'en vois pas de meilleure* ». Contestant les critiques sur le thème du « bradage » du groupe d'électronique et de défense, M. Lagardère fait valoir « *qu'entre les dettes de Thomson Multimedia et celle de Thomson SA qui s'y rapporte, c'est près de 30 milliards de francs qui ont déjà été engloutis pour maintenir 5 000 emplois en France et 40 000 hors de France. Ça suffit !* ». Revenant sur la reprise de TMM par Daewoo, le patron du groupe Matra Hachette précise que « *le débat a pris un tour insupportable. D'abord il a une couleur raciste que le monde entier a observé.* »

« *Je tiens à dire*, ajoute M. Lagardère, *que le courage du premier ministre force mon estime et mon respect. J'ai connu dans ma vie des premiers ministres de droite et de gauche et j'ai toujours apprécié ceux qui avaient des convictions.* »



VERBATIM

L'élection présidentielle bulgare à l'ombre de la mafia

SOFIA
de notre envoyé spécial

Doni et Momchil, cheveux longs et barbe de deux jours, ressemblent à leur jeune public. Blouson de cuir pour l'un, vêtement indien pour l'autre, ils forment, à moins de trente ans, un duo de musique pop dont la célébrité dépasse le nombre d'albums vendus. Doni et Momchil se sont en effet lancés il y a quelques mois dans une ambitieuse croisade : lutter contre la violence et son pouvoir grandissant en Bulgarie. « *C'est un problème national. Si l'on veut l'éradiquer, il faut d'abord que les gens cessent de vivre dans la peur et qu'ils relèvent la tête* », explique Doni avant de monter sur scène, dans le cadre d'un concert de soutien au candidat de l'opposition pour l'élection présidentielle.

L'appel à la résistance civique qu'ils ont lancé au début de cette année a provoqué un début de prise de conscience. Doni et Momchil ont été invités à discuter du problème par le président de la République et ex-dissident Jeliou Jelev, ainsi que par le ministre de l'intérieur de l'époque. Leur lettre ouverte, « *Non à la peur* », a été signée par plus de 100 000 personnes à ce jour et a reçu le soutien de centaines d'intellectuels. « Coup de pub » lancé par de jeunes artistes opportunistes ? Récusant cette accusation, Momchil explique qu'au contraire ils ont perdu certains de leurs commanditaires, « *effrayés par la réaction de la mafia* », et qu'ils ne vendent pas plus de disques qu'auparavant.

A la veille du second tour de l'élection présidentielle, dimanche 4 novembre, le thème est toujours d'actualité, comme le montrent les 21 % de voix recueillies au premier tour par le candidat populiste George Gantchev. L'essentiel du programme de celui qui est finalement arrivé en troisième position à ce scrutin reposait sur sa promesse « *d'établir un pouvoir fort, capable de supprimer la mafia en moins de vingt-quatre heures* ».

TAUX DE CRIMINALITÉ MULTIPLIÉ

A l'image d'un conseiller présidentiel, ils sont de plus en plus nombreux à dénoncer « *l'Etat dans l'Etat constitué par ces groupes criminels avec la complicité du pouvoir* ». « *Des officiers de police et d'anciens membres des services de sécurité prennent une part de plus en plus active dans des opérations de racket* », s'alarmait récemment la fondation d'opposition « Démocratie ». Confronté à un taux de criminalité multiplié par cinq au cours de ces dernières années, le ministre bulgare de l'intérieur, Nikolaï Dobrev, reconnaissait, de retour d'une visite officielle en Russie, que les deux pays devaient faire face à « *des problèmes similaires* ».

Chaque semaine apporte son lot de violences. Au début d'octobre, le patron d'une boîte de nuit de Sofia décédait dans l'explosion de sa voiture piégée. Quelques jours plus tard, le directeur d'une société de protection était abattu en pleine rue de plusieurs balles dans le dos. Entre-temps, l'ex-premier ministre socialiste, Andreï Loukanov, avait lui aussi été exécuté par un tueur professionnel. L'insécurité déborde de la rubrique des faits divers et, depuis longtemps, ne se limite plus aux vols de voitures dont les truands bulgares se sont fait une spécialité. C'est maintenant le système bancaire qui est en danger, après la faillite de plusieurs établissement fondés avec l'argent de trafics en tout genre.

Christophe Chatelot

L'émir du Qatar a réglé ses problèmes de famille et de gouvernement

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

La désignation, mercredi 30 octobre, d'un nouveau gouvernement au Qatar, est l'aboutissement attendu d'une série de mesures visant à mettre fin à la situation troublée qui régnait dans l'émirat depuis le renversement, en juin 1995, de l'ancien émir, Cheikh Khalifa Al-Thani, par son fils, Cheikh Hamad ben Khalifah Al-Thani.

Tout a commencé voilà une dizaine de jours avec l'annonce par le ministère de la justice du règlement du contentieux financier opposant l'émir à son père déposé, lequel avait gardé le contrôle d'une grande partie des finances publiques – entre 3 et 8 milliards de dollars. L'Etat, qui avait demandé le gel des comptes bancaires de l'ancien émir dans les pays étrangers, a retiré ses plaintes, et, dans le cadre de la réconciliation avec son père, l'émir a pris un certain nombre de dispositions destinées à remettre de l'ordre dans sa maison. C'est ainsi qu'à la surprise des milieux politiques il a désigné comme prince héritier son troisième fils, Jassem, âgé de dix-huit ans, nommant son demi-frère Abdallah, jusqu'alors vice-premier ministre et ministre des finances, comme premier ministre. Cette fonction a toujours été assumée par l'émir. En la confiant à Cheikh Abdallah, le chef de l'Etat aurait cherché à compenser les espoirs déçus de ce dernier de devenir prince héritier.

Homme fort du pays, artisan du coup d'Etat contre l'ancien émir, mais aussi de la réconciliation avec lui, Cheikh Hamad ben Jassem ben Jabr Al-Thani garde son poste de ministre des affaires étrangères au sein du nouveau gouvernement, dont les postes clés ne changent pas de titulaires. L'émir Hamad conserve pour lui le ministère de la défense, et le premier ministre est aussi ministre de l'intérieur. Considéré comme proche des milieux islamistes radicaux, l'ancien ministre des *waqfs* (biens religieux) et des affaires islamiques, Cheikh Abdallah ben Khaled Al-Thani, devient ministre d'Etat aux affaires intérieures, un poste nouvellement créé. Le ministère de l'information disparait.

PROJETS GAZIERS

Cette remise en ordre, qui devrait permettre le retour à Doha dans les prochains mois, de l'ancien émir, qui vit en exil en Europe, va de pair avec un certain assagissement sur des questions de politique étrangère, causes de tiraillements avec d'autres pays arabes du Golfe, notamment l'Arabie saoudite. Mais il est vrai que le prince héritier saoudien, Abdallah ben Abdel Aziz, a joué un rôle non négligeable dans la réconciliation au sein de la famille régnante à Doha.

Le Qatar a ainsi pratiquement gelé ses relations économiques avec Israël, subordonnant leur reprise à l'application par l'Etat juif des accords signés avec les Palestiniens. Un accord entre l'Arabie saoudite et le Qatar sur le bornage de leur frontière terrestre et maritime, objet d'un litige depuis plus de trente ans, a d'autre part été récemment signé, en vertu duquel l'Institut géographique national (IGN)français a été chargé de cette tâche.

Le règlement du contentieux financier entre l'émir et son père va, en tous les cas, redonner une plus grande marge de manœuvre au gouvernement, qui sera désormais plus à même de se consacrer au développement des projets gaziers liés à l'exploitation des énormes réserves de gaz que détient le Qatar, dont la population autochtone ne dépasse pas 80 000 personnes.

L'issue heureuse de ce conflit intervient aussi à un mois de la tenue à Doha du prochain sommet des pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Emirats arabes unis, Oman et Qatar), auquel la participation de Bahreïn – qu'un conflit frontalier oppose au Qatar – demeure toutefois incertaine.

Françoise Chipaux

Les attentats en Corse ont coûté 600 millions de francs en 1995

571 ATTENTATS, politiques ou relevant plus souvent du droit commun, ont été commis en Corse en 1995 et près de 350 depuis le début de l'année 1996 : les réparations des bâtiments publics et privés et les dépenses induites se chiffrent à 600 millions de francs pour 1995, selon la préfecture de région. Les estimations pour 1996 approchent les 200 millions de francs, selon le conseil général de Corse-du-Sud. Pour les seules gendarmeries, les réparations sont estimées à 500 000 francs, selon la préfecture.

Par ailleurs, cinq personnes, qui avaient été interpellées mercredi à Ajaccio et dans sa région pour des attentats commis dans la nuit du 21 au 22 septembre, ont été remises en liberté jeudi 31 octobre. Des armes ont été trouvées à leur domicile, mais ces perquisitions n'ont permis de saisir aucun explosif.

L'emploi américain à plein régime

Plus de 10 millions d'emplois – et pas seulement des « petits boulots » – ont été créés durant le mandat de Bill Clinton. A la veille de l'élection présidentielle aux Etats-Unis,« Le Monde Economie » daté du mardi 5 novembre consacre son dossier à « L'emploi américain à plein régime ».

Tirage du *Monde* daté samedi 2 novembre 1996 : 407 622 exemplaires - 3